

Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »
« Centre Européen d'Études Numismatiques »

Siège social : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES
info@cen-numismatique.com

Conseil d'administration du CEN

Président - Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be ;
vice-président - Henri Pottier : henri.pottier@skynet.be ;
secrétaire - Nicolas Tasset : nicolas.tasset@teledisnet.be ;
trésorier - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com ;
administrateurs - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
Christian Lauwers : Christian.Lauwers@kbr.be ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be
Commissaire aux comptes - Francis Carpiaux : bifc@skynet.be

Site Internet du CEN

http://www.cen-numismatique.com
Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Rédaction du bulletin

Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
secrétaires-adjoints - Vincent Geneviève : vincent.genevieve@inrap.fr ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
responsable des recensions, conseiller scientifique -
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

Mise en page/graphisme : Ajmage - www.ajmage.com

Publicité

Philip Tordeur : philip.tordeur@telenet.be

Version numérique du bulletin

Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 18 mois après
la parution de la version papier : responsable de gestion du site
Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Dates de parution : 30 avril - 30 août - 31 décembre

Date de dépôt des manuscrits : pour le fasc. 54/1 : 30 mars 2017 -
pour le fasc. 54/2 : 31 juillet 2017

Publications du CEN

Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques (BCEN) : 3 parutions par an)
- *The Journal of Archaeological Numismatics (JAN)* : un volume annuel
- *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* (15 volumes parus)
- *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* (3 volumes parus)

Abonnements

Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel et au *JAN* annuel :
Belgique €68 - étranger €75
Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel seul : Belgique €29 -
étranger €33
Cotisation donnant droit au *JAN* annuel seul : Belgique €44 - étranger
€48
Bernadette Carlier : secretariat-cen@hotmail.com

Banques : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

Forme juridique

« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes
du Moniteur belge du 16-11-2012

Note aux auteurs

Le CEN se réserve le droit de diffuser dans un délai de trente jours une
version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre
site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publica-
tion implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

Bulletin du Cercle d'études numismatiques

Volume 53, n° 2 (mai - août 2016)

Sommaire

2

La monnaie entre Antiquité et haut Moyen Âge. Modèles, circulation et usages

par Christian LAUWERS

3

Les pratiques monétaires du haut Moyen Âge d'après les sources narratives

par Christian LAUWERS

14

Les prototypes romains des monnaies mérovingiennes

par Johan van HEESCH

20

Le fractionnement du numéraire romain au V^e siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire

par Jean-Marc DOYEN

28

Tout bien pesé... Quelques données nouvelles sur l'usage de la monnaie mérovingienne en Belgique

par Amélie VALLÉE & Denis HENROTAY

34

Mons 1820 revisited. An enquiry into the composition and nature of a hoard of the Merovingian period from Belgium.

by Arent POL

La monnaie entre Antiquité et haut Moyen Âge. Modèles, circulation et usages

par Christian Lauwers¹

C'est sous ce titre que s'est tenue, le 6 novembre 2015, dans la salle du Conseil de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, la quatrième journée d'étude du groupe de contact FRS-FNRS «*Translatio*. Antiquité tardive - haut Moyen Âge (IV^e - X^e siècle)». Sous la présidence d'Alain Dierkens, historien et archéologue, professeur d'Histoire médiévale à l'Université libre de Bruxelles, et la vice-présidence de Laurent Verslype, historien de l'art et archéologue, professeur à l'Université catholique de Louvain et directeur du Centre de recherches d'archéologie nationale, ce groupe se réunit deux fois par an afin d'examiner sous différents aspects l'évolution, dans nos régions, du Bas-Empire romain aux royaumes francs, puis à l'Empire carolingien. Rassemblant historiens et archéologues, *Translatio* entend décloisonner la recherche en amenant antiquistes et médiévistes à collaborer sur la question de la transmission de l'héritage antique aux sociétés du haut Moyen Âge et à étudier ensemble les continuités et les ruptures entre les deux périodes.

Les premières journées d'étude du groupe *Translatio* ont été consacrées au vêtement avant l'An Mil (aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, le 7 mars 2014), à la médecine et la santé au haut Moyen Âge (dans la Bibliothèque royale de Belgique le 7 novembre 2014) et à la fonction épiscopale dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (à l'Archéoforum de Liège le 16 mars 2015). La quatrième journée fut consacrée à la monnaie, sous tous ses aspects et dans tous ses contextes : trésors, fouilles archéologiques et textes. Arent Pol, de l'Université de Leyde, a commencé la journée en donnant un exposé général sur les monnaies mérovingiennes et en présentant au public la banque de données qu'il prépare sur ces monnaies. Les membres du CEN furent nombreux à participer aux travaux de cette journée : Johan van Heesch, conservateur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale et professeur à la Katholieke Universiteit Leuven et à l'Université catholique de Louvain, a parlé de quelques intéressants prototypes romains des monnaies mérovingiennes ; Jean-Marc Doyen, archéologue et directeur scientifique des publications du CEN, s'est intéressé aux monnaies romaines découvertes sur les sites du haut Moyen Âge, et j'ai eu l'honneur de pouvoir présenter aux participants mes recherches doctorales sur les

pratiques monétaires du haut Moyen Âge d'après les sources narratives. Amélie Vallée, doctorante en archéologie à l'Université catholique de Louvain, a ensuite exposé le résultat de recherches menées en collaboration avec Denis Henrotay, archéologue à la Direction Générale Opérationnelle 4, Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie, du Service Public de Wallonie, sur l'usage des balances à monnaies trouvées en fouille dans des contextes mérovingiens. Enfin, Olivier Vrielynck, également archéologue à la DGO4, a présenté les monnaies découvertes dans les tombes de la nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain (Brabant Wallon). À l'exception de l'exposé général d'Arent Pol, pour lequel nous renvoyons à son abondante bibliographie², et de celui d'Olivier Vrielynck, qui sera publié prochainement dans le *Journal of Archaeological Numismatics*, ce sont ces communications que vous trouverez dans les pages qui suivent.

Les deux doctorants en archéologie qui ont présenté des communications lors de cette Journée d'étude bénéficient d'un financement de BELSPO, l'agence responsable de la politique scientifique fédérale, dans le cadre du Pôle d'Attraction Interuniversitaire (PAI) *Comparing regionality and sustainability in Pisidia, Boeotia, Picenum and NW Gaul between Iron and Middle Ages (1,000 BC - AD 1,000)*. Ce programme rassemble des chercheurs confirmés et des doctorants de la Katholieke Universiteit Leuven, de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, des Universités de Gand et de Leyde, de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique.

Le CEN remercie chaleureusement le Groupe de contact FRS-FNRS *Translatio*, et tout spécialement les organisateurs et les orateurs de cette journée, sans qui ce numéro thématique du bulletin n'aurait jamais vu le jour. Le décloisonnement des études historiques, la collaboration de chercheurs confirmés et de doctorants, ainsi que de spécialistes de différents types de matériel archéologique, s'intéressant à différentes périodes, ne peuvent que faire avancer la recherche. Les membres de la rédaction du bulletin du CEN sont très heureux de pouvoir s'associer à ce type de démarche.



Arent Pol et Johan van Heesch lors de la quatrième journée d'étude du groupe de contact

1. Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique. Doctorant KU Leuven. christian.lauwers@kbr.be

2. <http://www.dbng.nl/nl/search/1?searchkey1=rel&searchterm1=072801115&searchtype1=and>

Les pratiques monétaires du haut Moyen Âge d'après les sources narratives

par Christian Lauwers¹

Introduction : questions et sources

La grande question que l'on peut poser aux sources écrites à propos des monnaies du Haut Moyen Âge est : à quoi servaient-elles ? Généralement en or sous les Mérovingiens, en argent à partir des environs de 670 et durant toute la période carolingienne, les monnaies ne formaient plus, comme à l'époque romaine, un large éventail de dénominations permettant de monétiser toutes les transactions. Comment acheter un pain, comment faire l'aumône, lorsque la plus petite pièce disponible est un *triens* d'or, équivalant à plusieurs journées de travail ?

Les renseignements que l'on peut tirer des monnaies et de leurs contextes archéologiques sont limités. Sur les monnaies elles-mêmes, on peut, en fonction de leur état de conservation et de l'époque de leur production, lire les noms d'un pouvoir émetteur et d'un lieu d'émission. Les monnaies portant l'effigie ou le nom d'un roi donnent un intervalle chronologique, les dates de début et de fin d'un règne. Les trésors et les études de coins permettent la mise en série des monnaies et l'établissement de chronologies relatives. Un contexte de découverte bien établi peut indiquer sur quel type de site – rural ou urbain, habitat, marché, quartier artisanal, sanctuaire, camp militaire, etc – telle ou telle dénomination monétaire a de préférence circulé et a pu être utilisée ou thésaurisée. Les sources littéraires anciennes viennent compléter ce tableau très fragmentaire en nous donnant une série d'exemples de pratiques monétaires, dans un contexte constitué cette fois par des récits, des lois et des décrets.

Les sources narratives d'époque franque s'attachent soit à faire la chronique d'événements extraordinaires, afin d'en transmettre le récit à la postérité, soit à faire l'éloge de souverains, soit encore à justifier l'existence de fondations ecclésiastiques en faisant l'apologie de leurs fondateurs, saints, évêques et abbés. C'est dire que ces sources sont dès le départ biaisées. Elles le sont d'autant plus qu'elles ont souvent connu

des modifications et des ajouts au cours des siècles. Ces altérations et ces biais sont cependant le plus souvent de peu d'importance pour l'identification des fonctions de la monnaie. Car la monnaie n'est pas le personnage principal de ces chroniques, mais un élément du décor. C'est en scrutant l'arrière-plan des récits que l'on découvre, ici et là, un paiement, un prêt, une rançon, ou une aumône. Que les montants des tributs et des butins soient exagérés, les prix des marchandises rarement mentionnés, soit : l'important pour nous est de savoir quelles transactions étaient monétisées, à quelles occasions, entre quels acteurs. Ce sont ces transactions que les sources narratives mérovingiennes, et dans une moindre mesure carolingiennes, nous permettent d'entrevoir.

1. Les pratiques monétaires à l'époque mérovingienne

1.1. Les sources

Les sources écrites sur la monnaie médiévale ont fait l'objet d'un premier inventaire par Wilhelm Jesse en 1924². Pour l'époque mérovingienne, nous disposons d'ouvrages plus récents, le dernier en date étant l'annexe d'un article de Martin Heinzelmänn³, paru en 2013, où 135 mentions de la monnaie sont répertoriées. Il s'agit uniquement des mentions explicites, soit de noms de monnaies, *solidus*, *aureus*, *triens*, *tremis*, *nummus*, soit de la monnaie en général, *pecunia*, soit d'un monnayeur, *monetarius*, ou d'un atelier monétaire, *moneta publica*. Notre premier tableau donne un aperçu des sources narratives utilisées. Seules les sources où la monnaie est citée plus d'une fois y sont reprises.

Auteur	Sources narratives ⁴	Datations	
Grégoire de Tours	<i>Historiae Francorum (HF)</i>	Genèse-591	
	<i>Libri miraculorum</i>	V ^e s.-592	
	<i>De vita patrum</i>	V ^e s.-fin VI ^e s.	
Frédégaire	<i>Chroniques, 1^{er} et 2^e continuateurs</i>	583-735	
	Nombreuses hagiographies dont :	<i>Vita Germani episcopi Autissiodorensis</i>	Mi-V ^e s.
		<i>Vita Eptadii presbyteri Cervidunensis</i>	Début VI ^e s.
	<i>Vita Caesarii episcopi Arelatensis</i>	1 ^{ère} moitié VI ^e s.	
	<i>Vita Remigi</i>	Mi-VI ^e s.	
	<i>Vita Germani episcopi Parisiaci</i>	Mi-VI ^e s.	
	<i>Vita Radegundis</i>	Mi-VI ^e s.	
	<i>Vita Eligii episcopi Noviomagensis</i>	c. 600-684	
	<i>Vita Sigiramni abbati Longoretensis</i>	VII ^e s.	
	<i>Passio Praeiectionis episcopi Arverni</i>	Mi-VII ^e s.	
	<i>Passio Leudegarii episcopi Augustodunensis</i>	662-679	
	<i>Vita Wilfridi episcopi Eboracensis</i>	664-680	
<i>Vita Corbiniani episcopi Baiuvariorum</i>	715-717		

Tableau 1 – Sources narratives mérovingiennes (à l'exclusion des *Vitae* ne comprenant qu'une seule mention de la monnaie)

1. Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique. Doctorant en archéologie, KULeuven, dans le cadre du PAI *Comparing regional and sustainability in Pisidia, Boeotia, Picenum and northwestern Gaul between Iron and Middle Ages (1000 BC-1000 AD)* financé par BELSPO. christian.lauwers@kbr.be

2. JESSE 1924.

3. HEINZELMANN 2013, Anhang p. 276-291. Voir également LAUWERS 2015 pour Grégoire de Tours.

4. Toutes ces sources sont disponibles en ligne (en latin) dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*: <http://www.dmgh.de/de/fs1/object/display.html?sortln dex=010:020>

L'examen des mentions de la monnaie dans ces diverses sources permet d'établir un classement en fonction à la fois des types de pratiques et de la chronologie des événements relatés.

<i>Solidi, tremisses, «aurei», pecunia, argentei</i>	V ^e	VI ^e	VII ^e	VIII ^e
Aumônes	2	19	14	
Dons et legs	3	22	6	
Commerce	(1 ^{b?})	12 (+1 ^{b?})	2 (+1 ^{c?})	1 (+1 ^{c?})
Rachats de captifs, rançons		13	3	
Fiscalité	2 (+ 1 ^a + 1 ^{b?})	6 (+ 1 ^{b?})	1	
Cadeaux diplomatiques, tributs	1	8	1	
Corruption, achats de charges		6	3	
Compositions		8		
Thésaurisation	1	4		
Crédit		5		
Production (<i>monetarius, moneta publica</i>)		2	3	
Amendes		4		
Mariages	1	2		
Autres	1	13	4	1
TOTAUX	12 (+ 3?)	129 (+2?)	37 (+1?)	2 (+1?)

Tableau 2 – Les fonctions de la monnaie ventilées par siècle, période mérovingienne, d'après les sources littéraires franques

^a Mention datable IV^e-V^e; ^b mentions datables V^e-VI^e; ^c mention datable VI^e-VII^e

Nous ne sommes bien sûr pas dupe d'un tel tableau. La division par siècles est artificielle. La volonté de quantifier est une habitude méthodologique des archéologues et des numismates, mais peut-elle se justifier lorsque l'on considère, non pas des objets matériels, mais des mentions textuelles ? Le même événement peut être rapporté par plusieurs auteurs, se citant les uns les autres. C'est par exemple le cas pour un *solidus* coupé en deux par Childéric au moment de partir en exil, et dont son ami Wiomad doit lui renvoyer sa moitié pour lui signaler qu'il peut rentrer en Gaule ; l'événement est raconté une première fois par Grégoire de Tours au VI^e siècle et repris par le pseudo-Frédégaire au VII^e siècle⁵. Lorsque la répétition est repérée, nous l'avons considérée comme une mention unique. D'autre part, la fréquence des mentions de certaines pratiques monétaires, comme le don d'aumônes, est probablement déterminée plus par les visées hagiographiques ou apologétiques des auteurs que par l'importance de ces fonctions dans la pratique quotidienne. Ces remarques sont fondées. Mais un tel tableau permet de structurer la recherche, en nous donnant une base à partir de laquelle examiner nos sources de plus près et ensuite raisonner. La rareté des occurrences du V^e siècle s'explique en partie par les sources littéraires disponibles. La plupart des mentions proviennent de sources du VI^e siècle (Grégoire de Tours) et du VII^e (Frédégaire). La *Vie de Germain d'Auxerre*, rédigée vers 480, est la seule source (presque) contemporaine des faits décrits. La surreprésentation des occurrences du VI^e siècle est due en grande partie à Grégoire de Tours, qui mentionne plus de 80 fois la monnaie dans ses ouvrages. C'est le meilleur témoin pour la période mérovingienne⁶.

Les sources du VII^e siècle sont, le pseudo-Frédégaire excepté, hagiographiques. Les *Vitae* mettent en relief les dons et aumônes des saints et fustigent les clercs qui tentent de se faire élire évêque en payant les électeurs.

5. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, II, 12 ; FRÉDÉGAIRE, *Chroniques*, III, 11.

6. Les mentions de la monnaie dans l'*Histoire des Francs* ayant fait l'objet d'un article récent dans cette même revue (BCEN 52-1, p. 24-32), nous y renvoyons nos lecteurs.



3



4



5



1



2

Fig. 1-5 – *Solidus* au nom d'Anastase (fig. 1) ; *tremisses* au nom des rois Théodebert (fig. 2-3) et Gontran (fig. 4-5) (illustrations extraites de ED BELFORT 1892-1895)

La monnaie d'or cesse d'être produite dans le dernier tiers du VII^e siècle. Elle est néanmoins encore mentionnée à trois reprises dans les années 700-720. Dans les trois cas, il s'agit de sommes importantes, des milliers de *solidi* pour l'achat d'un domaine foncier, une centaine pour l'achat d'une fontaine, deux cents pour la compensation d'un cheval volé. Le *solidus* pourrait être ici une monnaie de compte. Cependant, la mention *inter aurum et argentum cum millenis solidis*, ainsi qu'une anecdote située au VI^e siècle mais qui est plus probablement un ajout postérieur, et sur laquelle nous reviendrons, nous incitent à penser que l'arrêt de la production des monnaies d'or n'a pas été immédiatement suivi par leur disparition de la circulation. Le plus probable est que la fin du VII^e siècle et le début du VIII^e aient vu la circulation conjointe de monnaies d'or et d'argent (fig. 1-5)

1. 2. Les finances royales

Les sources narratives nous donnent beaucoup de renseignements sur les entrées des trésors royaux et peu sur leurs sorties. Du côté des entrées, nous disposons d'informations sur les ressources amenées par la guerre (tributs et cadeaux diplomatiques) et par la fiscalité (impôts, amendes, compositions). Du côté des sorties, les textes ne nous renseignent que sur les dons aux institutions ecclésiastiques. La description des trésors royaux d'une part, des dépenses de l'autre, semble indiquer qu'une grande partie des monnaies entrées dans ces trésors était thésaurisée. Les sources littéraires ne signalent pas de paiements faits aux armées, contrairement à l'époque romaine où ces paiements, qui formaient la plus grande part des dépenses de l'État et le principal moyen de mise en circulation des nouvelles monnaies, sont régulièrement mentionnés⁷. Les armées mérovingiennes n'étaient ni permanentes, ni soldées. Nous n'avons trouvé dans aucun texte la mention d'un travail salarié. Une seule mention est faite, par Grégoire de Tours, d'un roi achetant des biens, le roi Childéric, qui a un fournisseur attitré, certainement de biens de luxe : le Juif Priscus. Les dépenses royales étant pour la plus grande part absentes des sources disponibles, le mécanisme par lequel les rois mérovingiens mettaient en circulation la nouvelle monnaie nous échappe. Cette asymétrie entre entrées et sorties a sans doute été voulue par les rois, un accroissement du trésor royal allant de pair avec un gain de pouvoir, un appauvrissement du trésor accompagnant un déclin de ce pouvoir et une plus grande vulnérabilité face aux rois concurrents et aux prétendants.

1. 2. 1. Les entrées des trésors royaux

Les sources ne précisent ni la composition des butins saisis lors des campagnes militaires, ni les modalités de leur répartition. Il est néanmoins certain que les trésors royaux en recevaient une part importante. Grégoire de Tours et Frédégaire rapportent le paiement de dons et de tributs en monnaies d'or visant à acheter ou préserver la paix, ou à ménager des alliances.

D'après le récit de Frédégaire, c'est parce que le roi goth Alaric s'est montré incapable de payer à Clovis la pénalité qui lui était imposée que la guerre reprit entre Francs et Wisigoths, menant à la victoire franque de Vouillé en 507. Théodoric, dans ce récit, ne chiffre pas cette pénalité. Il ne semble pas réaliser que la quantité d'or nécessaire pour recouvrer un guerrier franc et son cheval dépasse les possibilités du trésor du roi wisigoth. Mais le nom de Frédégaire recouvre une source franque qui écrit deux siècles après les faits, et son récit peut être biaisé de multiples façons, voire même être totalement légendaire. Il ne fait en tout cas guère de doute que de fortes sommes en or furent versées à plusieurs reprises aux rois mérovingiens, pour acheter leur alliance ou leur neutralité.

La Loi salique imposait de remplacer la vengeance privée par des paiements. Lorsque les délits concernaient des biens matériels, les montants des compensations prévus par la Loi dépassaient largement la valeur marchande de ces biens. Chaque article de la Loi prévoyait le paiement d'un montant venant en plus de la valeur du bien considéré et des frais de justice (*fredum*). Une partie de ce montant devait être remise à la victime du délit, une autre allait au roi, dont l'autorité garantissait la protection de la population contre les vengeances privées. Grégoire de Tours mentionne huit fois les compositions dans l'*Histoire des Francs*, entre 535 et 588.

Aux compositions s'ajoutent à l'occasion des amendes : pour avoir laissé fuir un prisonnier, pour ne pas avoir répondu à l'ordre de mobilisation royal, pour avoir travaillé le dimanche⁸.

Cadeaux diplomatiques, tributs	Sources	Datations
Le Franc Wiomad conseille à Egidius de demander à l'empereur 50000 <i>solidi</i> pour étendre son royaume parmi les nations voisines	Frédégaire III, 11	Av. 464
Théodoric le Grand arbitre le conflit entre Clovis et Alaric, condamnant les Wisigoths à recouvrer de <i>solidi</i> le délégué franc et son cheval, pour faire la paix. Alaric n'a pas assez d'or : <i>amplius soledus non heberit</i>	Frédégaire II, 58	c. 507
Les Lombards paient chaque année aux rois Gontran et Childebert II 12000 <i>solidi</i> de tribut	Frédégaire IV, 45	c. 550- 600
Cinq mentions dans l' <i>Histoire des Francs</i> de Grégoire de Tours		581-590
Des envoyés Lombards demandent à Clothaire II de les libérer des tributs annuels. Ils lui offrent 36000 <i>solidi</i> et en partagent 3000 autres entre trois grands dont le maire du palais	Frédégaire IV, 45	623/624

Tableau 3 – Cadeaux diplomatiques et tributs dans les sources narratives mérovingiennes

7. DUNCAN-JONES 1994, p. 45.

8. Ce dernier exemple provient d'une source normative.

Nous avons inclus dans le tableau 4 un extrait d'une source normative mérovingienne, l'article 14 du Décret de Childebert II, parce qu'il permet de donner un élément de réponse à une question que se posent depuis longtemps les historiens de la monnaie : comment effectuait-on un paiement lorsque l'on ne disposait pas de monnaie ? « *Servus vero aut tres solidos reddat, aut de dorsum suum componat* ». S'il ne possédait pas les trois *solidi* nécessaires pour régler l'amende, ou si son maître ne souhaitait pas les payer pour lui, un esclave pouvait « payer avec son dos » en recevant des coups de fouet. La même prescription se trouvait déjà dans les décrets de cités grecques, les hommes libres payant les amendes en monnaie, les esclaves en subissant des châtimens corporels si leurs maîtres refusaient de payer l'amende pour eux.

Un passage de Grégoire de Tours (VII, 42) montre que parmi les hommes mobilisés par les rois afin de les accompagner durant les campagnes militaires, certains ne répondaient pas à l'appel et devaient payer des amendes. Loin donc de toucher une solde pour participer aux campagnes, il arrivait aux Francs de devoir payer s'ils s'en absteinaient. Cela explique les excès décrits par l'ensemble des sources lors de ces opérations militaires, les soldats francs vivant de pillage et de rançons, même lorsqu'ils traversaient des pays alliés.

Les Mérovingiens ont hérité du Bas-Empire un système de taxation basé sur des recensements devenus obsolètes au VI^e siècle. Les *magistri militum*, les maîtres de milices gallo-romains, Aetius, Egidius et Syagrius, purent maintenir, sinon un contrôle romain, du moins une présence d'autorités déléguées par Rome, sur des territoires du nord de la Gaule se rétrécissant pour finir par constituer une principauté autour de Soissons puis par disparaître en 486, englobés dans le royaume de Clovis. Ces maîtres de milices ont perçu des taxes afin de financer la défense de leurs territoires. Un passage de Frédégaire témoigne de cette fonction de relais des maîtres de milices entre la fiscalité du Bas-Empire et la fiscalité du VI^e siècle. Les sources littéraires montrent une évolution de cette fiscalité. Dans la première moitié du V^e siècle, le collecteur d'impôts qui apparaît dans la *Vie de saint Germain* d'Auxerre est un militaire attaché aux services du gouverneur de province. Dans la seconde moitié du VI^e siècle, la collecte des impôts est affermée à des gens de haute condition qui utilisent leur charge pour pressurer le peuple et amasser des fortunes. Le roi peut, si bon lui semble, lever de nouveaux impôts ou décider de recenser la population afin de répartir plus équitablement les impôts existants.

1. 2. 2. Les sorties des trésors royaux

Du côté des sorties, les sources narratives semblent n'avoir retenu que les dons faits par les rois et leurs épouses aux institutions ecclésiastiques. Ces dons étaient soit destinés à la construction de bâtiments et à l'entretien des moines, soit aux pauvres dépendant de ces institutions. De tels dons sont recensés de la fin du V^e à la fin du

VII^e siècle. Pour les donateurs, il s'agissait le plus souvent d'obtenir, par l'intercession des évêques et des moines, une guérison ici-bas ou le salut d'une âme chargée de nombreux péchés. Parmi les mentions repérées, deux au moins sont sujettes à caution. Dans le *Liber de vita patrum*, sous la signature de Grégoire de Tours, il est rapporté que Childéric, roi des Burgondes, aurait accordé en 467 aux monastères du Jura une charte par laquelle il leur attribuait annuellement 300 muids (*modius*) de blé, 300 de vin, et 100 *aurei* pour l'habillement des moines. Cette charte aurait toujours été en application à l'époque de Grégoire de Tours. Le problème est que, pour l'ensemble de la période mérovingienne, dans les textes mentionnant la monnaie, cette charte est unique. Il nous semble qu'il faille voir ici un ajout tardif, fait à une époque où de telles chartes étaient régulièrement concédées, l'époque carolingienne. La somme de 6000 *solidi* donnée par le roi Childebert détonne par son importance. L'auteur de la *Vie de saint Germain* ne l'ignore pas ; il tempère son exagération manifeste en ajoutant que Germain n'ayant pas trouvé assez de pauvres pour tout distribuer, renvoya 3000 *solidi* au palais.

Une grande partie de ces dons était ensuite partagée entre les nécessiteux dépendant des églises et des monastères. Les mentions de ces distributions, ainsi que des aumônes faites par les ecclésiastiques, mais également par des membres de l'aristocratie franque et gallo-romaine, sont nombreuses. L'importance des aumônes n'a cependant rien qui doive surprendre, dans la mesure où donner aux pauvres revenait à donner à Dieu, c'est-à-dire à accumuler un capital dans l'au-delà. Les saints abbés et évêques se devaient de montrer l'exemple. Cependant, comment faire l'aumône lorsque l'on ne dispose que de pièces d'or ? Deux textes du VI^e siècle, l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours et le testament de saint Rémi, mentionnent une *matricula*⁹, un registre paroissial ou abbatial, dans lequel les pauvres devaient s'inscrire pour avoir droit aux aumônes. Le testament de saint Rémi prévoit le don de deux *solidi* à partager entre les pauvres immatriculés de Reims et d'un *solidus* pour ceux de Laon. Les aumônes en monnaie pouvaient donc être collectives, à charge, soit pour l'institution ecclésiastique, soit pour les pauvres eux-mêmes, de transformer les dons reçus en biens de consommation divisibles. Dans le *Livre des miracles de saint Martin* (III, 31), Grégoire de Tours met en scène un pauvre chargé par ses camarades de rester à l'église pour recevoir les aumônes. Ayant reçu un *triens* d'or, il déclare n'avoir reçu qu'un *argenteus*, une monnaie d'argent. L'épisode montre également que les aumônes en espèces pouvaient être partagées. Un problème de chronologie se pose cependant : à l'époque où le texte de Grégoire de Tours situe la scène, entre 567 et 573, les émetteurs mérovingiens ne frappaient pas de monnaies d'argent, et il est probable que depuis la fin du V^e siècle, aucune nouvelle monnaie d'argent n'était mise en circulation dans le nord de la Gaule. L'épisode ne fonctionnant que pour une période où des monnaies d'or et d'argent circulaient ensemble, il doit être replacé

Amendes	Sources	Datations
Un évêque est condamné à payer 300 <i>aurei</i> pour la possession illégale d'une villa	GC, 70	561/575
Deux mentions dans l' <i>Histoire des Francs</i>		577 et 585
Interdiction de travailler le dimanche, sous peine de 15 <i>solidi</i> d'amende pour un Franc, de 7,5 <i>solidi</i> pour un Romain, de 3 <i>solidi</i> ou d'un châtimen corporel pour un esclave	Décret de Childebert II, 14	29/2/596

Tableau 4 – Mentions d'amendes au VI^e siècle

9. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, VII, 29 : «*Nonnulli etiam matriculariorum et reliquorum pauperum*» ; *Vita Remigi episcopi Remensis*, 32 (testament de saint Rémi) : «*Pauperibus in matricula positis, ante fores aeclesie expectantibus stipem, due solidi (...) inferentur*» ; *ibid.*, «*Pauperibus in matricula positis solidus dabitur*».

Impôts	Sources	Datations
L'archidiacre de Lyon guérit la fille de l'empereur Léon, à Rome (?). Il reçoit 300 <i>aurei</i> et demande l'immunité fiscale (<i>tributum</i>) pour les citoyens de Lyon	GC, 62	IV ^e -V ^e s
Lanuarius, accomplissant un service militaire auprès du gouverneur, perd un sac de <i>solidi</i> collectés auprès des habitants de la province, alors qu'il le portait <i>ad judicem</i> (au juge, au préteur). Il mourra s'il ne retrouve pas le sac de <i>pecunia publica</i>	V. Germani, 7	c. 400-450
Egidius impose les Francs d'un <i>solidus</i> : « <i>omnes Francos singulos solidos tributavit</i> », et plus tard de trois : « <i>ternos soledos tributentur</i> »	Frédégaire III, 11	c. 450-500
Un homme perd le sac contenant les « <i>tributa publica</i> ». Il prie sur la tombe de martyrs, demandant que lui, sa femme et son enfant ne soient pas vendus comme esclaves	GM, 43	V ^e -VI ^e s
Six mentions dans l' <i>Histoire des Francs</i>		579-590
L'or des impôts est fondu au moment de sa collecte	V. Eligii, I, 15	629/641

Tableau 5 – La fiscalité dans les sources littéraires mérovingiennes

Donateurs	Donataires	Montant	Sources	Datations
Childéric, roi des Burgondes	Les monastères du Jura	100 <i>aurei</i> /an	<i>De vita patrum</i> , 1, 5	467
Clovis	L'évêque Eptadius	<i>Multa pecunia</i>	V. Eptadii, 9	Début VI ^e s
Théodoric le Grand	L'évêque Césaire d'Arles	300 <i>solidi</i>	V. Caesarii, I, 36	Av. 526
Childebert I	L'ermite Euscicus	50 <i>aurei</i>	<i>Gloria Confessorum</i> , 81	531
Radegonde, épouse de Clothaire I	L'ermite Iohannes	1000 <i>solidi</i>	V. Radegundi, II, 4	555/560
Childebert I	L'évêque Germain de Paris	6000 <i>solidi</i>	V. Germani ep. Parisiaci, 13	556/558
Frédégonde	Basilique Saint-Martin	<i>Multum pecuniae</i>	HF, X, 11	590
Clothaire II	L'évêque Arnulf	100 <i>aurei</i>	V. Arnulfi, 14	614/629
Clothaire II	Amatus, abbé de Remiremont	c. 200 <i>aurei</i>	V. Amati, 16	620/629
Bathilde, épouse de Clovis II	Luxeuil et autres cloîtres bourguignons	<i>Pecuniam innumerabilem</i>	V. Bathildis, A, 8	648/680
Théodoric III et Clothaire III	Abbatiale de Noyon	<i>Multos solidos</i>	V. Eligii, II, 77	663/673

Tableau 6 – Dons des rois mérovingiens aux institutions ecclésiastiques, V^e-VII^e siècles

après 670, date du début de la production des deniers mérovingiens. Les monnaies permettent de reconnaître ici à nouveau un ajout tardif à l'oeuvre de Grégoire de Tours.

Il nous faut garder à l'esprit que les récits anciens, tant historiques qu'hagiographiques, s'attachent en priorité à relater des événements qui sortent de l'ordinaire, pouvant inspirer l'admiration, l'étonnement, l'imitation ou la réprobation, et non des faits appartenant à la vie quotidienne. Ce que les textes nous montrent surtout, ce sont les grands personnages, rois, aristocrates, évêques et abbés, des personnages possédant de grandes richesses, qu'ils dépensent avec ostentation. Il est très possible que les aumônes en or rapportées dans ces chroniques et ces vies de saints, loin d'être représentatives des réalités de l'époque, soient en réalité des exceptions et que la majorité

des aumônes aient été faites non en monnaie mais en nature.

Les sources écrites mérovingiennes ne mentionnent aucune dépense royale destinée à entretenir ou construire des infrastructures telles que bâtiments publics, routes et ports, ou à payer les services de fonctionnaires ou d'administrateurs civils.

1. 3. Les fonctions de la monnaie dans le public

La place du commerce dans les sources narratives est très limitée : 17 mentions sur 183, soit moins de 10 pourcents des fonctions mentionnées. Servir de moyen d'échange sur les marchés est loin d'être la seule fonction de la monnaie d'or mérovingienne.

Commerce	Sources	Datations
Un voleur revend à des marchands le métal volé dans une église	GM, 58	V ^e -VI ^e s
Neuf mentions dans l' <i>Histoire des Francs</i>		c. 524-589
Un Lyonnais, en revendant du vin qu'il coupe d'eau, gagne 100 <i>solidi</i> en quelques mois	GC, 110	VI ^e s
Germanus vend un cheval ; il demande 15 <i>solidi</i> , le marchand ne lui en donne que 12	V. <i>Germani</i> , 22	556/576
Un arien vend 40 <i>aurei</i> à un évêque arien un remède miracle	GC, 13	568/586
Sigiramus donne à un paysan 3 <i>solidi</i> pour acheter 6 bœufs	V. <i>Sigiramni</i> , 18	VII ^e s
Un clerc tente de vendre des reliques de saint Eloi	V. <i>Eligii</i> , II, 72	660/684
Saint Gangulf achète une fontaine 100 <i>solidi</i>	V. <i>Gangulfi</i> , 4	VII ^e /VIII ^e s
L'évêque Rubert de Salsbourg achète au duc Théodo le fisc de Piding <i>inter aurum et argentum cum millenis solidis</i>	V. <i>Hrodberti</i> , 8	Début VIII ^e s

Tableau 7 – Mentions du commerce dans les sources narratives mérovingiennes

Le portrait que font nos sources des marchands n'est le plus souvent guère reluisant : ils n'hésitent pas à acheter à bas prix des biens volés, à couper le vin pour s'enrichir rapidement, à escroquer leurs clients en leur vendant de prétendus remèdes ou des reliques. Voyant que Germanus est pressé par le temps, le marchand auquel il s'adresse afin de lui vendre sa monture en profite pour lui en donner un prix trop bas. Une punition divine vient le plus souvent sanctionner ces

mauvaises actions. C'est ainsi que, par exemple, un oiseau de proie s'empare de la bourse dans laquelle le Lyonnais qui vendait du vin coupé a serré tout son bénéfice, et la laisse tomber dans la Saône. Les marchands professionnels ne semblent pas être appréciés par les hagiographes. La vente d'un domaine se fait par contre de gré à gré, entre dignitaires ecclésiastiques et aristocrates, sans intermédiaires.

Rachats de captifs, rançons	Sources	Datations
Eptadius dépense <i>multa pecunia</i> reçus de Clovis, entre autres pour racheter des prisonniers	V. <i>Eptadii</i> , 9	Début VI ^e
Après la bataille de Vouillé, Eptadius délivre beaucoup de prisonniers de guerre <i>data pecunia</i>	V. <i>Eptadii</i> , 13	507
L'abbé Aventinus de Troie rachète Fidolus, capturé par Théodoric I ^{er} lors d'une campagne en Auvergne, 12 <i>aurei</i>	V. <i>Fidoli</i> , 3	c. 500-550
L'évêque Césaire d'Arles paie la rançon d'un Gaulois et de son enfant – que le père présente tour à tour vêtu en garçon, puis en fille, " <i>ut amplius solidos acciperet</i> "	V. <i>Caesarii</i> , 23-24	c. 500-550
Six mentions dans l' <i>Histoire des Francs</i>		524-590
Un prêtre de la basilique de Brioude rachète 30 <i>aurei</i> son serviteur arrêté abusivement par le comte Becco	<i>De virtutibus Iuliani</i> , 16	Ap. 533/534
Saint Aventinus de Troie envoie de l'argent pour délivrer des captifs	GC, 67	Mi-VI ^e
L'abbé Germanus vend un cheval afin de racheter un captif	V. <i>Germani Parisiaci</i> , 22	556/576
L'évêque Betharius rachète 500 <i>solidi</i> une partie des citoyens de Chartres suite au siège de la ville	V. <i>Betharii</i> , 9	c. 600
Naufragé sur la côte du Sussex, Wilfrid promet pour son salut beaucoup d'argent aux habitants qui viennent de le dépouiller	V. <i>Wilfridi</i> , 13	664/665
L'évêque Ledegarius (saint Léger) dépense 5000 <i>solidi</i> appartenant à l'église pour racheter sa ville d'Autun prise par ses ennemis	<i>Passio Ledegarii</i> , I, 4	662/679

Tableau 8 – Les rançons dans les sources littéraires mérovingiennes

Divers	V ^e	VI ^e	VII ^e
Corruption, achat de charges		6	3
Crédit		5	
Vol, pillage		4	1
Thésaurisation	1	4	
Mariage	1	2	
Standard de valeur		1	
Meurtre	1	1	
Fausse monnaie		1	
Signe de reconnaissance	1		
TOTAUX	4	24	4

Tableau 9 – Autres mentions de la monnaie dans les sources narratives mérovingiennes

Une autre fonction de la monnaie circulant dans le public est de permettre le rachat des captifs. C'est dire que la monnaie d'or, pour le grand public comme pour les rois, joue régulièrement un rôle dans les dépenses relatives aux guerres. Ne touchant pas de solde, les guerriers francs ne pouvaient compter que sur le pillage et la vente de prisonniers, soit contre rançon, soit comme esclaves, pour rentabiliser leurs activités guerrières.

La monnaie peut également servir à soudoyer des électeurs, acheter un évêché, payer un maire du palais pour obtenir un jugement favorable, payer des arrhes aux parents d'une fiancée, payer un tueur à gages. Dans de rares cas, elle est prêtée – avec ou sans mention d'intérêts –, accumulée ou thésaurisée. Le rôle de réserve de valeur est tenu de préférence par des objets de luxe, vaisselle d'or et d'argent, armes, bijoux, qui ajoutent à la fonction de réserve une fonction d'ostentation. Ces objets peuvent être fondus et monnayés si nécessaire.

2. Les pratiques monétaires à l'époque carolingienne

2.1. Les sources

Les sources narratives carolingiennes mentionnant la monnaie n'ont pas, jusqu'à ce jour, fait l'objet d'un recensement exhaustif. Nous n'avons rien trouvé dans Éginhard ou dans les Annales royales pour le règne de Pépin le Bref. Les Annales et Chroniques n'ont livré que sept mentions assurées et trois probables pour les règnes de Charlemagne et Louis le Pieux, de 768 à 840. À partir de 840, les sources ecclésiastiques, Vies et Miracles de saints et Annales de monastères, montrent que l'usage du denier d'argent s'est répandu jusque dans les campagnes et dans des régions périphériques comme la Bretagne et la Germanie. Les tributs payés aux Vikings sont bien représentés dans les sources du règne de Charles le Chauve, entre 840 et 877.

2.2. Les pratiques

Pour les règnes de Charlemagne et Louis le Pieux, très peu de chiffres sont donnés – trois –, et ils se rapportent exclusivement aux montants de tributs. Cent livres d'argent payées par les Frisons aux Danois pouvaient être ou non monnayées. Les marchands installés dans le port de Rerich, situé au nord de l'Elbe, payaient aux Danois des impôts qui pouvaient être aussi bien en nature qu'en monnaie.

Sources narratives	Datations
<i>Annales royales des Francs</i>	741-829
Éginhard, <i>Annales : Charlemagne</i>	768-814
Éginhard, <i>Vie de Charlemagne</i>	768-814
Éginhard, <i>Annales : Louis le débonnaire</i>	814-829
Thégan, <i>De la vie et des actions de l'empereur Louis le Pieux</i>	813-837
L'Astronome, <i>Vie de Louis le Débonnaire</i>	814-840
<i>Annales de Saint-Bertin</i>	830-882
Hagiographies	VIII ^e -IX ^e s.

Tableau 10 – Sources narratives carolingiennes mentionnant la monnaie¹⁰

Le trésor public géré par Tanculf pour le compte de Louis le Pieux contenait certainement des espèces. Ce petit nombre de mentions, et ce nombre encore plus petit de chiffres, montrent à la fois une continuité du point de vue qualitatif avec l'époque précédente – les fonctions de la monnaie qui y apparaissent, aumône, cadeau diplomatique, tribut, peut-être commerce, nous sont familières – et une rupture du point de vue quantitatif.

Pour les années 841-877, les *Annales de Saint-Bertin*, qui font immédiatement suite aux *Annales royales*, ajoutent onze mentions de paiements faits aux Vikings, et dans quelques cas, les moyens par lesquels les sommes nécessaires ont été réunies, ainsi que la mention d'un tribut payé par les Bretons à Charles le Chauve. L'argent est mentionné sous différentes formes dans ces Annales : le terme générique *pecunia* ; une monnaie réelle, le denier ; une monnaie de compte, le *solidus* ou sou de 20 deniers ; et la livre d'argent, qui pouvait soit désigner une masse de métal soit la livre de compte de 12 sous ou 240 deniers.

Les petites sommes levées par Charles le Chauve comme contributions auprès des manses et des marchands étaient libellées en deniers. Les sommes plus importantes payées par les grands propriétaires et les ecclésiastiques étaient le plus souvent libellées en *solidi*. Quant aux très grosses sommes payées aux Vikings, elles étaient libellées en livres d'argent. Il est probable que les Vikings formulaient leurs exigences en livres – en 866, il est précisé que l'unité est la livre de leur poids, *libra ad pensam eorum*, et non la livre carolingienne – et pesaient les tributs et les rançons au moment de leur réception¹¹. Ces tributs et rançons n'étaient sans doute pas uniquement constitués de monnaies. Les églises et les grands du royaume pouvaient payer leurs contributions en argent non monnayé. Les trésors monétaires du Moyen Âge trouvés dans les pays scandinaves montrent que les monnaies étaient considérées comme des lingots de métal par les Vikings, qui les thésaurisaient avec d'autres objets en argent et les coupaient en morceaux à l'occasion. Il est probable que certains de ces trésors soient les vestiges de tributs payés par les Francs dans le courant du IX^e siècle.

<i>Pecunia, solidi... Sous Charlemagne et Louis le Pieux</i>	Sources	Dates
Charlemagne envoyait de l'argent (<i>pecunia</i>) aux Chrétiens dans la misère et à l'église Saint Pierre à Rome	Éginhard, <i>V. K. M.</i> , 27	768-814
Le duc Arégise envoie de l'argent (<i>pecunia</i>) à l'empereur pour qu'il n'attaque pas les Bénéventins	Éginhard, <i>V. K. M.</i> , 10	786
Les Huns sont dépouillés de tout leur or et leur argent (<i>pecunia</i>)	Éginhard, <i>V. K. M.</i> , 13	c. 797
Le port de Rerich, qui par son commerce rapportait de grands impôts, est détruit par le roi danois Godfrid	Éginhard, <i>Annales, V. K. Annales royales</i>	808
Les Frisons paient 100 livres d'argent de tribut aux Danois	Éginhard, <i>Annales, V. K. Annales royales</i>	810
Charlemagne mentionne <i>pecunia</i> à quatre reprises dans son testament	Éginhard, <i>V. K. M.</i> , 33	811
Les Bénéventins paient 25000 <i>solidi</i> de tribut	Éginhard, <i>Annales, V. K. Annales royales</i>	812
Les Bénéventins paient 7000 <i>solidi</i> de tribut	Éginhard, <i>V. L. Annales royales L'Astronome, V. L.</i>	814
Les Bénéventins promettent de payer chaque année plusieurs milliers de pièces d'or ; la promesse est tenue "jusqu'à ce jour"	Thégan, <i>V. L.</i>	814-836/7
Louis le Pieux ordonne à son trésorier, Tanculf, de prendre soin du prêtre Grégoire aux dépens du trésor public	L'Astronome, <i>V. L.</i>	814-840

Tableau 11 – Mentions de la monnaie (au sens large) dans les sources narratives carolingiennes

<i>L'argent dans les Annales de Saint-Bertin</i>	Dates
Les Danois qui ravagent la région de Rouen reçoivent beaucoup d'argent (<i>pecunia</i>)	841
Les Normands ne laissent dans la région de Quentovic que les édifices rachetés à prix d'argent (<i>pretio</i>)	842
Les Danois brûlent Paris, à l'exception des bâtiments pour lesquels on leur donne beaucoup d'argent (<i>multa solidorum summa</i>)	857
Les trésors de l'église et les contributions des grands en argent paient la rançon de Louis, abbé du monastère de Saint-Denis et chancelier royal (<i>multae summae</i>)	858
Charles le Chauve lève une taxe pour payer 3000 livres d'argent aux Normands (<i>tria milia librarum argenti tribueret</i>)	860
Charles le Chauve lève 5000 livres d'argent à donner aux Danois pour préserver son royaume (<i>quinque milia libras argenti</i>)	861
Les Normands assiégés par les Danois leur donnent 6000 livres d'or et d'argent (<i>sex milia libras inter aurum et argentum</i>)	861
Robert le Fort donne aux Normands 6000 livres d'argent (<i>sex milibus argenti</i>)	862
Lothaire II lève une taxe de 4 deniers par manse dans son royaume pour payer les Normands (<i>quattuor denarios ex omni manso</i>)	864
À l'assemblée de Pitres, Charles le Chauve reçoit un tribut de 500 livres d'argent du duc des Bretons (<i>quinquaginta libras argenti</i>)	864
Charles le Chauve paie aux Normands 4000 livres d'argent, réunies en levant des contributions libellées en deniers (<i>quattuor millium libris argenti – ad pensam eorum – denarii</i>)	866
Charles le Chauve paie aux Vikings 5000 livres d'argent, réunies en levant des contributions libellées en <i>solidi</i> et deniers (<i>solidos – denarios</i>)	877

Tableau 12 – Mentions de l'argent dans les *Annales de Saint-Bertin*

Ces levées d'impôts extraordinaires fournissent des indications sur ce que devaient être les impôts en temps normal, ainsi que sur la stratification de la société franque. En 866, la taxe levée par Charles le Chauve était adaptée au volume des possessions de chacun : six deniers par manse libre, trois par manse servile, un denier par maison modeste, un demi-denier par chaumière. Les marchands devaient donner le dixième de leurs biens. Les Francs propriétaires de domaines devaient payer un impôt spécial, l'hériban, qui remplaçait le service armé, et qui, selon la valeur de leurs propriétés, allait de 5 à 60 *solidi* ou trois livres d'argent¹². Les ecclésiastiques devaient payer selon leurs moyens. Cette répartition suppose un recensement préalable et la tenue de registres par une administration. Elle suppose également que les habitants des campagnes avaient accès à la monnaie.

Les mentions de la monnaie dans les sources ecclésiastiques sont plus nombreuses – il nous est impossible ici d'être exhaustif. Ce qui importe, nous semble-t-il, c'est qu'elles décrivent des pratiques populaires. Nous ne sommes plus seulement dans l'entourage des grands, des évêques et des abbés. Vies de saints et annales de monastères présentent des gens du commun, moines, paysans, pèlerins, pêcheurs, taverniers, marchands, qui détiennent des deniers d'argent et en font usage dans la vie quotidienne. Le *solidus* ou sou de 12 deniers est utilisé à nouveau comme unité de compte, pour une grosse somme donnée aux moines de Saint-Denis.

Contributions	866	866, 2 ^e levée	877
Francs propriétaires	5 à 60 <i>solidi</i>	Argent et vin	1 <i>solidus</i>
Ecclésiastiques	Selon leurs moyens		4 deniers à 5 <i>solidi</i>
Marchands	10 % des biens		?
Manses libres	6 deniers	1 denier	8 deniers
Manses serviles	3 deniers	1 denier	4 deniers
Maisons (<i>accolae</i>)	1 denier		
Chaumières (<i>hospitiae</i>)	1/2 denier		

Tableau 13 – Contributions extraordinaires levées par Charles le Chauve en 866 et 877 pour payer les tributs vikings

10. Il conviendrait de compléter ces sources par un examen des polyptyques carolingiens (nous remercions Alain Dierckens pour cette remarque).

11. COUPLAND 2000, p. 62-63 12.

12. COUPLAND 2000, p. 67.

L'argent dans les sources ecclésiastiques	Sources	Dates
Un père place trois deniers sur la main atrophiée de sa fille, qui guérit lorsqu'elle laisse tomber les pièces sur l'autel	<i>Miracula sanctorum in Fuldense ecclesias translatorum</i>	838
Drogus, malade depuis des mois, achète quatre deniers de cierges comme offrande à saint Marcellin	<i>Translatio et miracula sanctorum Marcellini et Petri</i>	Av. 840
Dans une taverne, un pèlerin commande un demi-denier de vin, paie avec un denier et reçoit par erreur un denier de vin et un demi-denier de monnaie	Ermentaire, <i>De translationibus et miraculis sancti Filiberti</i>	840/ 862
Une jeune femme emporte toujours une bourse pleine de monnaie pour les pauvres quand elle se rend à Dorestad	Rimbert, <i>Vita Anskarii</i>	Av. 865
À Dorestad, quatre deniers servent à acheter du vin	Rimbert, <i>Vita Anskarii</i>	Av. 865
Lors d'une famine à Fulda, le muid de froment se vend dix "sicles" (deniers) d'argent	<i>Rudolfi Fuldensis Annales</i>	850
Lors d'une famine à Sens, les céréales se vendent entre 5 et 8 <i>solidi</i> le muid, le sel douze <i>solidi</i> (erreur pour deniers ?)	<i>Annales sanctae Columbae Senonensis</i>	868
Les flottes de pêche des monastères se groupent pour chasser la baleine, payant des <i>solidos contubernii</i> , une taxe de guilde	<i>Ex miracolorum sancti Vedasti Libro duo</i>	875
Une lettre d'Hincmar rapporte un don de 200 <i>solidi</i> aux moines de Saint-Denis : <i>ducentos scilicet solidos de meris denariis</i>	Flodoard, <i>Historia Remensis ecclesiae</i>	Av. 882
En Bretagne, des paysans déposent quatre deniers sur le seuil de leurs maisons et prient saint Malo pour que les Vikings ne les incendient pas	<i>Vita sancti Machutis</i>	Fin IX ^e

Tableau 14 – Mentions de l'argent dans les sources ecclésiastiques carolingiennes

Deux testaments	Sources	Datations	Monnaies	Autres biens	Donataires
Saint Rémi			97 <i>solidi</i> répartis en 15 dons à partager	Terres, forêts, vignes, prés, mobilier, esclaves, affranchissements	Églises, famille, pauvres, esclaves
Décès		533			
Source	Hincmar	845-882			
Rédaction		Av. 533			
Charlemagne			<i>Pecunia</i> , dans 3 cas sur 4 à la suite de <i>thesaurus</i> et	Trésors, or, argent, pierres précieuses, ornements royaux, livres, meubles, armes	21 villes métropoles, famille, pauvres
Décès		814			
Source	Éginhard	829-836			
Rédaction		811-814			

Tableau 15 – La monnaie dans les testaments de saint Rémi et de Charlemagne

3. Un tournant sous les premiers Carolingiens ? Les testaments de saint Rémi et de Charlemagne

Les mentions de la monnaie sont nombreuses dans les sources narratives du VI^e siècle, courantes dans celles de la première moitié du VII^e. L'arrêt de la frappe des *triens* d'or, vers 670, est suivi par une période de transition où des deniers sont produits dans de nombreux ateliers. La monnaie ne fait plus l'objet, dans les sources du dernier tiers du VII^e siècle et de la première moitié du VIII^e, que de très rares mentions dont deux laissent entrevoir la circulation conjointe de monnaies d'or et d'argent. La seconde moitié du VIII^e siècle voit la mention de la monnaie dans quelques chroniques, le plus souvent sous une forme générique : *pecunia*. Entre 840 et la fin du IX^e siècle, les tributs payés par Charles le Chauve aux Vikings occupent une place importante dans la continuation des *Annales royales*, les *Annales de Saint-Bertin*, et dans les sources ecclésiastiques. Elles nous permettent de voir l'utilisation des deniers par l'ensemble de la population pour payer des contributions extraordinaires. Une série d'anecdotes nous montrent les deniers utilisés pour régler des transactions de la vie quotidienne jusque dans les campagnes.

La raréfaction de la monnaie dans les sources narratives de Pépin le Bref à Louis le Pieux semble due à la nature même de ces sources. Sous les premiers Carolingiens, les textes narratifs disponibles s'intéressent exclusivement aux personnages de premier plan : rois, aristocrates, évêques et abbés. Les événements relatés sont généralement d'ordre militaire, politique et diplomatique. L'agriculture, l'artisanat, la construction, le commerce, le transport, la navigation, ce que nous appellerions aujourd'hui la vie du tissu socio-économique, n'apparaît que rarement. Les gens du peuple, n'appartenant ni à l'aristocratie, ni au haut clergé, ne font que de brèves apparitions dans nos sources, en tant que figurants. La plupart, contrairement aux membres de l'élite, sont anonymes ; ils sont désignés sous des noms communs, ce sont les pauvres, les clercs, les marchands, les dévots, les serviteurs. Dans les textes narratifs mérovingiens, la monnaie d'or tenait une place importante. C'était à la fois un instrument des échanges, de l'ostentation et de la thésaurisation des élites. La monnaie n'était pas seule à jouer ce rôle : on voit également dans ces sources des biens de valeur, vaisselle d'or et d'argent, chevaux, esclaves, terres, bijoux

et armes, thésaurisés, échangés, volés ou rachetés. La monnaie d'or faisait partie de cet éventail de biens de valeur. À ce titre, elle avait sa place dans les chroniques de l'élite mérovingienne.

Dans les chroniques des premiers Carolingiens, les biens de valeur, terres, chevaux, armes, vaisselle et bijoux précieux, tiennent toujours une place éminente. On les voit dans les butins, les testaments, les trésors, tributs et cadeaux. La monnaie d'or n'est plus disponible et ne fait plus partie des biens échangés par les membres des élites.

La monnaie d'argent ne trouve pas immédiatement place dans ces textes narratifs, parce son rôle n'est pas de circuler parmi les élites, mais parmi le peuple, auquel ces textes ne s'intéressent pas.

Lorsque la monnaie réapparaît en quantités dans nos sources, dans les années 840, c'est avant tout sous forme de très grosses sommes, exprimées non pas en unités monétaires réelles, les deniers, mais en unités de compte ou de poids, *solidi* et livres. Ces unités conviennent mieux aux transactions des grands. Les deniers par contre servent aux échanges quotidiens du peuple et à lever les contributions des paysans, artisans et marchands, rassemblées ensuite par les grands et versées aux envahisseurs vikings. Les sources ecclésiastiques nous montrent ces gens du peuple utilisant la monnaie pour faire des achats, payer des taxes ou des tributs, ou faisant l'aumône.

Deux testaments ont été conservés par les chroniqueurs. Le premier, rédigé dans le premier tiers du VI^e siècle par saint Rémi, mentionne 15 legs de *solidi* à partager entre le clergé de plusieurs églises, des membres de sa famille, des serviteurs et des pauvres¹³. Le second, rédigé par Charlemagne entre 811 et 814, ne cite aucune unité monétaire, mais uniquement le terme générique, *pecunia*, « de l'argent », à quatre reprises. Il nous semble qu'entre ces deux testaments, l'élite a changé d'attitude par rapport à la monnaie, largement remplacée dans les fonctions de réserve et de transmission de valeur par les métaux précieux non monnayés et les biens de luxe. La monnaie d'or convenait à l'élite et à ses pratiques, la monnaie d'argent convient mieux au peuple.

13. Nous faisons ici référence à la version courte de ce testament, rapportée par Hincmar dans la *Vita Remigii episcopi Remensis*, MGH, Vol. 3, p. 336-341 et considérée généralement comme authentique, et non à la version augmentée par Flodoard dans son *Histoire de l'église de Reims*.

Bibliographie

ANNALES DE SAINT-BERTIN

ANNALES DE SAINT-BERTIN, publiées pour la Société de l'Histoire de France par F. Grat, J. Vielliard, S. Clémencet, avec une introduction et des notes par L. Levillain, Paris, 1964.

DE BELFORT 1892-1895

A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, 5 vol., Paris, 1892-1895.

COUPLAND 2000

S. COUPLAND, The Frankish tribute payments to the Vikings and their consequences, *Francia. Forschungen zur westeuropäische Geschichte* 26, 2000, p. 57-75.

DUNCAN-JONES 1994

R. DUNCAN-JONES, *Money and government in the Roman Empire*, Cambridge – New York, 1994.

ÉGINHARD

ÉGINHARD, *La vie de Charlemagne*, suivie des *Lettres d'Éginhard*, Paléo, 2010.

FRÉDÉGAIRE

FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens*, traduction, introduction et notes par O. Devillers et J. Meyers, Turnhout, Brepols, 2001.

GRÉGOIRE DE TOURS

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Paris, Les Belles Lettres, 2005 [1995].

HEINZELMANN 2013

M. HEINZELMANN, *Eligius monetarius* : Norm aus Sonderfall ?, dans J. JARNUT & J. STROTHMANN (éd.), *Die Merovingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien* (Mittelalter Studien 27), Paderborn, 2013, p. 243-291.

JESSE 1924

W. JESSE, *Quellenbuch zur Münz- und Geldgeschichte des Mittelalters*, Halle-Saale, 1924.

LAUWERS 2015

CHR. LAUWERS, La monnaie dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, *BCEN* 52/1, 2015, p. 24-32.

MGH

B. KRUSCH, W. LEVISON (ed.), *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicorum*, 7 vol., Hanovre 1885-1951, en ligne : <http://www.dmgh.de/de/fs1/object/display.html?sortIndex=010:020>



REJOIGNEZ
LA COMMUNAUTÉ

iNumis

sur facebook
www.facebook.com/iNumisParis/



DÉCOUVREZ LES VENTES EN PRÉPARATION
LES NEWS ET ACTUALITÉS D'INUMIS
ET LES COUPS DE COEUR
D'INUMIS

et toujours www.inumis.com

Les prototypes romains des monnaies mérovingiennes

par Johan van Heesch*

Introduction

Dans cette contribution nous nous proposons d'étudier les prototypes romains des monnaies mérovingiennes. Soulignons tout de suite qu'il s'agit d'une première approche, qui ne prétend pas du tout être complète et qu'il s'agit d'un phénomène assez marginal, même rare. Après l'analyse des exemples les plus intéressants, la raison d'être de ces imitations sera abordée.

L'histoire monétaire des Mérovingiens est habituellement subdivisée en quatre périodes : l'époque où l'or romain domine (406-500), ensuite la frappe d'imitations de monnaies byzantines (500-570/80), suivie par la période du monnayage « national » (c. 580-c. 670), surtout de *tremisses* avec indications des monétaires et des lieux de frappe, et finalement la période du denier en argent (c. 670-755)¹.

Dans la majorité des cas, les monnaies d'or frappées par les Mérovingiens ont été inspirées par les sous d'or contemporains, essentiellement byzantins. Dans une première phase, il s'agissait de copies plus ou moins fidèles, sur lesquelles on peut encore reconnaître les noms des empereurs de Byzance comme Anastase, Justinien, etc. Au droit, on distingue le buste casqué de l'empereur presque de face et au revers, par exemple, une Victoire tenant une croix. Plus tard par contre, les monnaies mentionnant les monétaires (*monetarii*) évolueront de façon plus indépendante, bien que les revers restent dans la plupart des cas inspirés de monnaies byzantines. À partir du dernier quart du VI^e s., la Victoire au revers sera de plus en plus souvent remplacée par une croix sur des degrés, type introduit à Byzance à partir du règne de Tibère II (578-582) et, plus tard, occasionnellement, par une croix sur un globe, type introduit à Byzance sous le règne d'Héraclius (610-641)².

Ce phénomène d'imitation de monnaies byzantines n'est pas surprenant. Les peuples germaniques qui occupent des territoires de l'Empire romain n'ont pas connu de véritable économie monétaire et n'ont presque jamais – avant leur entrée dans l'Empire – frappé monnaie. Une fois dans l'Empire, ils se servirent des monnaies romaines en circulation et plus tard, quand leur pouvoir sembla bien établi, ils adoptèrent le système monétaire de leur partenaire commercial le plus important et le plus puissant, l'Empire byzantin. Il faut, bien sûr, distinguer l'imitation du faux monnayage. L'imitation de monnaies estimées est un phénomène très répandu ; pensons par exemple aux « chouettes » d'Athènes copiées de la Sicile jusqu'en Égypte et via le Levant en Arabie au V^e s. av. n. è., ainsi qu'aux florins de Florence copiés un peu partout en Europe occidentale à partir du XIV^e s.

Mais à côté de cette multitude de monnaies d'inspiration byzantine en Gaule, il existe des exceptions. Certaines semblent être des créations nouvelles ou suivre une iconographie « germanique », d'autres semblent inspirées de prototypes romains datant du Bas-Empire ou même exceptionnellement du Haut-Empire. C'est cette dernière catégorie qui est le sujet de cette contribution³.

Méthode

Plusieurs auteurs ont abordé le sujet des types monétaires des Mérovingiens. Citons ici surtout Arthur Engel et Raymond Serrure dans leur vieux mais très utile *Manuel*, Jean Lafaurie, Georges Depeyrot et récemment Arent Pol qui, dans un article exemplaire, a étudié les monnaies au type des deux soldats sur lesquelles nous reviendrons⁴.

Quelle est la méthode suivie pour cet article ? L'étude des monnaies mérovingiennes est évidemment handicapée par le manque d'ouvrages de références modernes. Il est certain que la base de données, en cours d'achèvement par Arent Pol, remédiera à cette lacune. La base de cette étude « exploratoire » – insistons ! – a été l'ouvrage d'Adrien de Belfort, retravaillé par Georges Depeyrot et complété par le recueil des trouvailles monétaires de Jean Lafaurie et Jacqueline Pilet-Lemière, le *Medieval European Coinage* de Philip Grierson et Mark Blackburn, les monnaies du Cabinet des Médailles de Bruxelles publiées par Hugo Vanhoudt et celles de Paris par Maurice Prou⁵. Les monnaies mérovingiennes étant petites, les illustrations des ouvrages anciens ne permettent pas toujours de bien distinguer les détails. Il est donc certain que de nombreux prototypes romains n'ont pas encore été reconnus. L'attribution et la datation des monnaies constituent également un problème que nous n'aborderons pas dans le cadre de cette contribution. Notre unique objectif est ici d'explorer le matériel disponible et de faire un premier repérage des monnaies inspirées de prototypes romains.

Il ne saurait être question dans cette première étude de présenter tous les exemples dans le détail, aussi n'avons-nous sélectionné que quelques cas marquants.

Les droits

Il est assez évident que les premières monnaies attribuées aux Francs, qui sont datées du V^e s., s'inspiraient de la monnaie courante. À cette époque, l'Empire Romain était encore maître de l'Occident. Les meilleurs exemples sont les rares siliques en argent, dont parfois nous ne sommes même pas sûrs qu'il s'agissait de véritables monnaies. L'exemple le mieux connu est sans doute la silique portant un buste impérial au droit et une croix ancrée au revers ; des exemplaires en ont été trouvés entre autres à Tournai et à Namur (**fig. 1**)⁶. Sur certaines de ces pièces nous pouvons reconnaître les vestiges du nom d'Honorius, mort en 423.

Plus singuliers sont le fameux sou de Huy et ses dérivés (**fig. 2**). Effectivement cette monnaie spectaculaire, pas forcément par sa beauté mais surtout par sa taille exceptionnelle (un sou au lieu d'un *tremissis*), nous montre le buste d'un personnage à tête nue, au visage très caractéristique semblant être copié d'un buste de l'empereur Magnence (350-353). Cette pièce a été frappée sous l'autorité du

* Conservateur du Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique. johan.vanheesch@kbr.be

monétaire Landegisilus vers 610. Bien qu'il soit difficile de prouver le lien avec les monnaies de Magnence (**fig. 3**), le rapprochement nous semble s'imposer. L'intérêt de cette monnaie réside surtout dans le fait qu'elle a servi de modèle pour toute une série de pièces frappées dans au moins dix-sept autres ateliers, tous situés dans le nord-est de la Gaule. Il a été suggéré qu'il s'agirait d'un seul graveur qui se déplaçait dans le nord du royaume Franc en offrant ses services aux différents ateliers⁷.

Une autre tête surprenante se trouve sur un *tremissis* du monétaire Marculfus frappé à Langres probablement au VII^e s. L'exemplaire illustré ici provient d'une vente *Münzen und Medaillen* des années 1990 (**fig. 4**, photo Arent Pol). Il s'agit d'une tête diadémée, légèrement dressée vers le haut, le regard tourné vers le ciel. Bien qu'une draperie soit visible en bas du cou, il est très tentant de chercher l'origine de ce buste remarquable dans les monnaies d'or de Constantin le Grand. Le parallèle montré (**fig. 5**) ici provient de l'atelier de Nicomédie et est conservé au Cabinet des médailles de Bruxelles. Il s'agit d'un buste diadémé dont l'origine remonte à l'époque des Séleucides⁸.

Un buste antique casqué figure sur un *tremissis* de Maestricht frappé sous l'autorité de Thrasemundus, probablement vers 620 (**fig. 6**). Cette pièce

est copiée sur les *nummi* romains *Urbs Roma* et *Constantinopolis*, monnaies extrêmement communes dans nos régions et datant des années 330-341. Ce buste est particulièrement fréquent à Reims (**fig. 7**) et on pourrait se demander si cette référence à Rome n'a pas été intentionnelle. N'oublions pas que les Rèmes étaient à l'époque de César des « amis du peuple romain » et que le nom de la cité même fait penser à Remus, qui figure avec Romulus en dessous de la louve au revers des monnaies *Urbs Roma*. L'image de Romulus et de Remus est encore visible aujourd'hui sur un bas-relief romain de la Porte de Mars à Reims et était donc certainement bien connue des Rémois⁹!

Un buste assez curieux figure sur un *tremissis* attribué à Châlon-sur-Saône ; la monnaie est publiée par de A. de Belfort mais n'a pas pu être retrouvée (**fig. 8**). Il s'agit clairement d'un buste casqué à l'« antique » fort proche de *quadrantes* de Domitien (**fig. 9**).



1. GRIERSON & BLACKBURN 1986, p. 90-97, 204.

2. Sur l'évolution des types : ENGEL & SERRURE 1891, p. 164-168 ; GRIERSON & BLACKBURN 1986, *passim* ; DEPEYROT 1998 (I), p. 25-26.

3. Pour l'Angleterre voir GANNON 2003.

4. ENGEL & SERRURE 1891 ; LAFAURIE 1974 ; DEPEYROT 1998 ; POL 2006.

5. BELFORT 1892 ; DEPEYROT 1998 et 2001 ; LAFAURIE & PILET-LEMIERE 2003 ; GRIERSON & BLACKBURN 1986 ; VANHOUDT 1988 ; PROU 1892.

6. MCCORMICK 2013, p. 346 (doc. et photo J. van Heesch) ; LAFAURIE 1987.

7. Buste de Magnence (350-353), BASTIEN 1983². Sou (Huy) et *tremisses* de la période II (575-675), plusieurs « ateliers » : Huy, Cologne, Soissons, Metz, Strasbourg, Spire, Mayence, Zülpich, Maestricht, Château-Thierry, Verdun, Namur, Mouzon, Laon, Naix-aux-Forges, Perthes, Dinant et un atelier indéterminé (*Saxo-Bacio*) ; voir BAUER 1951 ; LAFAURIE 1952, p. 106 (supplément) ; DEPEYROT 1998 (II), Huy, p. ill. 7 n°1.

8. Tête de Constantin le Grand, sou, 328-329, RIC VII, Nicomédie, 151. Langres (Haute-Marne), *tremissis*, Marculfus, VI-VII^e s : BELFORT 1892 n° 2188 ; PROU 1892 n° 155 ; *Münzen und Medaillen* (Bâle), Vente 81, 18-19 septembre 1995, lot 950.

9. Buste casqué à droite ou à gauche, style *Urbs Roma*, *nummus*, 330-341, RIC VII, Trèves, 547. Maestricht, *tremissis*, Thrasemundus, c. 620 et Reims (Marne), *tremisses*, bustes casqués, après 640 : POL 2006 ; VANHOUDT 1982, n° 84 ; CRINON 2003, nos 33-37, etc. (photo n° 37) ; DEPEYROT 1998 (II), Reims (Marne), p. ill. 25 n° 8. Merci à Jean-Marc Doyen de m'avoir signalé l'existence de ce bas-relief.

Fig. 1 – Pseudo-silique trouvée à Namur (voir MCCORMICK 2013, p. 346).

Fig. 2 – Sou de Huy (Cabinet des Médailles, Paris).

Fig. 3 – Sou d'or de Magnence.

Fig. 4 – *Tremissis* de Marculfus (Langres). Photo Arent Pol.

Fig. 5 – Sou d'or de Constantin le Grand, frappé à Nicomédie (Cabinet des Médailles, Bruxelles).

Fig. 6 – *Tremissis* de Thrasemundus frappé à Maestricht. (Cabinet des Médailles, Bruxelles)

Fig. 7 – Denier frappé à Reims. Photo : Jean Elsen, Vente 118.

Fig. 8 – *Tremissis* frappé à Chalon-sur-Saône (DEPEYROT 1998 (III), Chalon-sur-Saône, p. ill. 39 n° 57 (dessin de Belfort).

Fig. 9 – *Quadrans* de Domitien.

Bien que peu commun en Gaule, ce prototype de Domitien n'est pas à exclure. La légende au revers se lit *Dodo monita* et parfois *Domnitus*, ce qui pourrait expliquer un prototype de Domitien (81-96)¹⁰.

Le prototype le plus commun reprend le buste avec couronne radiée, parfois avec un bouclier sur l'épaule. Quelques exemples : le *tremissis* frappé à Anvers par Chlodigisilus ainsi qu'une série de deniers frappés à Poitiers (fig. 10). Le modèle d'origine est facile à identifier et ce buste typique provient clairement d'antoniniens romains du III^e s. dont les portraits portent tous une couronne radiée. Souvent ces monnaies mérovingiennes sont fort proches des antoniniens des Tetrici, usurpateurs en Gaule. Ces pièces, surtout leurs imitations, étaient extrêmement courantes¹¹. Ce qui est curieux, mais difficile à expliquer, c'est la « popularité », la fréquence de cette tête radiée sur les monnaies d'argent de Poitiers au VIII^e s.

Finalement, nous retrouvons au droit de certaines séries, deux bustes masculins jumelés comme à Autun (fig. 11). L'origine romaine de ce type monétaire n'est pas assurée, mais les bustes multiples sont assez fréquents dans le monnayage romain, surtout à la fin du III^e s., période caractérisée par une gestion de l'empire par des coempereurs. Citons comme exemples des monnaies de Carus et de Carin ainsi que celles de Carausius et ses « corégents », de Dioclétien et Maximien, ou encore les représentations de Postume et d'Hercule¹².



10

11

Les revers

La liste des revers inspirés des monnaies romaines est plus longue et nous ne présenterons ici que quelques exemples.

Dès le V^e s. nous trouvons des monnaies *pseudo-impériales* copiées de siliques avec au revers Rome ou l'empereur assis ; elles précèdent la phase qui sera caractérisée par des modèles d'origine byzantine¹³.

Un peu plus tard, peut-être dès le milieu du VI^e s., nous rencontrons une série tout à fait remarquable : celle des deux soldats avec un étendard

au milieu, très probablement frappée dans le nord de la Gaule. Cette série a fait l'objet d'une étude remarquable d'Arent Pol. Le prototype ne fait aucun doute : il s'agit du *nummus* constantinien au type *Gloria exercitus* frappé à Trèves entre 335 et 341 (fig. 12). Ces *tremisses* mérovingiens présentent parfois une lettre sur l'étendard, exactement comme sur le *nummus* de billon. Cette série, comme le démontre clairement l'étude de coins d'Arent Pol, est liée à des monnaies portant une Victoire de face au revers, dont un exemplaire provient de la nécropole mérovingienne de Broechem dans la province d'Anvers¹⁴.

Les spécialistes du haut Moyen Âge connaissent bien le monnayage du roi Théodebert, le premier Mérovingien à avoir frappé monnaie à son nom (fig. 13). La chose était tout à fait exceptionnelle, car jusqu'alors les monnaies franques avaient toujours mentionné les empereurs régnant à Constantinople. Un célèbre sou de Théodebert, probablement frappé à Vienne en France vers 540, commémore sa victoire en Italie et reprend (avec quelques modifications) un type romain des empereurs Honorius et Arcadius montrant un empereur debout tenant un étendard et une Victoire, un captif à ses pieds. Seule modification sur les monnaies de Théodebert, l'étendard est remplacé par une palme portée sur l'épaule. Il est probable qu'il s'agissait d'une référence à la Paix, toujours représentée tenant une palme. Théodebert fit d'ailleurs frapper d'autres *solidi* – du même style – avec la légende *Pax et Libertas*¹⁵.



12



13



14



10. Buste casqué à dr. : quadrantes de Domitien : cf. *RIC* II² nos 123, 234-6, 241 ; Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *tremissis*, *Dodo monita* ou *Domnitus* ?, VI^e-VII^e s. : DEPEYROT 1998 (III), Chalon-sur-Saône, p. ill. 39 n° 57 (dessin). Cette monnaie a été considérée comme douteuse parce qu'aucun exemplaire n'a pu en être documenté depuis le XIX^e s.

11. Anvers, *tremissis*, *Chlodigisilus*, 585-675 ; Quentovic, *tremissis*, VI-VII^e s. ; Rennes, *tremissis*, , 620-640 ; Orléans, deniers, *Martinus*, St Pierre, après 675 ; Poitiers, deniers, plusieurs types, après 675 ; denier indéterminé, après 675. Voir : DEPEYROT 1998 (II), Anvers, p. ill. 6 n° 1 (pl. 2), Quentovic (Pas-de-Calais), p. ill. 13 n° 2 ; Rennes : BELFORT 1892, n° 3734. DEPEYROT 2001, Orléans, p. ill. 13, no 4, Orléans St. Pierre n° 1, pl. 16-17 (et planche de photos 4) e.a. Poitiers n°s 3, 6-8, 15, 23, 25, 29, 66-68, atelier indéterminé, p. ill. 25 n° 9.

12. Par exemple BASTIEN 1994, pl. 151 n° 1. *Tremissis* : Thiverzay (Fontaine-le-Comte, Vendée), Iohannes, 560-585 ; Autun (Saône-et-Loire), Florus, Baudulfus, 585-620. Voir DEPEYROT 1998 (III), Thiverzay, p. ill. 15 n° 1 et pour Autun, p. ill. 37 n°s 8-9-10.

13. Siliques : BELFORT 1892, n°s 4999-5018 ; DHENIN 1980 (trouvailles à Vron/Somme) ; LAFAURIE 1987. Aire-sur-l'Adour (Landes), *tremissis*, 560-585, Escupilius, voir DEPEYROT 1998 (IV), Aire-sur-l'Adour, p. ill. 17 n° 2.

14. *Gloria exercitus*, deux soldats avec un étendard (avec e.a. H, M, N au centre de l'étendard) : *nummi* constantiniens (335-341), *RIC* VIII, Trèves, 105. Monnaies *pseudo-impériales*, *tremisses*, Francs (?), VI^e s. ; et peut-être au droit Le Mans, deniers, Audolaicus, Ebricharius, après 675. Voir POL 2006 (11 exemplaires signalés) ; VANHOUDT 1982, n°s 12-13 ; BELFORT 1892, n° 5442 ; DEPEYROT 2001, pl. 8, n°s 8-10-11.

15. Prototype : *Victoria auggg*, empereur debout à dr., tenant un *labarum* et avec captif à ses pieds, *solidus*, Honorius/Arcadius (395-402), *RIC* X, Milan, 1206d. Théodebert : BELFORT 1892, n° 1603 ; CALLU 1980 ; DEPEYROT 1998 (II), Cologne, p. ill. 2 n°1.

Fig. 10 – *Tremissis* frappé à Anvers (BnF, Cabinet des Médailles, Paris).

Fig. 11 – *Tremissis* frappé à Autun.

Fig. 12 – *Tremissis* anonyme avec deux soldats et un étendard (Cabinet des Médailles, Bruxelles).

Fig. 13 – Sou d'or de Théodebert (BnF, Cabinet des Médailles, Paris).

Une autre monnaie, peut-être la plus curieuse de toutes, nous montre au revers trois « têtes ». Il s'agit d'un *tremissis*, frappé par le monétaire Bauldulfus (fig. 14). L'atelier n'est pas identifié mais la pièce est très probablement d'origine franque. Le prototype est sans aucun doute un sou de la deuxième moitié du IV^e s. qui montre deux empereurs assis de face avec entre eux une Victoire, également vue de face (fig. 15). La déformation est impressionnante mais nous reconnaissons clairement les deux empereurs tenant une patère et la Victoire ailée. Mais la chose la plus intéressante est le fait qu'il s'agit d'un emprunt indirect, via un *thrymsa* anglo-saxon de c. 630 (fig. 16), dont un exemplaire, très dégénéré et de bas aloi, vient d'être découvert à Bossu-Gottechain en Belgique¹⁶!

D'autres types de revers sont très probablement également d'origine romaine. Passons en revue les exemples les plus clairs :

Un sou d'or de Bar-sur-Corrèze (fig. 17) montre un personnage armé d'un arc ; une lance est placée derrière lui. Bien qu'Apollon, Diane et Mars puissent avoir servi de sources d'inspiration, le nom du monétaire (Mariulfus) nous incline à y voir une représentation inspirée d'un *Mars ultor* (*Marti ultori*), avec un bouclier transformé en arc (fig. 18)¹⁷.

À Cérilly (Aveyron), nous retrouvons une déesse ou personnification assise devant un autel allumé (fig. 19) ; à Valujols (Cantal), en Auvergne, une figure qui est probablement inspirée d'une *Salus* avec un serpent (fig. 20)¹⁸. À Toulouse la louve romaine avec Romulus et Remus (fig. 21) est copiée de monnaies *Urbs Roma*¹⁹, et dans plusieurs ateliers on trouve des aigles, parfois avec leurs ailes éployées comme sur maintes monnaies de consécration du Haut et du Bas-Empire. À Argentat (Corrèze), un monétaire appelé Costantianus (fig. 22) a pu s'inspirer de *nummi* de Constance Chlore frappés à Lyon et sur lesquels figure l'aigle romain (fig. 23)²⁰.



Un grand *pseudo-solidus* du VI^e s. de Leudulfus (fig. 24) présente un cavalier nimbé à droite peut-être inspiré de monnaies de la série *Felicitum temporum reparatio* des années 350 (fig. 25)²¹. Terminons ce panorama avec deux représentations curieuses : un autel inscrit METTIS sur un *tremissis* de Théodebert II frappé à Metz (fig. 26), qui rappelle des monnaies romaines à la légende *Beata tranquillitas* des années 320, et un *tremissis* de *Fantolenus* frappé à Ardin (Deux-Sèvres), qui reprend entre deux palmes un étendard comme on le voit sur les monnaies *Gloria exercitus* ou même sur certains *quadrantes* de Vespasien frappés en 71 (fig. 27)²².

Conclusions

Notre enquête s'est essentiellement limitée aux monnaies publiées par A. de Belfort. Il est donc certain que beaucoup d'autres parallèles existent. Néanmoins il est clair qu'il s'agit d'un phénomène assez marginal et exceptionnel.

Les monnaies mérovingiennes témoignent-elles d'originalité ? Oui et non. À partir de 575, le monnayage dit « national », nous fait connaître des centaines d'ateliers et de nombreux noms de monétaires. Pourtant, du point de vue iconographique, le monnayage mérovingien est très répétitif et se rapproche par là des monnaies du Bas-Empire romain ou de celles de Byzance. Il ne faut pas oublier que l'immense variété iconographique, si caractéristique des monnaies romaines,



16. Deux empereurs assis de face avec la Victoire au milieu : sous de l'époque valentinienne, p. ex., *RIC IX*, Trèves nos 17, 75, etc. (Théodose I, Gratien, etc. c. 364-394). Légendes : *Victoria augg, bono reipublice nati*. Il s'agit d'un emprunt indirect par un *thrymsa* anglo-saxon (GRIERSON & BLACKBURN 1986, n° 667) ; BELFORT 1898, n° 5447 ; LAFAURIE & PILET LEMIERE 2003, p. 331 n° 85.92.10 (monnaie trouvée à Dompierre-sur-Yon, Vendée). Pour l'exemplaire belge : voir la contribution d'O. Vrielynck à paraître dans le *JAN* 2017/7.

17. Bar-sur-Corrèze (Corrèze), *solidus*, *Mariulfus*, 560-585 : Apollon avec arc marchant à droite ou interprétation d'un *Mars ultor* ? La légende *Mariulfus* et la lance derrière le personnage pourraient provenir d'une représentation de Mars. DEPEYROT 1998 (IV), Bar-sur-Corrèze, p. ill. 1 n° 1.

18. Personnage assis devant un autel allumé : Cérilly (Aveyron), *tremissis*, anonyme, 560-585, voir DEPEYROT 1998 (IV), Cérilly, p. ill. 19 n° 2 et *Vente Münzen und Medaillen* (Bâle), 18/09/1995, n° 943. Figure debout tenant un sceptre et un serpent (*Salus* ?), Valujols (Cantal), *tremissis*, Bonus, 585-620, voir DEPEYROT 1998 (III), Valujols, p. ill. 54 n° 1.

19. *Urbs Roma*, Louve avec Romulus et Remus au revers, *nummi* constantiniens (330-341), p. ex. *RIC VIII*, Trèves, 522. Toulouse, *tremissis*, VI^e-VII^e s., voir LAFAURIE 1969 et 1974.

20. Argentat (Corrèze), *tremissis*, Costantianus, 560-585, un aigle avec ailes déployées, motif très fréquent dans le monnayage romain. Par exemple *nummi* de Constance Chlore, BASTIEN, Lyon n° 387 ; *RIC VI*, Lyon, n° 202. Voir DEPEYROT 1998 (IV), Argentat, p. ill. 1 n° 1 ; LAFAURIE 1974, n° 14.

21. *Pseudo-solidus*, Francs (?), VI^e s. : *Ivegio vico* / Leudulfus s'inspire peut-être de *Feltemp reparatio* (ou *Gloria Romanorum*, Magnence, Aquilée) empereur avec tête nimbée, à cheval au galop (prisonnier), *aes 2*, Rome, *RIC VIII*, Rome, n° 153. Voir GRIERSON 1952, p. 44 n° 4 (Canterbury Hoard) et pl. VI n° 4.

22. Théodebert II ? (596-613), Metz (Moselle), *tremissis*, *Victoria Theodeberti Mettis* peut-être inspiré d'un *Beata tranquillitas*, autel surmonté d'un globe et avec inscription *VOTIS XX, nummi*, c. 320-324. Voir DEPEYROT 1998 (II), Metz, pl. 35 n° 2 ; de BELFORT 1892, n° 2895 ; connue depuis le XVII^e siècle mais jamais retrouvée. Bien que cette monnaie puisse être une fantaisie, je serais tenté de croire à son authenticité. Elle n'est pas reprise dans STAHL 1982. *Tremissis* de *Fantolenus* frappé à Ardin (Deux-Sèvres) : DEPEYROT 1998 (III), Ardin, p. ill. 45 n° 1 (BELFORT 1892, n° 256-7).



21



22



23



24



25



26



27



est un phénomène qui se limite à une période relativement bien déterminée entre environ 135 av. et 300 apr. J.-C.

Les Mérovingiens ont transmis la tradition d'un monnayage assez monotone, caractéristique du Bas-Empire, à l'époque carolingienne. Cette « mode » de monnaies sans références à des événements contemporains est donc passée du Bas Empire au Moyen Âge par les Mérovingiens.

Dans cet essai, nous avons surtout parlé d'exceptions. Que signifient-elles ? Que disent-elles sur l'organisation et le fonctionnement de la frappe monétaire ? Est-ce que l'image des monnaies était déterminée par un pouvoir central ou s'agissait-il plutôt d'initiatives locales et dans ce cas qui en décidait ? Nous ne connaissons pas grand-chose de l'organisation de la frappe monétaire entre 500 et 751. Certains phénomènes nous font penser à des initiatives de l'autorité centrale ou prises en concertation entre les différents rois, comme l'apparition des noms de monétaires et des ateliers, les changements d'aloï et le passage de l'or à l'argent vers 675. S'il y a eu des actions planifiées en commun, comment expliquer des types monétaires exceptionnels ?

La réponse n'est pas simple. Tout d'abord, nous ne devons pas oublier que cette période qui s'étend entre la chute de l'empire romain et le règne de Pépin le Bref couvre environ 250 ans ! Il est par exemple clair qu'entre 500 et 575, donc pendant la phase des monnaies pseudo-byzantines, la plus grande liberté a existé. Que des monnaies

inspirées des pièces *Gloria exercitus* aient pu être frappées à côté de monnaies imitées de Byzance le démontre. Mais même pour la période « nationale » et celle des deniers en argent, la question de qui décidait des images monétaires n'est pas évidente. L'apparition des noms des monétaires et des « ateliers » est clairement une initiative prise en concertation mais pour les exceptions présentées ici plusieurs explications sont possibles :

Premièrement, une initiative politique et intentionnelle du pouvoir central. C'est sans doute le cas des monnaies de Théodebert qui mentionnent son nom et dont l'iconographie est inspirée de ses conquêtes !

Deuxièmement, une initiative de la cité. Le fait que Reims marque une préférence pour la tête casquée de Rome pourrait illustrer ce phénomène.

Troisièmement, une initiative du monétaire lui-même. Nous avons vu que le nom du monétaire était parfois très proche du nom de l'empereur ayant frappé le prototype, ce qui pourrait avoir inspiré le choix du revers (Domitien – *Domnitus* ; Constance Chlore – *Constantianus* ; *Mars ultor* – *Mariulfus*). Cette pratique n'était pas neuve : sous la République romaine, déjà, certains choix iconographiques étaient inspirés par le nom du responsable des émissions²³.

23. Par exemple le denier RRC 344/1b au nom de Sabinus, dont le revers montre l'enlèvement des Sabin.

24. Qu'il me soit permis ici de remercier mes collègues Christian Lauwers et Arent Pol !

Fig. 14 – *Tremissis* de Baudulfus.

Fig. 15 – Sou d'or d'Eugène.

Fig. 16 – *Thrymsa* anglo-saxon (voir note 16).

Fig. 17 – Sou frappé à Bar-sur-Corrèze (Corrèze) par Mariulfus, 560-585 (voir note 17)

Fig. 18 – *Aureus* de Dioclétien avec Mars Ultor au revers.

Fig. 19 – *Tremissis* frappé à Cérilly : personnage devant un autel allumé (voir note 18).

Fig. 20 – *Tremissis* frappé à Valuéjols : figure debout tenant un sceptre et un serpent ? (voir note 18).

Fig. 21 – *Tremissis* frappé à Toulouse (voir note 19).

Fig. 22 – *Tremissis* frappé à Argentat par Costa(n)tianus.

Fig. 23 – *Nummus* de Constance Chlore frappé à Lyon (voir note 20).

Fig. 24 – *Pseudo-sou* des Francs (?) de Leudulfus.

Fig. 25 – *Aes* 2 de la série *Fel temp reparatio* (voir note 21).

Fig. 26 – *Tremissis* frappé à Metz au nom de Théodebert (Ier ?) (voir note 22).

Fig. 27 – *Tremissis* de Fantolenus frappé à Ardin (voir note 22).

Finalement, nous ne pouvons pas exclure non plus que certaines pièces ne soient pas des « monnaies », mais plutôt des objets monétiformes, ce qui expliquerait qu'elles soient souvent trouées ou pourvues d'une bélière.

Bibliographie

BASTIEN 1983

P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*, (Numismatique romaine. Essais, recherches et documents, I), Wetteren, 1983².

BASTIEN 1987

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413)*, (Numismatique romaine. Essais, recherches et documents, XVI), Wetteren, 1987.

BASTIEN 1994

P. BASTIEN, *Le buste monétaire des empereurs romains*, 3 vol., (Numismatique romaine. Essais, recherches et documents, XIX), Wetteren, 1994.

BAUER 1951

H.U. BAUER, *Der triens des Rauchomars*, *Schweizer Münzblätter*, 2/8, 1951, p. 96-102.

CALLU 1980

J.-P. CALLU, *Pax et Libertas* : une légende monétaire de Théodebert I^{er}, in : P. BASTIEN, F. DUMAS, H. HUVELIN, C. MORRISSON, *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 189-199.

CRINON 2003

P. CRINON, Reims (Marne, France) : corpus des monnaies mérovingienne (*Civitas, pagus, vicus sancti Remidii, ecclesia*), *RBN* 149, 2003, p. 59-150.

BELFORT 1892

A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, 5 vol., Paris 1892-1895 (réimpression augmentée d'une introduction et d'une bibliographie par Georges Depeyrot, Paris, 1996).

DEPEYROT 1998

G. DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or* (Collection Moneta 10, 11, 13 et 14), 4 vol., Wetteren, 1998.

DEPEYROT 2001

G. DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier* (Collection Moneta 22), Wetteren, 2001.

DHENIN 1980

M. DHENIN, Monnaies des V^e – VI^e siècles des nécropoles de Vron (Somme) et de Hordain (Nord), in : P. BASTIEN, F. DUMAS, H. HUVELIN, C. MORRISSON, *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 201-207.

ENGEL & SERRURE 1891

A. ENGEL & R. SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen Âge*, I, *Depuis la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'à la fin de l'époque carolingienne*, Paris, 1891.

GANNON 2003

A. GANNON, *The Iconography of Early Anglo-Saxon Coinage, Sixth to Eighth Centuries*, Oxford, 2003.

GRIERSON 1952

P. GRIERSON, The Canterbury (St. Martin's) Hoard of Frankish and Anglo-Saxon Coin-ornaments, *British Numismatic Journal*, 27, 1952, p. 39-51.

Les types exceptionnels présentés ici semblent suggérer qu'une certaine liberté a bel et bien existé, mais nous devons également accepter que pas mal d'incertitudes existent encore à ce propos²⁴.

GRIERSON & BLACKBURN 1986

P. GRIERSON, & M. BLACKBURN, *Medieval European coinage with a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum, Cambridge*, I, *The early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 1986.

LAFaurie 1952

J. LAFaurie, Les triens du maître de « Choe », *BSFN*, 7/4, 1952, p. 106.

LAFaurie 1969

J. LAFaurie, Tiers de sou mérovingien inédit frappé à Toulouse, *BSFN*, 24/2, 1969, p. 357-358.

LAFaurie 1974

J. LAFaurie, Les animaux dans la numismatique mérovingienne, dans : *Le bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles*, Paris, 1974, p. 137-150.

LAFaurie 1987

J. LAFaurie, Les dernières émissions impériales de Trèves au Ve siècle, in : H. HUVELIN, M. CHRISTOL & G. GAUTIER, *Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien*, Wetteren, 1987, p. 297-323.

LAFaurie & PILET-LEMIERE 2003

J. LAFaurie & J. PILET-LEMIERE, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V^e-VIII^e siècle)* (Cahiers Ernest-Babelon 8), Paris, 2003.

MCCORMICK 2013

M. MCCORMICK, Coins and the economic history of post-Roman Gaul : testing the standard model in the Moselle, ca. 400-750, in : J. JARNUT & J. STROTHMANN, *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, Paderborn, 2013, p. 336-376.

POL 2006

A. POL, Twenty-two soldiers, a goddess and an emperor : a small group of sixth-century pseudo-imperial tremisses with an unusual reverse type, in : B. COOK & G. WILLIAMS (éds), *Coinage and History in the North Sea World, c. 500-1250*, Leiden-Boston, 2006, p. 111-126.

PROU 1892

M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

RIC

The Roman Imperial Coinage, 10 vol., Londres, 1923-2007.

RRC

M. CRAWFORD, *The Roman Republican Coinage*, 2 vol., Londres, 1974.

STAHL 1982

A. STAHL, *The Merovingian Coinage of the Region of Metz*, Louvain-la-Neuve, 1982.

VANHOUDT 1988

H. VANHOUDT, De muntvondsten in België uit de Merovingische periode, *RBN* 134, 1988, p. 41-88.

Le fractionnement du numéraire romain au V^e siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire

par Jean-Marc Doyen*

La production de divisionnaires par fractionnement¹ ou sectionnement est, à l'époque romaine, un phénomène qui a touché tous les métaux et toutes les dénominations, à l'exception sans doute des plus petites valeurs, le quinaire d'argent et le *quadrans* de bronze. Ce sont toutefois les espèces les plus courantes, à savoir le *dupondius* et l'*as*, qui ont fait au début de l'Empire l'objet d'une fragmentation remarquablement abondante pour pallier la pénurie de petite monnaie².

Apparemment, aucune dénomination du Haut-Empire n'a échappé à la découpe. On connaît effectivement des fractions, généralement des moitiés, plus rarement des quarts, de médaillons d'or (**fig. 1**) et d'*aurei* (**fig. 2**)³, de médaillons d'argent et de bronze (**fig. 3-4**)⁴, d'antoniniens (**fig. 5**) et de deniers d'argent et de billon (**fig. 6-7**), de doubles sesterces, de sesterces, de *dupondii* et d'*asses* (**fig. 8-10**), plus rarement de *semissis*.

À côté de la découpe précise d'un multiple originellement de valeur double, souvent un *dupondius*, se développe une activité de fragmentation parfois étonnante destinée à produire du monnayage divisionnaire qui attend encore une étude d'ensemble. Ainsi dans le camp d'Anreppen (Rhénanie du Nord – Westphalie), occupé brièvement entre 4 et 9 de notre ère, 31 % des pièces sont coupées en deux, et pas moins de 13 % sont fragmentées de manières diverses (quarts, sixièmes, huitièmes)⁵. Ces techniques de débitage ont été soigneusement étudiées, dès 1975, par R. Majurel à partir de découvertes effectuées en Gaule Narbonnaise, mais ce travail s'est limité aux espèces julio-claudiennes⁶.

Si les monnaies romaines coupées du début de l'Empire constituent un phénomène connu de longue date, dont la bibliographie est considérable, on en sait finalement fort peu de choses. Son développement sous Auguste dans les futures provinces de Germanie et en *Gallia Belgica* a souvent été relevé⁷, mais on dispose de peu d'informations quantitatives concernant la Gaule intérieure et surtout l'Italie où le fractionnement, selon certains, « a commencé plus tôt et s'est aussi arrêté plus vite »⁸. Effectivement, les contextes italiens les plus anciens remontent au premier quart du I^{er} s. av. J.-C.⁹.



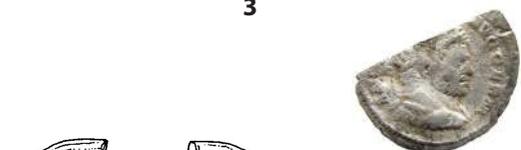
1



2



3



5



4



6



7



8

Fig. 1 – Quart de multiple d'or (6 *aurei*) de Gallien, Siscia, vers 264 : Hirsch 314, 23/09/2015, n° 3012 : 6,82 g.

Fig. 2 – Moitié d'un *aureus* de Dioclétien, Cyzique, vers 286-287 : Obolos 4, 2016, n° 805 : 2,39 g.

Fig. 3 – Moitié d'un médaillon d'argent de Gordien III : Hirsch 303, n° 3157 : 15,75 g.

Fig. 4 – Moitié d'un médaillon de bronze d'Antonin le Pieux, Rome, 138-161 : 25,31 g. Trouvé à Kingscote (G.-B.), d'après Timby 1998, p. 91, fig. 53.

Fig. 5 – Moitié d'un antoninien de Caracalla, Rome, 215 (RIC 261c) : <http://www.forumnumismaticum.com/gallery/index.php?cat=38513>, sans provenance.

Fig. 6 – Moitié d'un denier de Jules César : 1,60 g. <http://www.forumnumismaticum.com/t1547-drachme-et-deniers-fourres-ier-s-av-j-c>. Sans provenance.

Fig. 7 – Moitié d'un denier d'Antonin le Pieux, Rome, 145-161 : 1,04 g. Trouvé à Tytherington (South Gloucestershire, G.-B.), PAS GLO-91DF55.

Fig. 8 – Moitié d'un sesterce de Néron, Rome, 65 (RIC 438) : 19,84 g. Ebay 11-06-2015. Sans provenance.

Fig. 9 – Moitié d'un *dupondius* d'Auguste et Agrippa, Nîmes, 10-14 (RIC 159) : CGB bpv 421640, sans provenance.

Fig. 10 – Moitié d'un *as* de Trajan, Rome, 98-102 : 4,59 g. Trouvé à Reims (Doyen 2007, p. 163, n° 96).

Fig. 11 – *Aes 2* de Gratien, Lyon, 383 (Bastien 180) : 5,46 g. Vondrovec 2015, p. 456, Abb. 4 = NBD 43704 (Wien). Sans provenance.

Fig. 12 – *Aes 2* de Gratien, Lyon, 383 (Bastien 182) : 4,2 g. Wikimoneda.com. Sans provenance.

Fig. 13 – *Aes 2* de Magnus Maximus, Lyon, 383-386 (Bastien 186-187) : 3,70 g. Trouvé à Vireux (Ardennes). Inv. 1985-63.

Fig. 14 – *As* républicain (175-145 et 114-91 av. J.-C.) coupé par perforation : 12,84 g. Trouvé à Osselle (Doubs). Inv. FB 170.

Le statut et les motivations des individus qui ont pratiqué le fractionnement demeurent obscurs. J. van Heesch a autrefois souligné le fait que la découpe des *asses* lyonnais, tout comme celle des *dupondii* nîmois, est un phénomène essentiellement septentrional et militaire¹⁰. Dans son étude déjà ancienne du trésor de Terni, S. L. Cesano¹¹ a montré que « la variété des trouvailles où se rencontrent les monnaies coupées ne permet qu'une explication à leur existence : la pénurie de menue monnaie et l'initiative privée pour pallier ce manque »¹².

Une seconde explication a été avancée, celle de particuliers désireux de réaliser un plantureux bénéfice illicite à l'occasion de modifications monétaires. C'est la thèse soutenue entre autres par T. V. Buttrey¹³ et M. H. Crawford¹⁴, mais les deux hypothèses ne s'excluent pas l'une l'autre. En dehors des trésors, on a pendant longtemps sous-estimé, voire passé sous silence la résurgence de ce phénomène sur les sites de l'extrême fin de l'Empire¹⁵. À cette époque apparaissent des manipulations diverses dont les principales sont le fractionnement afin de produire des sous-multiples, et le rognage destiné à adapter à un nouvel étalon pondéral certaines dénominations devenues trop lourdes. L'existence même de certains aspects du phénomène a été parfois mise en doute, comme par exemple le cas des *aes* 4 rognés du V^e s. venant d'ateliers italiens. Les stigmates relevés semblent montrer qu'il s'agit de la rétraction du métal lors de la préparation des flans¹⁶.

Une autre pratique précédemment inconnue, relevant plus du rognage¹⁷ que de la fragmentation, a été récemment mise en évidence. Il s'agit de l'enlèvement d'une partie de la monnaie située assez systématiquement en haut, à gauche ou à droite du buste impérial, par l'enlèvement latéral (à la gouge ?) d'une petite pièce de métal en forme de biseau. Cette ablation particulière apparaît dès les années 330 sur les *nummi* réduits, mais elle touche essentiellement les *aes* 2 gaulois du type REPARATIO REIPVB émis entre 381 et 386/7, et plus particulièrement ceux de Lyon (fig. 11-12)¹⁸. Encore peu signalé dans nos contrées, ce type de manipulation existe indubitablement puisqu'il nous a été possible de l'observer sur le site de Vireux dans le département français des Ardennes (fig. 13). Kl. Vondrovec le considère comme antérieur à la frappe et l'image qui vient à l'appui de son hypothèse semble convaincante¹⁹. En revanche, se pose le problème du positionnement du flan lors de la frappe, puisque l'enlèvement se cantonne assez systématiquement à la zone située de part et d'autre de la tête.

L'identification du fractionnement des monnaies du Haut-Empire ne pose guère de difficultés.

L'épaisseur des flans a demandé la mise en œuvre de différentes techniques qui ont laissé d'indubitables stigmates. La méthode de fractionnement la plus courante est la découpe au burin, qui n'est pas applicable à toutes les dénominations. Les *asses* républicains, plus épais, sont parfois coupés par des coups de scie suivis d'une séparation par flexion. Dans d'autres cas de mieux en mieux documentés, le flan a été au départ foré en son centre ou latéralement, parfois de manière incomplète, avant d'être divisé en deux parties d'une taille identique (fig. 14)²¹.



* Univ. Lille, UMR 8164 – HALMA – Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens, F-59000 Lille. L'auteur remercie pour leur aide P. Biellmann, D. Billoin et Chr. Lauwers.

1. Plutôt que « cisailage » qui évoque le rognage des monnaies médiévales : DOYEN 2007, p. 37.
2. Sur la faiblesse de l'alimentation monétaire en Gaule à l'époque tibéro-claudienne, voir GIARD 1975 et surtout MARTIN 2015, p. 292-293. Ce dernier note toutefois à propos de cette pénurie « qu'elle n'est pas attestée dans les données archéologiques à l'époque augustéenne » (p. 272).
3. RAYNAUD 2015. On trouvera une bibliographie sur les *aurei* coupés p. 36, n. 1.
4. TIMBY 1998.
5. ILISCH 1999, p. 287.
6. MAJUREL 1975.
7. MARTIN 2015, p. 292-293 et carte fig. 106.
8. ZEHACKER 1984, p. 75 et bibliographie note 73.
9. MARTIN 2015, p. 218 et n. 87.
10. van HEESCH 2000, p. 160. Voir les données réunies dans DOYEN 2007, p. 60-62 et tabl. 17 à 21.
11. CESANO 1915.
12. ZEHACKER *et al.* 1984, p. 75.
13. BUTTREY 1972.
14. CRAWFORD 1970, p. 45.
15. Voir le travail, à l'époque novateur, de R. DELMAIRE, 1983, p. 135-139.
16. DEPEYROT 2010.
17. VONDROVEC 2015, p. 453, considère ces traces comme des *Justierspuren*, c'est-à-dire des traces d'ajustement pondéral.
18. VONDROVEC 2015.
19. *Ibid.*, p. 455, fig. 2.
20. À ma documentation, portant sur une vingtaine d'exemplaires, il faut ajouter une demi-douzaine de pièces venant du camp d'Oedenburg à Biesheim (Haut-Rhin) qui m'ont été aimablement signalées par P. Biellmann.
21. Nous reviendrons prochainement sur cette technique de découpage.

Le problème est plus complexe en ce qui concerne le monnayage de l'Antiquité tardive, caractérisé par des flans minces et fragiles. À moins de traces nettes de burin ou de cisaille et d'éventuels repentirs, comme dans le cas de grandes *maiorinae* de Magnence débitées en *aes* 4 comme à Bliesbruck (Moselle, F.)²² et ailleurs (fig. 15), la distinction entre découpe volontaire et cassure accidentelle devient extrêmement délicate sans passer par une étude en laboratoire. Ainsi, nous exprimons des réserves quant à l'enlèvement aléatoire de petits fragments de métal sur la tranche des antoniniens et imitations du III^e s. ou sur des *aes* 3 d'époque valentinienne comme l'ont supposé les auteurs de l'étude des monnaies du site de Bliesbruck²³.



1. Le problème des « enlèvements latéraux » : fractionnement volontaire ou accident ?

Un examen, sous la loupe binoculaire, de quelques dizaines d'exemplaires présentant des petits éclatements sur la tranche montre qu'il s'agit essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, d'éclats dus à la pression, un phénomène comparable à la retouche accidentelle que l'on observe sur certains outils préhistoriques en silex. Ces stigmates sont généralement expliqués par le piétinement des artefacts dans une matrice caillouteuse.

Afin de vérifier malgré tout si de telles manipulations de réduction de la masse par le prélèvement d'une petite quantité de métal sur le bord de la pièce étaient techniquement possibles, nous avons tenté l'expérience sur trois bronzes romains tardifs.

1. Un *nummus* de Constantin I^{er} (atelier indéterminé, vers 313-315) pesant 2,97 g, fort usé mais dont le métal ne présentait aucune trace de corrosion, a résisté à toutes nos tentatives d'enlèvement de matière à l'aide d'une pince (fig. 16).
2. Un antoninien de Gallien de la série dite « du bestiaire » (Rome, 267-268) pesant 2,50 g, dont le métal avait été soumis à une certaine corrosion, a subi facilement un enlèvement latéral toujours à l'aide d'une pince, opération effectuée à froid. Nous avons soustrait au flan, en deux coups de pince, deux petits fragments pesant au total 0,05 g (fig. 17a et 17b).
3. Un *aes* 3 réduit de Constance II, du type FEL TEMP REPARATIO, pesant 1,38 g, venant d'une

trouaille de site, qui avait apparemment nécessité un nettoyage vigoureux, a subi très aisément une ablation. Un unique coup de pince a permis d'enlever deux petits fragments pesant 0,05 g (fig. 18a et 18b).

Cette valeur de 0,05 g correspond apparemment à la moyenne d'un arrachement sur le bord. Il faut donc pratiquer cinquante fois l'opération avant d'obtenir la masse d'un antoninien de 2,50 g (cas n° 2). La rentabilité est faible, mais théoriquement possible. En revanche, on voit mal l'utilité de ces petits fragments de métal pour des particuliers. Le V^e s. est certes une période de pénurie monétaire mais elle ne manque pas de bronze-métal, bien au contraire : aussi bien les nécropoles que les habitats livrent d'importantes quantités d'objets en bronze. En outre, la métrologie des monnaies ébréchées que nous pensons d'origine essentiellement accidentelle, est trop aléatoire pour la mettre en rapport avec un quelconque ajustement à un étalon pondéral. Vu la date, la norme la plus logique semble celle de l'*aes* 4 théodosien frappé au 1/288^e de la livre (théor. : 1,15 g ; en pratique : 1,25 g)²⁴. Cet ajustement est techniquement aisé. Or, il n'apparaît pas de manière claire dans les données pondérales réunies jusqu'ici, alors que le rognage des *aes* 3, bien connu en Orient par exemple²⁵, permet une adaptation assez précise à la valeur de l'*aes* 4. Afin de poursuivre notre expérimentation, le même antoninien de Gallien a été ensuite coupé au burin. Il nous a fallu huit coups assez violents pour extraire un morceau pesant 0,18 g. Les stigmates, un biseau bien net suivi d'un arrachement, sont caractéristiques d'une découpe à l'aide d'un outil tranchant rectiligne (fig. 19). Quelles conclusions tirer de ces essais d'archéologie expérimentale ?

En travaillant à froid, hypothèse la plus probable pour des raisons techniques²⁶, il semblerait que les enlèvements sur le bord des monnaies ne soient réalisables qu'avec un métal déjà corrodé. Cette constatation appuie, dès lors, l'hypothèse de fractures accidentelles plutôt qu'une volonté de réduire la masse pour l'adapter à un étalon du reste bien incertain. Notons qu'en outre les enlèvements observés par Kl. Vondrovec affectent une forme bien différente. Ils sont effectués avant la frappe et se situent systématiquement au même endroit (vers 11h-2h) par rapport au portrait. Pour en revenir à notre enquête, nous avons exclu de nos décomptes... les monnaies présentant ces ébréchures placées de manière aléatoire. Toutefois, le problème n'est pas résolu pour autant, car toutes les demi-pièces ne sont pas forcément le témoignage d'un acte délibéré. Dès lors, seuls les exemplaires assurément coupés volontairement sont pris en compte.

22. GRICOURT, NAUMANN & SCHAUB 2009, n° 4991.

23. *Ibid.*, p. 721.

24. RIC X, p. 18.

25. SCHUBERT 1984, p. 137.

26. Un flan chauffé demandera deux pinces. Celle destinée à maintenir le flan brûlant laissera sans doute des traces, dont une déformation due à l'arrachement.

27. Je remercie J. van Heesch de m'avoir communiqué le fichier relatif à la Roche-à-Lomme (2048 ex.). De son côté, St. Genvier nous a transmis l'identification des 725 monnaies archivées récemment par ses soins.

28. STROOBANTS 2013.

29. *Ibid.*, p. 95.

30. *Ibid.*, p. 94.

31. *Ibid.*, fig. 18, n° 12 (coupé) et 8 (probablement cassé).

32. Voir DOYEN & LÉMANT 1984 et 1990.



17a

17b



18a

18b



19

Fig. 15 – *Aes* 4 obtenu par cisailage d'un *aes* 1 de Magnence (Trèves ?, 353) du type SALVS DD NN AVG ET CAES / Chrisme : 1,25 g ; 6 h. Coll. Musée de l'Ardenne, don J. Krygier. Sans provenance.

Fig. 16 – *Nummus* de Constantin I (Lyon ?, vers 315-318) : 2,97 g. Sans provenance.

Fig. 17a – Antoninien de Gallien (Rome, vers 267-268) : 2,50 g. Sans provenance.

Fig. 17b – Bord de la même monnaie après enlèvement à la pince.

Fig. 18a – *Aes* 3 de Constance II, atelier indéterminé, 351-361 : 1,38 g. Sans provenance.

Fig. 18b – Bord de la même monnaie après enlèvement à la pince.

Fig. 19 – Trace du cisailage de l'antoninien de Gallien fig. 17a.

2. Les monnaies coupées de la moyenne vallée mosane

2.1 Dourbes « *la Roche-à-Lomme* » (Namur, B)

Les données réunies par J. Lallemand pour le site de hauteur de *la Roche-à-Lomme* sont extrêmement problématiques en ce qui concerne la pratique du fractionnement. Sur les 2773 monnaies archivées au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique depuis les années 1950²⁷, J. Lallemand recense 46 monnaies qu'elle suppose « coupées ». Effectivement, sur les 37 monnaies antérieures à 260, deux sont indubitablement fractionnées en deux ; il s'agit d'asses de Titus et de Domitien. En revanche, nous sommes sceptiques à propos des 44 bronzes tardifs prétendument découpés (**tabl. 1**).

Dans les quelques cas où la vérification était possible, nous avons constaté qu'il s'agissait de monnaies naturellement brisées, la partie résiduelle correspondant grosso modo à des demis. Pour mémoire, l'essentiel des monnaies de Dourbes provient du tamisage des éboulis rocheux situés dans les pentes. Tout comme à Vireux, dont il sera question plus loin, le pourcentage de monnaies ébréchées et cassées est considérable dans un tel contexte. Il conviendrait dès lors de reprendre tous ces exemplaires afin de les examiner à la loupe binoculaire et de séparer les découpes volontaires des simples cassures. Nous doutons que de minuscules imitations constantiniennes (3 ex.) aient pu être coupées en deux, tout comme neuf imitations radiées, alors que celles de Vireux, au nombre de près d'un millier, échappent quasi totalement à ce type de manipulation. Les données relatives à Dourbes doivent donc être considérées comme des maxima. Le même problème se pose à propos des trouvailles de Neerharen-Rekem (prov. Limbourg, B.), elles aussi archivées par J. Lallemand²⁸. Les deux sous-ensembles, Neerharen-Rekem 1 et Neerharen-Rekem 2 ont livré respectivement 461 et 101 monnaies, dont 18 et 4 monnaies considérées comme coupées (3,90 % et 3,96 %) ²⁹. Le catalogue ne semble pas avoir clairement distingué les découpes volontaires des cassures accidentelles mais l'auteure de la synthèse est parfaitement consciente de ce biais³⁰. Ainsi sur les 18 monnaies illustrées dans la synthèse de Fr. Stroobants, figurent deux demi-*aes* 4 théodosiens, l'un certainement coupé, l'autre sans doute cassé³¹. Dans ce cas également, faute d'illustration adéquate, les données publiées doivent être considérées comme maximales.

En l'absence d'un protocole d'étude spécifique destiné à déterminer dans quelles conditions le fractionnement s'est produit, le doute subsiste sur les données de nombreux autres ensembles publiés précédemment. L'accumulation de données provenant de deux régions de Gaule, l'une septentrionale (Ardennes), l'autre orientale (Jura), est l'occasion d'attirer l'attention des numismates comme des archéologues sur une pratique encore mal documentée.

2.2. Vireux-Molhain « *le Mont des Vignes* » (Ardennes, F)

En attendant la publication exhaustive du numéraire provenant de ce site majeur³², un dépouillement portant sur les 1759 monnaies hors-trésors actuellement inventoriées nous a révélé la présence de treize monnaies coupées certaines et quatre possibles (**tabl. 2**), soit 0,97 % de l'ensemble.

Types	Dénom.	Fractions	N ^{bre}
Titus	as	1/2	1
Domitien	as	1/2	1
Gallien	antoninien	1/4	1
Postume	antoninien	1/2	2
Postume	antoninien	1/3	1
Postume	denier	1/2	1
Marius	antoninien	1/2	1
Claude II <i>divus</i>	<i>ae</i>	1/2	1
Imitations radiées	<i>ae</i>	1/2	9
Imitation GE (1)	<i>ae</i>	1/2	1
Imitation Cp	<i>ae</i>	1/2	2
Magnence/Décence	<i>aes</i> 2	"cisailé"	1
Période 348-361	<i>aes</i> 3	1/2	2
Période 364-378	<i>aes</i> 3	1/2	13
Période 388-402	<i>aes</i> 4	1/2	8
Période 388-402	<i>aes</i> 4	1/4	1
TOTAL			46

Tableau 1 – Monnaies fractionnées (ou supposées telles) de Dourbes « *Roche à Lomme* » (d'après les données de J. Lallemand et al.) (GE (1) = *Gloria exercitus*, un étendard ; Cp = *Constantinopolis*)

Règnes	Dates	Dénom.	Fract.	Masse (en g)	Fig.
Marc Aurèle (Faustine II ?)	161-180	sesterce	1/2	9,42	20
Indét.	100-200	<i>dupondius</i>	fgt	3,67	21
Postume	260-263	double sesterce	1/8	2,27	22
Postume	262	antoninien	>1/2 ?	2,09	
Claude II <i>divus</i>	270	antoninien	1/2	0,73	23
Constance II César	327	<i>nummus</i>	1/2	1,14	24
Indét.	336-337	<i>nummus</i>	1/2	0,76	
Indét.	348-350	<i>aes</i> 2	1/2	1,78	
Indét.	350-355	<i>aes</i> 2	1/2 ?	1,22	
Magnence	351-352	<i>aes</i> 2	fgt	0,82	
Magnence/Décence	351-352	<i>ae</i>	1/2	1,30	
Décence	353	<i>aes</i> 1	1/2	2,68	
Indét.	364-378	<i>aes</i> 3	2/3 ?	?	
Indét.	364-378	<i>aes</i> 3	1/4	0,59	
Indét.	367-374	<i>aes</i> 3	1/2	1,09	25
Indét.	388-402	<i>aes</i> 4	1/2 ?	0,64	
Indét.	388-402	<i>aes</i> 4	1/2	0,35	26

Tableau 2 – Les monnaies fractionnées de Vireux

Les données archéologiques, associées à la contextualisation du numéraire, montrent une brève occupation se situant dans les années 260-270, à laquelle succède une présence militaire permanente s'étendant des alentours de 280/290 jusque dans les années 425/430³³. Sur les 84 monnaies antérieures à 260 apr. J.-C., deux seulement ont été coupées : un sesterce de Faustine II ou Lucilla frappé sous Marc Aurèle (**fig. 20**), et un *dupondius* d'un empereur indéterminé du Haut-Empire (**fig. 21**). À la période immédiatement postérieure, du moins en ce qui concerne la date de frappe, appartient un curieux petit fragment (1/8^{ème}) de double sesterce de Postume (**fig. 22**), mais nous sommes convaincus que la découpe est beaucoup plus tardive, sans doute postérieure à 364 puisque la masse relevée est celle d'un *aes* 3 d'époque valentinienne, période qui est celle de la plus intense activité de fractionnement des monnaies tardives. Si l'on cherche une équivalence pondérale avec les dénominations du IV^e s., nous aurions parmi les monnaies fractionnées de Vireux (**fig. 23-26**) : un *aes* 1, un *aes* 2, deux *aes* 3, dix *aes* 4 et un demi-*aes* 4. Un antoninien de billon de Postume (2,09 g) a-t-il circulé au titre de la silique ? Ce n'est pas impossible, comme nous le verrons plus loin, mais la cassure pourrait être simplement accidentelle.

3. Les monnaies coupées des sites de hauteur jurassiens

Des recherches menées au sein d'un projet collectif de recherches (PCR) intitulé « Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté » en collaboration avec D. Billoin, nous ont permis d'étudier un nombre considérable de monnaies issues soit de niveaux stratifiés, soit de rejets de pentes³⁴. Une synthèse récemment publiée insiste sur le numéraire résiduel du Haut-Empire en contexte tardif, mais également sur les substituts (flans en plomb) et les monnaies manipulées³⁵.

Le numéraire de tous ces établissements perchés se caractérise par le nombre important de monnaies fractionnées, généralement sous forme de demis ou de quarts.

- À Menétru-le-Vignoble (Jura)³⁶, pas moins de 13 exemplaires, soit 4,1 % de l'ensemble des monnaies identifiables ou non (13/320), appartiennent à cette catégorie réunissant aussi bien des espèces du Haut-Empire (des *asses* uniquement) que des bronzes plus tardifs, les pièces coupées les plus récentes datant de 378-383 (**tabl. 3, fig. 27-36**). Presque tous les autres sites jurassiens de hauteur ont livré des monnaies mutilées de la même manière. Elles ont toutes fait l'objet d'une rapide présentation lors d'une synthèse récente³⁷.
- À La Châtelaine (Jura), sur les 53 monnaies antiques découvertes, deux ont été coupées : un demi-*as* fruste d'époque julio-claudienne, et un quart d'*aes* 2 imité, du type REPARATIO REIPVB (**fig. 37-38**). Le numéraire tardif est dominé par les espèces des années 383-388 et 388-402.
- À Écrille (Jura), ce sont un sesterce, un antoninien de billon et un *aes* 4 aux *vota* (383-388) qui ont été coupés (**fig. 39-41**).



Règnes	Dates	Dénom.	Fract.	Masse (en g)	Fig.
Est Gaule	II ^e /I ^{er} s. av. J.-C.	<i>bi</i> statère	1/4	1,60	27
Antonin le Pieux	139-161	<i>as</i>	1/2	4,00	28
Caracalla	208	<i>as</i>	1/2	4,68	29
Sévère Alex. (J. Mamaea)	224	<i>as</i>	1/2	6,01	30
Haut-Empire	?	<i>ae</i>	1/4	1,74	31
Constant I	349	<i>aes</i> 2	1/4	2,30	32
Constance II	348-350	<i>aes</i> 2	1/4	1,78	33
Valentinien I	364-375	<i>aes</i> 3	1/2	1,27	34
Indét.	348-386	<i>aes</i> 2	fgt	0,75	
Indét.	378-383	<i>aes</i> 4	1/2 ?	0,30	
Indét.	381-386	imit. <i>aes</i> 2	1/2	0,79	
Indét.	?	<i>aes</i> 3	1/4	0,62	35
Indét.	?	<i>aes</i> 3 ou <i>nummus</i>	1/2	0,51	36

Tableau 3 – Les monnaies fractionnées de Menétru-le-Vignoble

33. DOYEN 2009, p. 75.

34. Ces sites sont : La Châtelaine (Jura), *Vieux Château* ; Menétru-le-Vignoble (Jura), *Gaillardon*, *castrum* de Galardin ; Écrille (Jura) *La Motte* ; Sainte-Anne (Doubs), *Château* ; Poligny (Jura) *Les Marnes* ; Matafelon-Granges (Ain), *Château de Thoire* ; Montricher (Suisse), *Châtel d'Arrufens* ; Salins (Jura) *Château-sur-Salins* et Mouthier-Haute-Pierre (Doubs), *Château Varbey*.

35. BILLOIN & DOYEN 2015 [2016].

36. DOYEN 2011, p. 367-368.

37. BILLOIN & DOYEN 2015 [2016].

38. DOYEN 2011, p. 368.

Fig. 20 – Moitié d'un sesterce de Faustine II ou Lucille sous Marc Aurèle, Rome, 161-180 : 9,42 g. Vireux, inv. 1990-9.

Fig. 21 – Fragment de *dupondius* du II^e s. portant 5 coups de cisaille : 3,67 g. Vireux, inv. 2008-7.

Fig. 22 – Fragment (1/8^e ?) de double sesterce de Postume, atelier indét., 261 – mi-263 : 2,27 g. Vireux, inv. 1983-2.

Fig. 23 – Moitié d'un antoninien de Claude II *divus*, Rome, 270 (*RIC* 266) : 0,73 g. Vireux, inv. 2008-76.

Fig. 24 – Moitié d'un *nummus* de Constance II *césar*, Arles, 327 : 1,14 g. Vireux, inv. -.

Fig. 25 – Moitié d'un *aes* 3 de Valentinien I ou Valens, Trèves, 367-375 (*RIC* 32a ou 32b) : Vireux, inv. 1986-228.



- À Sainte-Anne (Doubs), nous relevons deux *dupondii* de Nîmes pour Auguste et Agrippa (un probable, coupé en deux ; un certain, coupé au quart, **fig. 42-43**), une pratique particulièrement fréquente au début de l'Empire pour ce type monétaire ; les deux exemplaires peuvent très bien avoir été récupérés tardivement dans cet état. Nous pouvons y ajouter deux demi-*aes* 2 du type REPARATIO REIPVB (**fig. 44-45**). Les monnaies coupées représentent 1,8 % des 227 monnaies antiques du site.
- À Matafelon-Granges (Ain), nous avons noté la présence de deux *aes* 3 et d'un *aes* 2 coupés (**fig. 46**) ; un sesterce a été retaillé puis perforé.

Nous avons évoqué plus haut le fractionnement des monnaies d'argent ou de billon. C'est le cas pour l'unique monnaie gauloise de Menétru, issue d'une unité stratigraphique (US 297) contemporaine d'un dépotoir US 280 daté au ¹⁴C de 422-582 apr. J.-C. Il s'agit d'un statère d'argent (ou de très bas électrum) coupé en quatre afin de correspondre à une siliqua taillée au 1/192^e de livre (**fig. 27**). La masse maximale attestée pour une siliqua de Jovin est de 1,72 g, alors que la taille légale au 1/216^e de livre implique une siliqua théorique de 1,50 g³⁸. Avec 1,60 g, ce quart de statère s'intègre parfaitement dans la fourchette pondérale de la petite monnaie d'argent du début du V^e s.

À Osselle *Reculot* (Doubs), un denier de Domitien, coupé au burin puis martelé en forme de petit lingot, pèse 0,96 g (**fig. 47**). Mais deux petits éclats latéraux ont fait décroître la masse originale qui se situait sans doute vers 1,20 g. Le site dont il provient a livré plusieurs dizaines de monnaies, essentiellement du IV^e s., la plus récente datant de 395.

La fragmentation du monnayage d'argent touche également les espèces impériales de billon, à savoir un antoninien coupé en deux de Valérien II (257-258) venant d'Écrille et pesant 0,82 g.

Fig. 26 – Moitié d'un *aes* 4, empereur et atelier indéterminé, 388-402 : 0,35 g. Vireux, inv. 2015-28.

Fig. 27 – Quart de statère de billon, Est de la Gaule, Fin II^e – 1^{er} tiers du I^{er} s. av. J.-C. (DT 3065) : 1,60 g. Menétru 263.

Fig. 28 – Moitié d'un *aes* d'Antonin le Pieux, Rome, 139-161 : 4,00 g. Menétru 317.

Fig. 29 – Moitié d'un *aes* de Caracalla, Rome, 208 (?) : 4,68 g. Menétru 293.

Fig. 30 – Moitié d'un *aes* de Julia Mamaea frappé sous Sévère Alexandre, Rome, 224 (*BMC* 202) : 6,01 g. Menétru 294.

Fig. 31 – Quart de bronze du Haut-Empire : 1,74 g. Menétru 276.

Fig. 32 – Quart d'*aes* 2 de Constant, Lyon, 349 (Bastien – : après 121 ou après 126) : 2,30 g. Menétru 107.

Fig. 33 – Quart d'*aes* 2 de Constance II, Aquilée, 348-350 (*RIC* 97) : 1,78 g. Menétru 108.

Fig. 34 – Demi *aes* 3 de Valentinien I, atelier indéterminé, 364-375 : 1,27 g. Menétru 42.

Fig. 35 – Quart d'*aes* 3 indéterminé : 0,62 g. Menétru 80.

Fig. 36 – Moitié d'un *aes* 4, empereur et atelier indéterminé, 378-383 : 0,30 g. Menétru 90.

Fig. 37 – Moitié d'un *aes* d'époque julio-claudienne : 4,04 g. La Châtelaine, inv. 2013-4. BILLOIN & DOYEN 2015 [2016], fig. 2 n° 1.

Fig. 38 – Quart d'*aes* 2 REPARATIO REIPVB imité : 0,94 g. La Châtelaine, inv. 2013-35. *Ibid.*, fig. 2, n° 4.

Fig. 39 – Moitié d'un sesterce de Marc Aurèle, Rome, 161-180. Écrille, inv. M.988. *Ibid.*, fig. 9, n° 1.

Fig. 40 – Moitié d'un antoninien de Valérien II César, Cologne, 257-258 (*MIR* 907^a) : 0,82 g. Écrille, inv. M.2006. *Ibid.*, fig. 9, n° 4.

Fig. 41 – Moitié d'un *aes* 4, empereur indéterminé, 383-388 : 0,37 g. Écrille, inv. M.2000. *Ibid.*, fig. 9, n° 5.

Fig. 42 – Moitié d'un *aes* ou *dupondius* de la République ou du début de l'Empire : 8,94 g. Sainte-Anne, inv. CM 2013-1a. *Ibid.*, fig. 10, n° 1.

Fig. 43 – Quart de *dupondius* d'Auguste et Agrippa, Nîmes, 20 av. – 14 par. J.-C. : 2,47 g. Sainte-Anne, inv. CM 2013-3. *Ibid.*, fig. 10, n° 2.

Fig. 44 – Moitié d'un *aes* 2 de Gratien, atelier indéterminé, 381-386/7 : 2,29 g. Sainte-Anne, inv. CM 2013-143.

Fig. 45 – Moitié d'un *aes* 2, empereur et atelier indéterminé, 381-386/7 : 1,40 g. Sainte-Anne, inv. CM 2013-92. *Ibid.*, fig. 10, n° 12.

Fig. 46 – Fragment d'un sesterce : 1,86 g. Matafelon. *Ibid.*, fig. 12, n° 12.

Fig. 47 – Denier coupé et martelé de Domitien, Rome, 81-96 : [0,96] g. Osselle-Routelle *Reculot*. Inv. FA 2014-1.

4. Répartition et chronologie

Il n'existe pas, au stade actuel, de banque de données permettant de déterminer les limites géographiques de la pratique du découpage des monnaies à la fin de l'Antiquité. Il est toutefois certain que le fractionnement ne se limite pas aux frontières de l'Empire romain puisque des bronzes sénatoriaux coupés apparaissent dans le *Barbaricum* aux IV^e et V^e s.³⁹

À l'intérieur des provinces de l'Empire, l'étude la plus récente est celle de Fr. Stroobants citée plus haut⁴⁰, faisant suite à celle déjà ancienne de R. Delmaire⁴¹. Celui-ci voyait dans la pratique de la découpe une conséquence de la loi de 395 ordonnant le retrait de la *pecunia maiorina* (*aes* 2), laissant les *centenionales* (*aes* 3 et 4) comme seules dénominations en circulation⁴². Mais l'hypothèse n'est pas confirmée par les faits, comme semblent le montrer les données de Bliesbruck⁴³. D. Gricourt et ses collaborateurs y voient plutôt une conséquence de la raréfaction du bronze après les invasions de 406-407. R. Delmaire date le phénomène des années 410-450⁴⁴. Cette datation s'accorde fort bien avec celle proposée pour Menétru-le-Vignoble. La chronologie proposée s'appuie sur un abondant mobilier et sur plusieurs datations au radiocarbone. L'étude numismatique, portant sur 328 objets monétaires

ou assimilés, atteste une première occupation du site autour des années 418/420 avec un éventuel prolongement au-delà de 530. Nous avons vu que la découpe des monnaies y touchait de multiples dénominations : statère de billon gaulois, *asses* d'époque antonine ou sévérienne, *aes* 2 et *aes* 3, voire *aes* 4.

Dans le sud et le sud-est de la Gaule, la pratique du débitage des monnaies se rencontre assez fréquemment au V^e s., par exemple sur le site de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille⁴⁵, où les monnaies coupées représenteraient 4,6 % (27/585), valeur fort proche de celle observée à Menétru (4,1 %). À Hières-sur-Amby (Isère), sur l'*oppidum* de Larina, les monnaies fractionnées, essentiellement des moitiés, sont également bien attestées, avec neuf exemplaires (9/656 = 1,37 %), la plupart (7 ex.) étant des *aes* 4 théodosiens⁴⁶.

Nous espérons, avec la présente note, avoir attiré l'attention des numismates sur la date tardive du phénomène de découpe des monnaies impériales, y compris les bronzes sénatoriaux qui jouent encore, au V^e s., un rôle non négligeable dans la circulation quotidienne. Pour le numéraire du IV^e s. et du début du siècle suivant, il conviendra désormais de témoigner la plus extrême prudence dans l'observation avant de déclarer coupée une monnaie fragmentaire.

39. HORSNAES 2002, p. 85, n° 65 : quart de sesterce fruste pesant 5,72 g, provenant de Lundeborg au Danemark, site daté des IV^e et V^e s.

40. STROOBANTS 2013, p. 93-94.

41. DELMAIRE 1983.

42. *Cod. Th.* IX, 23.2.

43. GRICOURT, NAUMANN & SCHAUB 2009, p. 723-724.

44. DELMAIRE 1983, p. 138.

45. BOUVRY-POURNOT *et al.* 2007.

46. BOMPAIRE 2011, p. 250-274.

Bibliographie

BASTIEN 1987

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Du règne de Jovien à la mort de Jovian (363-413)*, Wetteren, 1987 (*Numismatique Romaine XVI*).

BILLOIN & DOYEN 2015 [2016]

D. BILLOIN & J.-M. DOYEN, avec la coll. de Ph. GANDEL, La circulation monétaire sur les sites de hauteur tardo-romains et alto-médiévaux du massif jurassien (vers 400-900 apr. J.-C.), *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2015-2016/5-6, p. 229-269.

BOMPAIRE 2011

M. BOMPAIRE, Annexe 2. Catalogue des monnaies antiques de Larina, dans P. PORTE *et al.*, *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge. Tome 2. Domaines ruraux et forteresses de hauteur*, Paris, 2011, p. 250-274.

BOUVRY-POURNOT *et al.* 2007.

J. BOUVRY-POURNOT, J. FRANÇOISE & M. MOLINER, Les monnaies de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille, bilan préliminaire, *BSFN* 7, 2007, p. 160-165.

BUTTREY 1972

T. V. BUTTREY, Halved coins, the Augustan reform, and Horace, Odes I.3, *AJA*, LXXVI, 1972, p. 31-48.

CESANO 1915

S.L. CESANO, Contributo allo studio delle monete antiche dimezzate. Ripostiglio di Terni, *RIN*, 1915, p. 11-38.

CRAWFORD 1970

M. H. CRAWFORD, Money and exchange in the Roman world, *JRS*, LX, 1970, p. 40-48.

DEPEYROT 2010

G. DEPEYROT, Les *aes* 4 rognés du cinquième siècle : mythe ou réalité ? Question de technologie monétaire, *BCEN* 47/1, 2010, p. 212-216.

DELMAIRE 1983

R. DELMAIRE, Un trésor d'*aes* 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V^e siècle), *Trésors Monétaires V*, 1983, p. 131-185 et pl. XXXIX-XLIII.

DOYEN 2007

J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Reims, 2007 (*Archéologie Urbaine à Reims* 7).

DOYEN 2009

J.-M. DOYEN, Les monnaies, dans P. CATTELLAIN & N. PARIDAENS (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles - Treignes, CReA - Cedarc, 2009 (*Études d'Archéologie 2 - Artéfacts* 12), p. 52-76.

DOYEN 2011

J.-M. DOYEN, Les monnaies de Menétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes, dans Ph. GANDEL & D. BILLOIN, *Le site de Gaillardon à Menétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *RAE* 60, 2011, p. 359-370 et 386-406.

DOYEN & LÉMANT 1984

J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *La fortification antique de Vireux, 1, Les monnaies*, 1984 (*Amphora* 35).

DOYEN & LÉMANT 1990

J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *Les monnaies antiques de Vireux*, 2, 1990 (*Amphora* 60-61).

GIARD 1975

J.-B. GIARD, La pénurie de petite monnaie en Gaule au début du Haut-Empire, *JS*, 1975/2, p. 81-112.

GRICOURT, NAUMANN & SCHAUB 2009

D. GRICOURT, J. NAUMANN & J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselles). Fouilles 1978-1998*, Paris, 2009 (Blesa 5).

HORSNAES 2002

H. HORSNAES, Roman bronze coins in *Barbaricum*. Denmark as a case study, *Nordisk Numismatik Årsskrift*, 2000-2002 (2006), p. 53-99.

ILISCH 1999

P. ILISCH, Die Münzen aus den römischen Militäranlagen in Westfalen, dans W. SCHLÜTER & R. WIEGELS (ed.), *Rom, Germanien und die Ausgrabungen von Kalkriese, Osnabrück, 1999* (*Osnabrücker-Forschungen zu Altertum*, Band 1), p. 279-291.

MAJUREL 1975

R. MAJUREL, Monnaies divisionnaires de fortune de la numismatique antique de Nîmes, *Acta Numismatica* V, 1975, p. 15-26.

MARTIN 2015

ST. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C./I^{er} s. p.C.)*, (*Scripta Antiqua* 78), Bordeaux, 2015.

RAYNAUD 2015

R. RAYNAUD, *Les aurei découpés* – supplément 6 : Gordien III, *BCEN* 52/2, 2016, p. 36.

RIC X

J. P. C. KENT, *The Roman Imperial Coinage*. Volume X. *The divided empire and the fall of the western parts AD 395-491*, Londres, 1994.

SCHUBERT 1983

H. SCHUBERT, *Studien zum spätrömischen Münzumlaf in Ägypten*. 1. *Folles- und Aes-Schätze aus dem 4. Jahrhundert n. Chr.*, Berlin, 1983 (*Studien zu Fundmünzen der Antike*, Band 2. Aufsätze), p. 75-267.

STROOBANTS 2013

Fr. STROOBANTS, Coins and coin use at the late Roman village of Neerharen-Rekem, *Relicta* 10, 2013, p. 71-128.

TIMBY 1998

J. R. TIMBY, *Excavations at Kingscote and Wycomb, Gloucestershire. A Roman estate centre and small town in the Cotswolds with notes on related settlements*, Cirencester, 1998.

van HEESCH 2000

J. van HEESCH, Some considerations on the circulation of Augustan and Tiberian bronze coins in Gaul, dans R. WIEGELS (éd.), *Die Fundmünzen von Kalkriese und die frühkaiserzeitliche Münzprägung. Akten des wissenschaftlichen Symposiums in Kalkriese, 15-16 April 1999*, Möhnsee, 2000 (*Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Antike-Rezeption*, Band 3), p. 153-170.

VONDROVEC 2015

KI. VONDROVEC, Justierspuren auf spätrömischen Buntmetallmünzen ?, dans W. SZAIVERT, N. SCHINDEL, M. BECKERS & KI. VONDROVEC (ed.), *TOYTO APECH TH XWPA, Festschrift für Wolfgang Hahn zum 70. Geburtstag*, Vienne, 2015, (*Veröffentlichungen des Instituts für Numismatik und Geldgeschichte* Band 16), p. 453-459.

ZEHNACKER et al. 1984

H. ZEHNACKER, J.-Cl. RICHARD & J.-N. BARRANDON, La trouvaille de la Ville-neuve-au-Châtelot (Aube), *Trésors Monétaires* VI, 1984, p. 9-92.



Tout bien pesé... Quelques données nouvelles sur l'usage de la monnaie mérovingienne en Belgique

par Amélie Vallée¹ & Denis Henrotay²

La publication récente du cimetière mérovingien de Bergilers, fouillé dans les années 1980-90, a permis la valorisation d'un *tremissis* wisigothique et d'une balance monétaire à tare fixe³, présentés dans le cadre de la journée d'étude consacrée à la monnaie entre Antiquité et haut Moyen Âge. La redécouverte de l'une de ces balances dans les collections de l'Institut archéologique du Luxembourg d'Arlon a parallèlement motivé une analyse de l'objet, permettant l'identification de sa provenance et sa datation⁴. Ces nouvelles données enrichissent l'inventaire des balances mérovingiennes connues à ce jour et justifient un bilan sur l'état de la documentation pour le territoire belge.

La nécropole de Bergilers

Elle est localisée à une dizaine de km au sud-ouest de Tongres, à environ 1,5 km à l'est de l'ancienne chaussée romaine Bavay-Cologne, à la confluence du Geer et de l'Yerne, sur un versant s'inclinant en pente douce vers le nord-est (fig. 1). Elle est établie à proximité des vestiges de la *villa* gallo-romaine de *Basse-Voie* occupée du début du I^{er} siècle ap. J.-C. à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle⁵. Un second pôle d'occupation se situe au croisement de l'axe routier avec le Geer où un relais routier des II^e et III^e siècles⁶ ainsi qu'un cimetière de la fin du IV^e et du début du V^e siècle⁷ sont installés de part et d'autre du cours d'eau.

La fouille partielle du cimetière a livré vingt-cinq inhumations datées des trois premiers quarts du VII^e siècle dont cinq tombes masculines, deux féminines et trois sépultures d'enfants identifiées sur base du mobilier (fig. 2). Malgré les pillages, la structure de certains caveaux, la richesse de quelques ensembles funéraires et la qualité de certains objets témoignent de l'importance que devaient revêtir quelques membres de cette petite communauté rurale. Ainsi, une pièce wisigothique, remployée en pendentif, a été découverte dans le caveau maçonné de la tombe féminine 17 qui, bien que perturbé, contenait encore un ensemble de neuf perles en verre et en ambre. La balance provient de la sépulture masculine 1, l'une des mieux dotées de la nécropole⁸.

Le *tremissis* de Récarède I^{er} de la sépulture 17

Sur les deux faces du *tremissis* est reproduit le buste de Récarède I^{er} (fig. 3), roi wisigoth de la fin du VI^e siècle (586-601)⁹. Le souverain est représenté avec de longs cheveux arrivant aux épaules. L'habit schématisé pourrait représenter une cuirasse¹⁰. Au droit, le buste est entouré du nom et du titre du souverain (+RECCARETVS RE+). Le lieu de frappe de la pièce, *Hispalis* (actuelle Séville), et un qualificatif du souverain (+ISPALI PIVS) sont mentionnés sur le revers¹¹. Chaque légende commence par une croix surmontant la tête du personnage¹². La pièce, montée en pendentif, est munie d'une bélière.

Très peu de pièces wisigothiques de la fin du VI^e et du VII^e siècle ont été découvertes dans le nord de la Gaule. En fait, l'examen de leur répartition semble documenter une circulation en deux temps. Avant 575, elles se concentrent principalement dans la péninsule ibérique et en Septimanie¹³, mais se retrouvent également le long des côtes atlantiques et à l'intérieur des terres, surtout le long des cours d'eau, jusqu'en Frise et, de l'autre côté de la Manche, dans le Kent. Dès les années 580, elles ne sont plus identifiées qu'exceptionnellement au-delà de la Septimanie et des Pyrénées¹⁴. Outre le *tremissis* découvert à Bergilers, l'on ne recense pour le nord de la Gaule au VII^e siècle que trois autres pièces. Deux *tremisses* du roi Svinthila (621-631), frappés à Narbonne et à Tarragone, ont été retrouvés dans le trésor de Mons (vers 640-645 ou 650)¹⁵. Celui de Wieuwert (620-625) a livré un *tremissis* de Sisebut (612-621), frappé à Séville (*Hispalis*), aussi monté en pendentif¹⁶. Cette situation fait suite, pour diverses raisons, au développement de l'activité des ateliers monétaires du sud de la Gaule qui transforment les monnaies byzantines et wisigothiques et diffusent leur monnaie vers l'Europe du Nord¹⁷ comme l'illustre la découverte en Belgique de plusieurs pièces du VII^e siècle issues de ces ateliers¹⁸. Les quelques pièces wisigothiques retrouvées dans les contrées septentrionales mettent en lumière les contacts encore établis avec les régions méditerranéennes, probablement par l'intermédiaire du Midi de la Gaule¹⁹.

1. Aspirante F.R.S.-FNRS, UCL-CRAN. Cette étude est réalisée dans le cadre des recherches financées par la Politique scientifique fédérale au titre des Programmes Pôles d'attraction interuniversitaires PAI VII/9-CORES, 2012-2017.

2. SPW-DGO4-Direction extérieure du Luxembourg ; secrétaire-conservateur de l'Institut archéologique du Luxembourg.

3. VALLÉE 2014a.

4. VALLÉE 2014b ; HENROTAY 2015.

5. Seules les peintures ont fait l'objet d'une publication : DELPLACE 1991, p. 26-28.

6. THILL 1968, p. 47-52.

7. ALENUS 1978, p. 77-81.

8. VALLÉE 2014a.

9. HEISS 1976, pl. II, n° 19. Type MILES 1952, 85a.

10. GRIERSON & BLACKBURN 1986, p. 49 et 51.

11. Type MILES 1952, 85 a, PLIEGO 2009, 105 b, CNV 69.1.

12. La description est issue de la publication de la nécropole : VALLÉE 2014a, p. 63.

13. Région du sud de la Gaule longeant la côte méditerranéenne aux mains des Wisigoths jusqu'au début du VIII^e siècle.

14. BARRAL I ALTET 1976, p. 146-154 ; GENEVIÈVE 2013 pour le bilan le plus récent sur les trouvailles de ces monnaies en Gaule et à ses portes.

15. LAFAURIE 1971 ; BARRAL I ALTET 1976, p. 94-95, pl. XII.

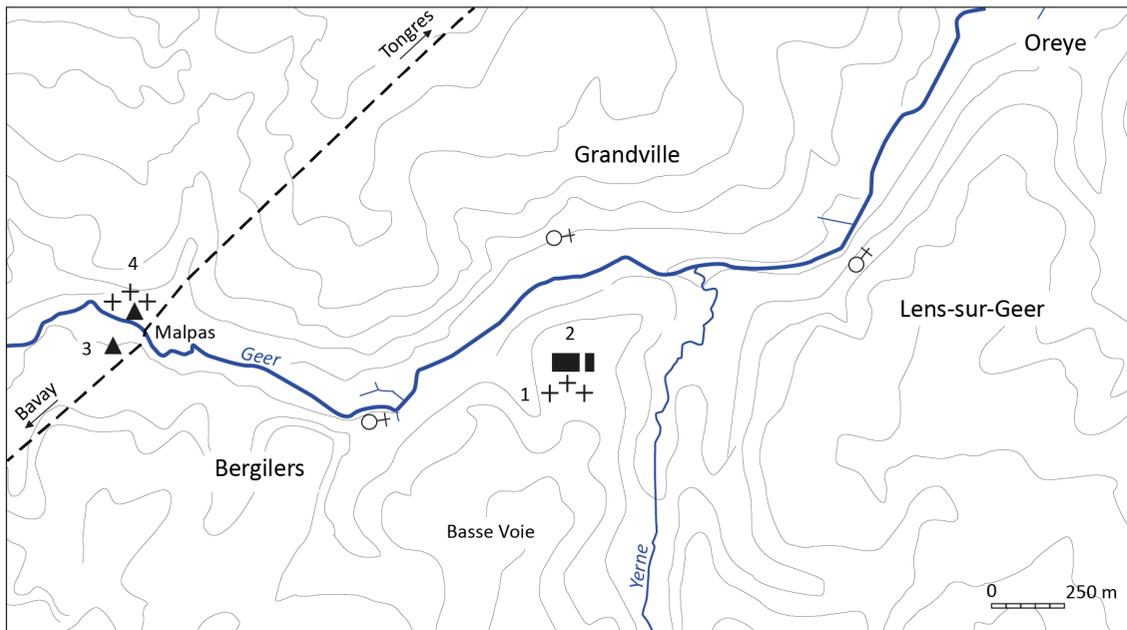
16. LAFAURIE 1971 ; BARRAL I ALTET 1976, p. 183, pl. XXV, n° 89.

17. BARRAL I ALTET 1976, p. 146-154.

18. WERNER 1961, p. 326 et 343 (atelier de Marseille : Beez ; atelier de Rodez : Ledé, Mons, Namur).

19. LAFAURIE 1971 ; BARRAL I ALTET 1976, p. 154.

20. FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 359-360, fig. 2-3.



La balance monétaire à tare fixe de la tombe 1 et les balances mérovingiennes découvertes en Belgique

L'exemplaire de Bergilers, d'une longueur de 9,3 cm, est constitué d'un fléau en alliage cuivreux terminé à une extrémité par un contrepoids sphérique fixe et de l'autre côté par un plateau circulaire à rebord de 1,7 cm de diamètre (fig. 4). Un trou de suspension est fixé à 2,2 cm du plateau. Plus généralement, ce type de balance mesure entre 6 et 11 cm de longueur et dispose d'un plateau dont le diamètre varie de 1,2 à 1,7 cm. Le contrepoids peut présenter une variété de formes : circulaire, conique, biconique...

Certains objets sont munis d'un petit anneau et/ou d'une chaînette permettant leur suspension. Quelques exemplaires sont également datés de la période romaine. Ils présentent des caractéristiques morphologiques semblables, à l'exception du diamètre du plateau légèrement plus large et mesurant environ 1,8 à 1,9 cm.

Onze balances à tare fixe alto-médiévales sont connues entre Rhin et Garonne : cinq en Belgique (fig. 5 et 6) et six en France (quatre dans le Doubs et deux dans le Tarn-et-Garonne)²⁰.

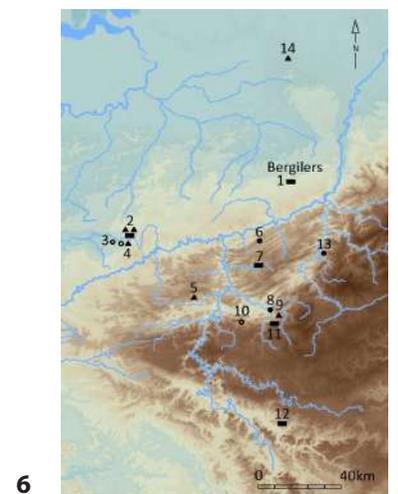
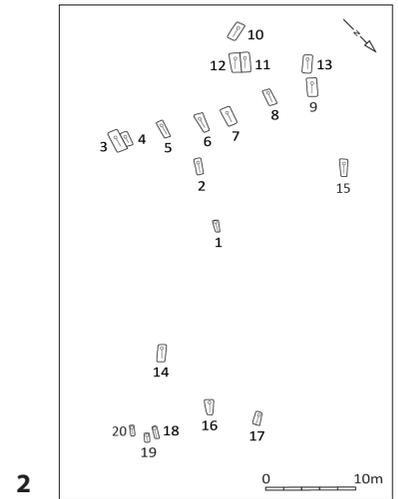
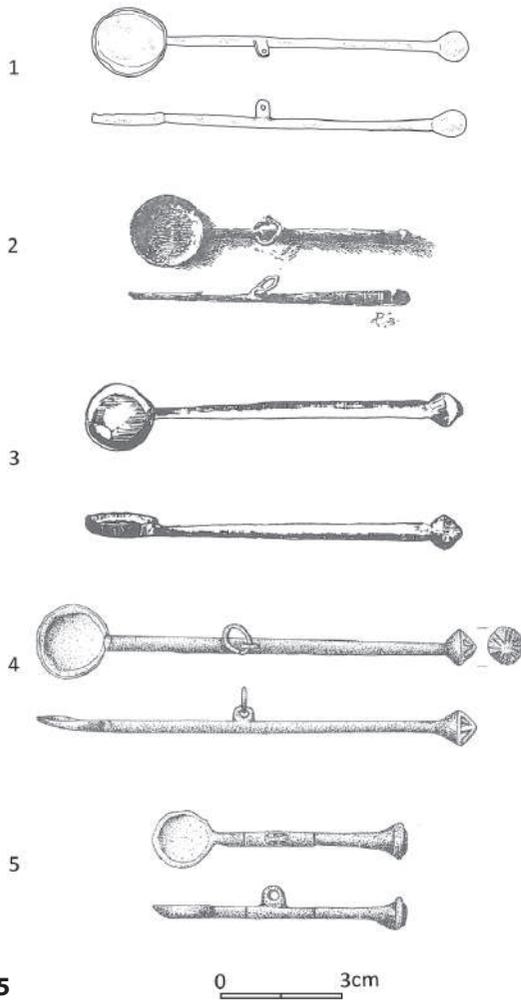


Fig. 1 – Bergilers : 1. Nécropole mérovingienne ; 2. Villa gallo-romaine ; 3. Relais routier ; 4. Sépultures du Bas-Empire.

Fig. 2 – Bergilers : plan de la nécropole mérovingienne.

Fig. 3 – Droit et revers du *tremissis* du roi wisigoth Récarède I^{er} de la tombe 17 de la nécropole mérovingienne de Bergilers.

Fig. 4 – Balance à tare fixe en alliage de cuivre de la tombe 1 de la nécropole mérovingienne de Bergilers.

Fig. 5 – Balances à tare fixe du haut Moyen Âge découvertes en Belgique : 1. Bergilers (VALLÉE 2014, fig. 5) ; 2. Villers-devant-Orval (CUMONT 1891, p. 420) ; 3. Haine-Saint-Paul (FAIDER-FEYTMANS 1970, pl. 75) ; 4. Emptinne (FEUGÈRE, DEPEYROT ET MARTIN 1996, fig. 2) ; 5. Resteigne (FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, fig. 2).

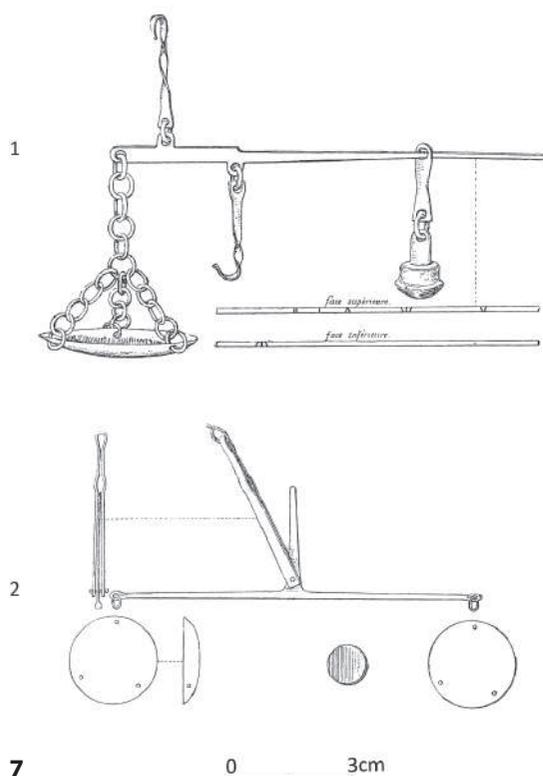
Fig. 6 – Carte de répartition des différents types de balances d'époque mérovingienne mises au jour en Belgique. Points (évidés : incertain) : balances dites « romaines » (V^e s. – 1^{ère} moitié VI^e s.) ; triangles : balances à fléau à branches égales (VI^e s. – VII^e s.) ; rectangles : balances à tare fixe (milieu et 2^e moitié VII^e s.). 1. Bergilers ; 2. Haine-Saint-Paul ; 3. Cijly ; 4. Harmignies ; 5. Franchimont ; 6. Haillot ; 7. Emptinne ; 8. Éprave ; 9. Wavreille ; 10. Wancennes ; 11. Resteigne ; 12. Villers-devant-Orval ; 13. Vieuxville ; 14. Lutlommel

Quoique rarement bien documentées, elles semblent provenir de tombes masculines datées du milieu et de la seconde moitié du VII^e siècle dont certaines renferment encore diverses pièces d'armement²¹. Ainsi, pour les exemplaires belges, la balance de Bergilers a été mise au jour dans une tombe d'homme, datée du milieu du VII^e siècle, et contenant un abondant mobilier dont un fer de lance, un umbo et un scramasaxe²². Celle conservée au musée archéologique d'Ar-lon, redécouverte parmi des objets de toilette d'époque gallo-romaine²³, est issue de la nécropole de Villers-devant-Orval²⁴. Ce cimetière a été mis au jour fortuitement en 1889 sans la moindre observation archéologique. Le propriétaire du terrain a offert la balance à l'Institut Archéologique du Luxembourg la même année²⁵. La campagne de fouille réalisée par la Société d'archéologie de Bruxelles dix ans plus tard a livré dix-huit inhumations remontant à la seconde moitié du VII^e siècle²⁶. Une balance a également été retrouvée dans la nécropole d'Haine-Saint-Paul fouillée au début du XX^e siècle, dont le mobilier date de la seconde moitié du VI^e siècle à la fin du VII^e siècle²⁷. La pièce d'Emptinne appartient à un lot de quatre objets – comprenant deux épingles du VII^e siècle –, acheté par le musée archéologique de Namur entre 1940 et 1950, et provenant de la nécropole du lieu-dit *Sur le Mont*²⁸. Quant à la balance de Resteigne²⁹, seul son lieu de provenance est connu. Ainsi, s'il paraît évident que ce type d'objet est peu fréquent, il convient également de souligner que sa morphologie a souvent entraîné des erreurs d'identification³⁰.

Contrairement aux autres types de balances, celles à tare fixe sont plus tardives et ne permettent pas de définir la masse d'un objet, mais bien de la vérifier. L'objet en question est probablement le *tremissis* comme le laissent présumer le diamètre du plateau et la tare dont le poids correspond à celui de la monnaie. Des analyses expérimentales ont effectivement permis de déterminer la tare des balances d'Emptinne et de Resteigne³¹, et, plus récemment, de celle de Villers-devant-Orval³², respectivement équilibrées à 1,2 g, 1,1 g et 1,3 g. Ces objets devaient donc servir au contrôle de la masse de la monnaie en usage à l'époque. Le contexte monétaire du VII^e siècle renforce cette hypothèse. En effet, alors que le *solidus* se raréfie depuis la fin du VI^e siècle, il est progressivement remplacé par le *triens* ou *tremissis* au VII^e siècle. Néanmoins, sa masse (1,3 g) et son titre ne cesseront de diminuer durant ce siècle, au point de le remplacer *in fine* par le denier d'argent dans les années 670-680, nécessitant probablement des opérations de contrôle³³. Il semble donc qu'en plus des contrôles officiels, des particuliers, menant une activité commerciale ou de contrôle administratif des échanges,

pouvaient également peser ces pièces grâce à ce petit objet facilement transportable. Il ne permettait toutefois pas d'en vérifier le titre.

Deux autres types de balances³⁴ ont précédé ces dernières (fig. 6 et 7). Les balances dites « romaines »³⁵ (*Schnellwaagen*) sont généralement retrouvées dans des sépultures du V^e et de la première moitié du VI^e siècle (fig. 7.1). Elles sont constituées d'un fléau élargi à l'une de ses extrémités où une perforation terminale permet la fixation d'un plateau suspendu par des chainettes. Deux crochets de suspension y sont également maintenus par de petits œilletons de part et d'autre du fléau, l'un proche de l'extrémité, le second légèrement décalé vers le centre. Le curseur coulissant peut être déplacé sur l'échelle graduée, gravée sur les deux faces du fléau, afin d'équilibrer la balance. Ce double crochet autorise ainsi une rotation de celle-ci pour permettre une pesée adaptée au poids de l'objet. Les balances à branches égales³⁶ (*gleicharmigen Waagen*) sont munies, de part et d'autre du fléau, d'un plateau attaché par de petites chaînes (fig. 7.2). L'aiguille centrale sert à la précision de la mesure³⁷. Un élément de suspension est également fixé à cet endroit. Ces balances sont datées des VI^e et VII^e siècles. Des poids – souvent d'anciennes pièces de monnaies romaines remployées – leur sont parfois associés. Les plus remarquables sont ceux découverts à Lutlommel, probablement des *exagia*³⁸ d'époque byzantine, datables du milieu ou de la seconde moitié du VI^e siècle³⁹.



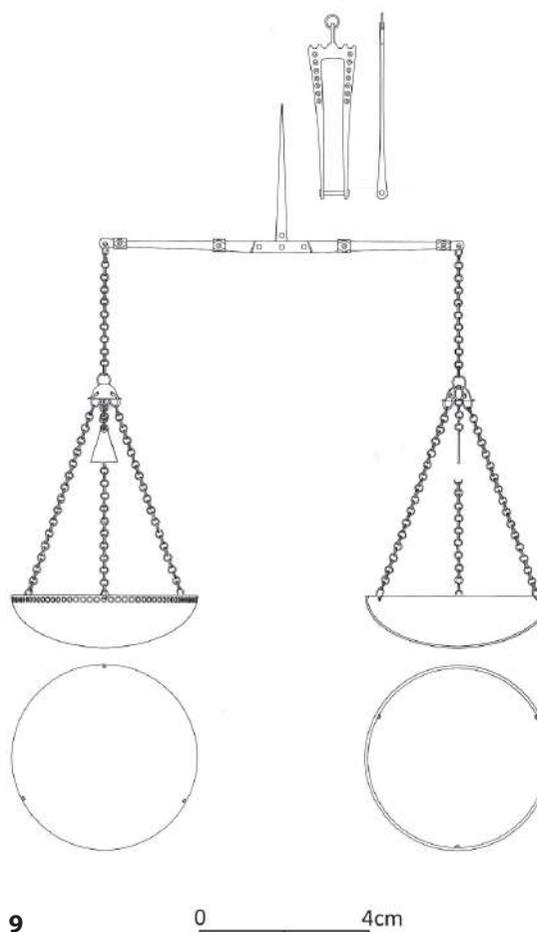
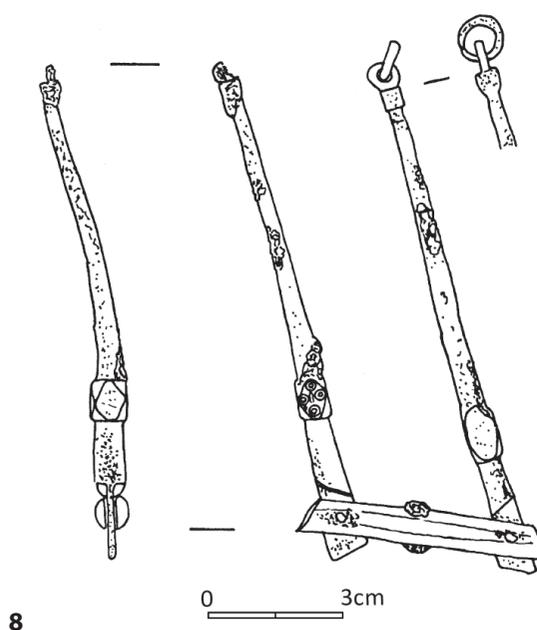
21. Sur les onze exemplaires connus, une seule balance provient d'un site d'habitat (FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996).
22. VALLÉE 2014a, p. 35, 38 et 64, fig. 5 et 19.
23. VALLÉE 2014b.
24. HENROTAY 2015.
25. TANDEL 1889, p. 757 ; TANDEL 1890, p. 1124 ; CUMONT 1891b ; BIRNBAUM 1900, p. 46 ; FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 359 ; HENROTAY 2015.
26. CARLY & DE LOË 1904 ; DE LOË 1939, p. 96-104.
27. FAIDER-FEYTMANS 1970, p. 135, pl. 75 ; FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 349 (B3) et 359.
28. Nos fouilles 1900, p. 468 ; COURTOY 1950, p. 59 ; DASNOY 1976, p. 19 et 110 ; FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 349 (B2) et 359.
29. FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 349 (B4) et 359.
30. La balance de Villers-devant-Orval a été identifiée comme une cuillère d'époque romaine utilisée comme ustensile de chirurgie ou de pharmacie (CUMONT 1891b), celle d'Emptinne telle une « cuillère en bronze » (COURTOY 1950, p. 59) et celle d'Haine-Saint-Paul en tant que « cuillère à fard » (FAIDER-FEYTMANS 1970, vol. I, p. 130, HP 211 et vol. II, pl. 75).
31. FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 353.
32. HENROTAY 2015.
33. FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996, p. 353.
34. Pour une étude plus approfondie et un inventaire des balances, voir surtout : WERNER 1954 ; WERNER 1961 ; STEUER 1987, 2007 et 2013. Pour le territoire de la Belgique : DIERKENS 1981, p. 61 ; VERSLYPE 2002, p. 72-73.
35. Exemplaires retrouvés en Belgique (sur base de WERNER 1954 ; WERNER 1961 ; DIERKENS 1981, p. 61) : Vieuxville (BREUER & ROOSENS 1955b, fig. 32) ; Éprave - Croix-Rouge, t. 448 (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 3 ; DASNOY 1997, fig. 16) ; Haillot, t. 13 (BREUER & ROOSENS 1955a, fig. 15) ; Ciplly ? (FAIDER-FEYTMANS 1970, vol. II, pl. 112, tombe 700) ; Wancennes ? (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 5) ; Harmignies ? (CUMONT 1891).

Ces balances sont mises au jour de façon récurrente dans des tombes masculines (plus rarement féminines), souvent assez riches, contenant, entre autres, de nombreuses pièces d'armement. Elles étaient placées dans une bourse. Selon H. Steuer, ces objets, probablement d'usage courant, pourraient avoir servi à la pesée des métaux pour des orfèvres ou pour la fabrication de pièces par exemple et au contrôle des monnaies en or pour des collecteurs d'impôt, changeurs d'argent, fonctionnaires publics, commerçants...⁴⁰

Ainsi, toujours selon l'auteur, la circulation d'une importante quantité de pièces d'origine étrangère, et donc d'étalons pondéraux différents, dans les royaumes francs de la fin du V^e siècle à la fin du VI^e siècle, puis le nombre élevé de monétaires, de la fin du VI^e jusqu'au troisième quart du VII^e siècle, et la diminution de la qualité du métal, surtout à partir de 640, nécessitent l'usage de balances et de pierres de touche en vue de contrôler la valeur des pièces en or⁴¹. Ces objets ne sont plus documentés en contexte funéraire dès la fin du VII^e siècle, suite à l'abandon de la pratique de l'inhumation habillée et du dépôt de mobilier dans les sépultures. Ces divers types de balances subsistent toujours au Moyen Âge, mais en subissant toutefois quelques adaptations. Ainsi, entre le X^e et le XIII^e siècle, les balances les plus courantes sont celles à branches égales pliables (*Klappwaagen*), essentiellement retrouvées en contexte urbain, à l'image de l'exemplaire⁴² découvert sous les fondations d'un mur jouxtant une route médiévale au parc Struvay à Huy⁴³ (fig. 8 et 9).

Pour conclure...

Cet examen souligne l'intérêt de la reprise de mobilier issu d'anciennes collections à la lumière des connaissances récentes. La nécropole de Bergilers nous livre ainsi deux objets relativement peu communs qui laissent à la fois présumer de la fonction, voire du « statut », de certains défunts et documentent la circulation de la monnaie par les contacts établis, notamment, entre les régions du nord et du sud de l'Europe, le contexte économique et l'usage de la monnaie au haut Moyen Âge.



36. Exemplaires retrouvés en Belgique (sur base de WERNER 1954 et 1961 ; DIERKENS 1981, p. 61) : Harmignies, t. 308 (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 1) ; Wavreille (confusion dans la littérature avec le site de Resteigne, Belvaux) (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 2) ; Franchimont « Tombois », t. 114 ? (DIERKENS 1981, pl. XVI) ; Lutlommel (BREUER & ALENUS-LECERF 1965, fig. 21) ; Haine-St-Paul (2 ex.) (FAIDER-FEYTMANS 1970, pl. 77, HP 234 et 235).

37. STEUER 2007, p. 540.

38. Poids servant au contrôle de la monnaie.

39. BREUER & ALENUS-LECERF 1965.

40. STEUER 2013, p. 295-301.

41. STEUER 2013, p. 305.

42. Cet exemplaire correspond au type 7 de H. Steuer, typique du milieu et de la seconde moitié du XI^e au début du XIII^e siècle (STEUER 1997, p. 29, fig. 9).

43. BIT & DOCQUIER 1996-1999, p. 51, pl. 3 n° 37. L'objet est actuellement conservé dans les collections du musée communal de Huy.

Fig. 7 – Types de balances en alliage de cuivre d'époque mérovingienne. 1. Balance dite « romaine » de la tombe 448 de la nécropole de la Croix-Rouge à Éprave (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 3) ; 2. Balance à fléau à branches égales de l'inhumation 308 du cimetière d'Harmignies (CUMONT 1891, pl. IV, fig. 1).

Fig. 8 – Balance pliable en alliage de cuivre découverte lors de la fouille du parc Struvay à Huy (BIT & DOCQUIER 1996-1999, pl. 3).

Fig. 9 – Balance pliable en alliage de cuivre du type 7 de H. Steuer (milieu et 2^e moitié XI^e s. – début XIII^e s., voire XIV^e s.) (STEUER 1997, fig. 9).

Bibliographie

ALENUS-LECERF 1978

J. ALENUS-LECERF, Seconde campagne de fouilles à Bergilers, in *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles, 1978 (*Archaeologia Belgica* 206), p. 77-81.

BARRAL I ALTET 1976

X. BARRAL I ALTET, *La circulation des monnaies suèves et visigothiques*, Munich, 1976.

BIRNBAUM 1900

V. BIRNBAUM, Les Musées d'Arlon, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 35, 1900, p. 46.

BIT & DOCQUIER 1996-1999

R. BIT & J. DOCQUIER, Fouilles d'urgence au parc Struvay à Huy (1981-1984), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz* 24, 1996-1999, p. 49-122.

BREUER & ROOSENS 1955a

J. BREUER & H. ROOSENS, Le cimetière franc de Haillot, *Annales de la Société archéologique de Namur* 48, 1955, p.171-373.

BREUER & ROOSENS 1955b

J. BREUER & H. ROOSENS, Annexe VII. La trouvaille de Vieuxville, in J. BREUER et H. ROOSENS, Le cimetière franc de Haillot, *Annales de la Société archéologique de Namur* 48, 1955, p. 342-359.

BREUER & ALENUS-LECERF 1965

J. BREUER & J. ALENUS-LECERF, Annexe. La boîte à poids monétaires de Lutlommel, in H. C. VAN BOSTRAETEN, *De Merovingische begraafplaats te Lutlommel*, Bruxelles, 1965 (*Archaeologia Belgica* 86), p. 103-116.

CARLY & DE LOË 1904

J. CARLY & A. DE LOË, Le cimetière franc de Villers-devant-Orval, *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles* 18, 1904, p. 43-64.

CNV 2006

J. VICO MONTEOLIVA, *Corpus Nummorum Visigothorum, ca. 575-714. Leovigildus-Achila*, Madrid, 2006.

COURTOY 1950

F. COURTOY, La renaissance du Musée archéologique de Namur, *Namurcum* 25-4, 1950, p. 49-59.

CUMONT 1891a

G. CUMONT, Balances trouvées dans des tombes des cimetières francs d'Harmignies (Hainaut), de Belvaux, de Wancennes et d'Éprave (prov. de Namur), *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles* 5, 1891, p. 59-71.

CUMONT 1891b

G. CUMONT, Ustensile en bronze trouvé dans une tombe franque, à Villers-devant-Orval (Luxembourg), *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles* 5, 1891, p. 419-421.

DASNOY 1976

A. DASNOY, La région de Ciney à l'époque mérovingienne, in *Ciney, une collégiale, un pays. Catalogue d'exposition (collégiale de Ciney, juillet - août 1976)*, Ciney, 1976, p. 15-20.

DASNOY 1997

A. DASNOY, Les cimetières d'Éprave et Han-sur-Lesse : la « Croix-Rouge » et « Sur-le-Mont », *Annales de la Société archéologique de Namur* 71, 1997, p. 3-82.

DE LOË 1939.

A. DE LOË, *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné*. IV. *La période franque*, Bruxelles, 1939.

DELPLACE 1991

C. DELPLACE, *Les peintures murales romaines de Belgique*, Bruxelles, 1991 (Amphora 63).

DIERKENS 1981

A. DIERKENS, *Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont (Province de Namur). Fouilles de 1877-1878*, Namur, 1981 (*Musée archéologique de Namur. Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise* 1).

FAIDER-FEYTMANS 1954

G. FAIDER-FEYTMANS, Contrôle monétaire à l'époque mérovingienne, *Archéologie* 2, 1954, p. 455.

FAIDER-FEYTMANS 1970

G. FAIDER-FEYTMANS, *Les nécropoles mérovingiennes*, I-II, Morlanwelz-Mariemont, 1970 (*Les collections d'archéologie régionale du musée de Mariemont* II).

FEUGÈRE, DEPEYROT & MARTIN 1996

M. FEUGÈRE, G. DEPEYROT & M. MARTIN, Balances monétaires à tare fixe. Typologie, métrologie, interprétation, *Gallia* 53, 1996, p. 345-362.

GENEVIÈVE 2013

V. GENEVIÈVE, Découverte de deux *tremisses* visigothiques, in D. BARRAUD & FR. RECHIN (dir.), *Actes du colloque : d'Iluro à Oloron-Sainte-Marie : un millénaire d'histoire*, (Aquitania, supplément 29), 2013, p. 383-396.

GRIERSON & BLACKBURN 1986

PH. GRIERSON & M. BLACKBURN, *Medieval European Coinage*. I. *The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 1986.

HENROTAY 2015

D. HENROTAY, À propos de la balance monétaire à tare fixe conservée dans les collections de l'Institut Archéologique du Luxembourg, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg – Arlon* 91, 1/4, 2015, p. 50-54.

HEISS 1976

A. HEISS, *Description générale des monnaies des rois wisigoths d'Espagne* [1872], réimpression anastatique, Sala Bolognese, 1976.

LAFURIE 1971

J. LAFURIE, Les trouvailles de monnaies des Visigoths en Gaule, in *Actes du 94^e congrès national des sociétés savantes*, Pau, 1969. *Section d'archéologie et d'histoire de l'art*, Paris, 1971, p. 111-128.

Nos fouilles 1900

ANONYME, Nos fouilles 1900 à 1902, *Annales de la Société archéologique de Namur* 24, 1900, p. 464-472.

MILES 1952

G. C. MILES, *The Coinage of The Visigoths of Spain. Leovigild to Achila II*, New York, 1952 (*Hispanic Numismatic Series* II).

PLIEGO 2009

R. PLIEGO VÁZQUEZ, *La moneda visigoda. Historia monetaria del Reino visigodo de Toledo* (c. 569-711), 2 vol., Séville.

STEUER 1987

H. STEUER, Gewichtsgeldwirtschaften im frühgeschichtlichen Europa. Feinwaagen und Gewichte als Quellen zur Währungsgeschichte, in K. DÜWEL, H. JANKUHN, H. SIEMS & D. TIMPE, *Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in Mittel- und Nordeuropa. 4. Der Handel der Karolinger- und Wikingerzeit*, Göttingen, 1987 (*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologisch-historische Klasse*, 3. Folge 156), p. 405-527.

STEUER 1997

H. STEUER, *Waagen und Gewichte aus dem mittelalterlichen Schleswig. Funde des 11. bis 13. Jahrhunderts aus Europa als Quellen zur Handels- und Währungsgeschichte*, Cologne/Bonn, 1997 (*Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters, Beiheft* 10).

STEUER 2007

H. STEUER, *Waagen und Gewichte, Reallexikon der germanischen Altertumskunde XXXV*, Berlin/New-York, 2007, p. 539-586.

STEUER 2013

H. STEUER, Münzen und Geldwaagen ? Zur Praxis des Zahlungsvorganges während der Merowingerzeit, in J. STROTHMANN & J. JARNUT, *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, Munich, 2013, p. 293-322.

TANDEL 1889

E. TANDEL, Les communes luxembourgeoises, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 21, 1889, p. 757.

TANDEL 1890

E. TANDEL, Villers-devant-Orval, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 23, 1890, p. 1124.

THILL 1968

J. THILL, Un relais à Bergilers sur la chaussée romaine Bavai-Cologne, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz* 8, 1968, p. 47-52.

VALLÉE 2014a

A. VALLÉE, La nécropole mérovingienne de Bergilers. Un cas d'étude en Hesbaye liégeoise, *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques. Les chercheurs de la Wallonie* 51, 2014, p. 31-72.

VALLÉE 2014b

A. VALLÉE, Redécouverte d'une balance monétaire à tare fixe dans les collections du Musée Archéologique Luxembourgeois d'Arlon, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg – Arlon* 90, 1/2, 2014, p. 51-53.

VERSLYPE 2002

L. VERSLYPE, *Pagus Hainoensis* : réflexion sur l'apport des sources archéologiques à l'étude des structures territoriales mérovingiennes, *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musée athois* 58, 2002, p. 7-100.

WERNER 1954

J. WERNER, *Waage und Geld in der Merowingerzeit*, Munich, 1954 (*Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse* 1954/1).

WERNER 1961

J. WERNER, *Fernhandel und Naturalwirtschaft im östlichen Merowingerreich nach archäologischen und numismatischen Zeugnissen*, Munich (*Sonderdruck aus 42. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*), 1961.



Fig. 10 – Droit et revers du tremissis du roi wisigoth Récaredo I^{er} de la tombe 17 de la nécropole mérovingienne de Bergilers.

Mons 1820 revisited. An enquiry into the composition and nature of a hoard of the Merovingian period from Belgium

by Arent POL¹

Introduction

Coin hoards have since long been regarded as important historical documents for the monetary history of any given region or period. In the 19th century, however, such assemblages were mainly appreciated as sources for the identification of new types and varieties; or in a broader sense as a supply of fresh material for an ever expanding market of collectors. Sometimes, however, supply was too big and demand too small which resulted in the partial melting down of a hoard(s) for its content of precious metal(s). Even when individual coins did survive such treatment, they were very often 'liberated' from the context of their grouping before being properly documented. The 'historical document' they once constituted was therefore lost forever. This problem is particularly acute in situations where written sources are weak or virtually non-existent – for example in the Early Middle Ages. This is all the more so because the coinage of the period is problematic in many respects and the number of available hoards for study remains quite small.

In Western-Europe in the 6th-, 7th- and early 8th-century, the secure dating of individual coins is often impossible as they frequently lack the name of the sovereign responsible for issuing them – contrary to what was common practice under both the Romans (before) and Carolingians (after). Hoards can partially fill the gap in our understanding the chronology of emissions through the analysis of their content which allows one to detect their shifting composition over time. The latter aspect enables us to place hoards in relative chronological order, and sometimes certain elements allow for a more or less firm (absolute) dating of a hoard. Lafaurie demonstrated this with the Escharen hoard: the date of deposition was 'fixed' at approximately 600 CE; this consequently became a widely accepted marker for the transition from the pseudo-imperial phase into the national phase of Merovingian coinage².

However, the number of hoards discovered so far is still very limited and spread over the whole of

the Frankish realm and beyond, including in the north-western periphery of Frisia and the British Isles. Geographical distribution of production sites and their products remains relevant, so the possibility of regional differences in circulation patterns is certainly something to keep in mind. Hoard composition can also sometimes reflect some particularities of choice by the depositor, who may have preferred certain coins over others and so deliberately 'distorted' the selection and decreased the 'randomness' which hoards are usually thought to reflect. For these reasons more comparative material is always highly favoured. Pierre Le Gentilhomme and Jean Lafaurie both made many efforts to reconstruct the content of old and little-known French hoards such as Bordeaux (1803), Alise-Sainte-Reine (1804), Baugisère (1810) and Buis (1855) which had either been poorly documented at the moment of their discovery or not at all³. Such hoards were often, and normally, dispersed upon discovery. Groups as well as isolated coins have survived in the French national numismatic collection, the Cabinet des Médailles, but are today barely identifiable as such. In the Netherlands, all 19th-century hoards of Merovingian 'national coinage' have largely survived in different national and regional museums, as is the case in England. In Belgium the only 7th century hoard ever found, at Mons, went astray before any serious recording of its content was completed⁴. Found in 1820, this hoard unfortunately suffered the same fate as many of its French contemporaries – dispersion. This omission still needs to be 'repaired'.

A reconstruction of this hoard is proposed in the following pages, based on the scant information that can be found in printed (and sometimes annotated) sources dating from the decades immediately following the discovery (**table 1**). I owe many of the references herein to the preparatory work done by prof. Philip Grierson, who wrote a draft article on the topic for the centenary of the Société Française de Numismatique, in 1965. Traces of his early research can be found in the

1. Research fellow Faculteit der Archeologie, Universiteit Leiden, Netherlands (a.pol@arch.leidenuniv.nl). I would like to thank Johan van Heesch, Christian Lauwers, Paloma Otero, Ruth Pliego, Alexandra de Poorter and Hugo Vanhoudt for all kinds of help and assistance, over the years and recently, and Charles Euston especially for carefully reading and improving my text and English.

2. LAFAURIE 1959-1960. For many decades the Escharen hoard was ignored by the scholarly community because renowned dealer and specialist Raymond Serrure had condemned some crude imitations discovered within as modern forgeries immediately after its discovery. The hoard was rehabilitated by Lafaurie some 60 years later when studying the Dutch hoards of the period, for exhibitions in Paris and in the Netherlands.

3. Several hoards from Western-Europe belonging to the national phase, are mentioned and discussed in GRIERSON & BLACKBURN 1986, p. 122-127. To this lists we should add: Fessenheim (1835), Manre (1962) and Montréal (1974) from France as well as Remmerden (1988) in the Netherlands.

4. The Broechem hoard found 2001 in a Merovingian cemetery dates from the 6th century: ANNAERT & VAN HEESCH 2001/2002.

5. C. 2000 I was allowed to copy the file, the original was sent back to the Fitzwilliam Museum where it still resides. A manuscript of all coin finds of the Merovingian period in Belgium had been composed by Jacqueline Lallemand (Brussels Coin Cabinet) around 1965, partly on the basis of older notes by her colleague Marcel Thirion which – as far as Mons (1820) is concerned – certainly had gained from Grierson's research, or the other way round: possibly Thirion supplied Grierson with references since Grierson worked in Brussels for a month every year from 1948 onwards. The manuscript, which refers to Grierson's *article... à publier*, was sent to Jean Lafaurie in the 1980's for his

works of Miles, Adelson, Grierson & Blackburn, Lafaurie & Morrisson, Barral i Altet as well as others. Grierson never found the time to complete the article and much later handed over his files to me⁵. He therefore certainly is to be credited for the basis and the body of the present reconstruction, although I did not follow his draft article in a close manner⁶. For example, Grierson extensively discussed a ring (which belongs to the hoard) and the possible meaning of its monogram. I do not follow this as I do not believe that there is much to be gained from a numismatic point of view, notwithstanding the resemblance of the monogram with that on one of the coins in the hoard.

In the second part of the present contribution, the coins themselves are more or less treated one by one as in a *'catalogue raisonné'*. Especially the last three groups of local coins which are set in a wider perspective here and discussed at length. Die-identical specimens of a Maastricht imitation and a Dronrijp-type variety represented in 'Mons' in greater numbers deserve such special attention. Their presence here led Grierson to assume that most of the existing specimens without provenance could derive from the Mons hoard as well. This assumption is scrutinised by reviewing the available material, which has grown considerably in the past few decades by information from new finds as well as old collections.

The third section of this contribution concerns the concluding remarks on the content of the hoard, its dating and interpretation: what does 'Mons' contribute to monetary history, to our knowledge of production and circulation of coins from the Merovingian period.

After discovery

Mons (or 'Bergen' in Flemish) lies in the south-western part of Belgium in the province of Hainaut, not far from the border with France. A hoard of Merovingian coins was reportedly found there in 1820 or so, but it was not until 15 years after that the first small references appeared in print. These we owe to Joachim Lelewel, a Polish historian and political refugee who lived in exile in Paris and Brussels from the early 1830's and who is now generally seen as the founding-father of medieval numismatics⁷. His *'Numismatique du moyen-âge, considérée sous le rapport du type'*, published in 1835, marks a fresh starting point which demonstrates the importance of typological relations in numismatics and in monetary history. Here the first references to certain coins in the collection of a resident of Mons, Renier Chalon, are presented: *tremisses* with legends SOTCCI FT (attributed to the 'Soz' mint) and SVESSIONIS

F (struck at 'Soissons') plus ...ENECAVCHIA (then believed to be from 'Hainaut'). And although the location of the find is not mentioned here, the connection with Mons (1820) is made evident in other sources which follow. In a supplementary contribution with *addenda et corrigenda* Lelewel illustrates the second coin of 'Soissons' together with a fourth item struck at 'Trèves'. With the description of this fourth coin, Lelewel now gives us, for the first time, a short survey of the contents of the hoard:⁸

Cette [...] pièce qui nous occupe est de la collection de M. Chalon, de Mons, et a dû être frappée comme celle de Soissons, vers l'an 640.

En 1820 on a déterré à Mons, un petit trésor, composé de diverses monnaies, savoir :

De Phocas 602 – 610

D'Héraclius 610 – 641

Du roi wisigoth Swinthilla 621 – 631

De plusieurs monétaires parmi lesquels se trouvoient Elalius de Soissons, et Venenius de Trèves ; ces monnoies circuloient donc entre 630 et 640.

On voit qu'à cette époque le monogramme étoit en usage, et que le calice servoit encore de type monétaire. Une pièce de Swintilla est aussi en la possession de M. Chalon.

From this we learn about the existence of 'a small hoard' containing Byzantine coins, Visigothic (one illustrated) and Frankish; several, but not all, the property of Chalon at Mons. Lelewel's contribution was published in the first volume of the *'Revue de la Numismatique Française'*, where in the following years many articles are devoted to the study of the coinage of the *'première race'*. One prolific author on the topic is Etienne Cartier, who, in this same first volume pays attention to the third coin mentioned above, the so-called 'Hainaut *tremissis'*, which was mentioned and illustrated as being (then) present in the Chalon collection, now confirming its deriving from the Mons (1820) hoard⁹. Only a few years after, in 1838, it became clear that another important grouping from the hoard was in the possession of another Mons resident, a collector named Jean-Baptiste Leclercqz (or to be more precise: in the possession of his heirs, because the collector himself had died (then) a decade earlier). This pedigree ('before 1828') means that Leclercqz probably acquired it directly from the hoard. The same could be true for Chalon's coins, as place and date of discovery also here largely coincide with Chalon's home town and his becoming a coin collector¹⁰. And although there is no proof of an immediate link with the hoard, the different coins mentioned in various ways and with sometimes differing references can still all be knitted together as forming the content of the same hoard. However, where Lelewel mentions

work on the circulation of Merovingian coins in Europe and remains present in the Lafaurie Papers (kept in the Paris Coin Cabinet). In the mid-1970's, Lallemand let me consult this manuscript for my list of finds of coins struck in Maastricht, Dorestat and Frisia (published 1978). In one way or another Hugo Vanhoudt also benefited from its content for his catalogue of Belgian finds (published in 1988). Finally, I have been able to consult the manuscript again, more recently in 2015 (when going through the Lafaurie Papers); it contains no supplementary information on Mons (1820) with regard to that in the Grierson file.

6. I presented a reconstruction at the International Numismatic Congress in Madrid, in 2003, but did not prepare that for print then because it needed further elaboration.

7. SOPOCKO 1934.

8. LELEWEL 1836, p. 324-325.

9. CARTIER 1836, p. 410 nr. 26 pl XI.

10. Chalon, who was born in 1802, mentioned 1825 as the year when he started collecting coins: VAN HEESCH 2008, p. 96.

11. ANON. 1838, p. 11 nrs. 122-122bis and 123-124, p. 119 nrs. 55-58 and 59-66, p. 123 nr. 32.

12. REIFFENBERG 1839, p. 444.

13. The jewelry is not mentioned in the catalogue of the Leclercqz collection, but a loose page added to a copy of the sale catalogue was seen by Grierson, who transcribed its contents: "Trois anneaux dont un servait de boucle d'oreille; l'autre, à un cachet à l'image byzantine de la Sainte-Vierge; le troisième est à deux cachets offrant la (*sic*) monogramme de Trèves, et la tête chevelue mérovingienne" – the first two items were bought by Ottelaert, the third by Reiffenberg. The latter item was deposited in the Coin Cabinet of Brussels where it stayed for over a century and a half before it was transferred to the archaeological department of the Royal Museums for Art and History (Brussels) in 1995; the other two items have never been seen again and Ottelaert is otherwise unknown.

14. LELEWEL 1842/44, p. 115-116.

15. Verhulst (27-7-1842) nrs. 262-264.

16. Verhulst (27-7-1842) nr. 263bis; CHALON 1842/44, p. 238 = VANHOUDT 1988, p. 75 nr. 81.

17. Nr. 262 "Tiers de sol, monétaire inconnu" and nr. 262bis "Idem, caractères

coins of the emperor Focas as being represented among the Byzantine coins in the Mons hoard, the Leclercqz catalogue does not explicitly do so although there seems to be room for an assumption of such. The catalogue lists a total of four Byzantine coins: two of Heraclius and two of Heraclius & Heraclius Constantinus as well as twelve Frankish *tremisses* and one Visigothic coin of king Swinthila¹¹. The provenance of all 17 coins is summarised in the last entry, where the other lot numbers were mentioned as belonging to the same hoard. The Leclercqz catalogue also lists three coins of the Byzantine emperor Focas – just before those of Heraclius – as lots 119-121, but their numbers are not included in the summary remark on the Mons pedigree of the other coins.

The 1838 catalogue of the Leclercqz collection was as well used for an auction which took place on April 2nd, 1839, at which occasion a signet ring from the Mons hoard was bought for the Royal Library, in Brussels. In the same year, this acquisition was discussed by (then) chief-librarian Frédéric de Reiffenberg¹². Apart from the ring, an earring and a Byzantine seal (ring?) with the image of the Virgin Mary are mentioned there as ‘ex Mons’¹³. Here the numismatic elements in the Leclercqz portion of the hoard are summed up again, albeit in a less precise way as some lot numbers are not given. Unsurprisingly, the coins of Focas are not mentioned here either.

Within a few years more ‘linkable’ references were published, though mostly without any mention of the place of discovery. Lelewel is the last who explicitly mentions this, at the same time as summarizing the content of the hoard – in one sentence only. The only new elements are: that Focas is not listed (whereas Lelewel did mention this emperor earlier), there were ‘Merovingian coins, several specimens of the same dies’ and that there were two coins of Swintila (instead of only one as stated previously)¹⁴. In an otherwise unrelated auction catalogue of 1842, five different Merovingian coins are mentioned without any find provenance¹⁵. Two of them attract immediate attention because their descriptions match exactly the ‘Soissons’ and ‘Trier’ coins which were among the first items to be linked to the Mons hoard. These two coins are listed in the catalogue with subsequent numbers with a ‘bis’ in between, to describe another coin of a type not linked to the hoard. This latter type was also found in the Mons region only (then) recently, as Chalon states in a short note afterwards.¹⁶ In mentioning this, he so to speak implicitly confirms the provenance of the other two Mons coins that were in his collection up till then. The description of the two remaining coins in the auction catalogue is very vague.¹⁷ They may, however, belong to

our hoard (theoretically) as it was demonstrably during this period that Chalon disposed of some of his Mons-hoard-material(s), keeping only the one coin which was most relevant for his region, i.e. the ‘Hainaut’ *tremisses*¹⁸. These obscure items seem not to match with any of the previous references, and can therefore not be considered as ‘more Mons material’.

The following ‘entries’, concerning the Byzantine and Visigothic portions of the Mons hoard, are useful for certain details in the reconstruction. The find location, however is not mentioned anymore. After Lelewel had superficially summarised the hoard content in the first volume of the *Revue de la Numismatique Belge* as it was then called, two others (in the same volume) wrote contributions which also refer to coins from the hoard. Prominent collector Jean-Pierre Meynaerts mentions a rare Byzantine light-weight *solidus* from his collection, whilst Coin Cabinet curator Charles Piot presents a classification of Visigothic coins in the Meynaerts collection.¹⁹ Three coins of king Swintila struck at Taragona, Mérida and Narbonne are listed and illustrated as well. The one in the middle is to be ignored here, but the Narbonne piece had been mentioned already by Lelewel in 1836 as belonging to Chalon. The coin of Taragona was present in the Leclercqz catalogue of 1838 and most probably Meynaerts purchased that item at the Leclercqz sale, in 1839. As far as Meynaert’s Narbonne coin is concerned, there can be no doubt regarding it being the same that belonged to Chalon before, since it was then unique and remains so to this day. Meynaerts describes both items in the catalogue of his collection which he published in 1852 and again in the second edition of 1856²⁰. That said, the Visigothic coins are no longer present in the Meynaerts sale of 1857, apparently having been sold beforehand.²¹ It appears that this section was acquired by the Spanish collector Manuel Vidal Quadras y Ramón, whose collection of early medieval (and later?) coins has now remained well hidden for a century²².

The Byzantine coins in the Meynaerts collection met a different fate and those deriving from the Mons hoard can, basically, no longer be identified among the huge number of such items kept in the various public and private collections today. Before elaborating on their more detailed description (which may be useful when a useful pedigree for one of these next surfaces) we should first follow-up on the Leclercqz auction. According to a copy of the catalogue which was annotated during the 1839 sale, one Byzantine coin was probably bought by a certain Mr. Ottelaert²³. Two other pieces went to collector Frédéric Lacour, but are not to be found in the

indéchiffrables, R[evers]. SINALECTIS”; the latter could possibly be interpreted as SILVANECTIS, but among the coins from the mint of Senlis known there are none which match this reverse legend exactly.

18. More than a decade later, a footnote to a contribution on another topic is added by editor Chalon, saying “Le triens portant HENEGAVCHIA [...] et qui est resté dans notre collection [...]”: CHALON 1854, p. 142 note.
19. MEYNAERTS 1842/44, p. 240; PIOT 1842/44, p. 272-273 pl. VI.13 + VII.15, p. 279.
20. MEYNAERTS 1852, p. 127 nrs. 29 + 31 and MEYNAERTS 1856, p. 60 nrs. 416 + 418.
21. Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts).
22. VIDAL QUADRAS Y RAMÓN 1892, p. 416-417 nrs. 5103 + 5106. Roman coins were sold by Parisian dealer Bourgey in three different auctions in 1913-1914, but the rest obviously stayed with the heirs or their representative and only was made accessible to then ANS-curator George Miles, in Paris, in 1950, for a short while: MILES 1952, p. xii. However, in recent years some Visigothic coins from the Vidal collection seem to have appeared in auctions in Barcelona at Aureo’s, but those discussed here were not among them and the most recent *corpus* is for these coins based on older references: PLIEGO VAZQUEZ 2009, p. 211- 216, nrs. 336 + 344.
23. Seen by Grierson. I have not re-consulted this copy that was in the library of the Société Royale de Numismatique de Belgique, now kept in the Université Catholique, Louvain-la-Neuve.
24. Sold at Namur, on July 24th, 1848.
25. MEYNAERTS 1852, p. 96-97 nrs. 18-19 and 21-22; MEYNAERTS 1856, p. 47-48 nrs. 325-326 and 328-329.
26. Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nrs. 143-146.
27. Bibliothèque Nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques: Registres d’échanges & acquisitions B (1838-1903), D (1850-1857) and E (1858-1868).
28. LELEWEL 1836, p. 324.
29. ANON. 1838, p. 11, nrs. 119-121 = Anon. (2-4-1839: Leclercqz) p. 11, nr. 119-121.

catalogue of his collection²⁴. They seem to have been acquired by Meynaerts beforehand, because in 1842 he publishes the rare light weight *solidus* among them, stating that it is part of his collection. Taking into account that there is complete conformity of types present in both the Leclercqz and Meynaerts collections, it can now be assumed that Meynaerts secured the Ottelaert coin as well.

The 1852 and 1856 catalogues of Meynaerts carefully describe the items in more detail than can be found in previous works, albeit without weight or illustration. The presence of two coins of Heraclius, a *solidus* and a *semmissis*, plus two *solidi* of Heraclius & Heraclius Constantinus (one of them the light weight *solidus*) are confirmed.²⁵ This group is included in the sale of the Meynaerts collection in 1857, which took place in Paris.²⁶ This could have been a reason for the Cabinet des Médailles to acquire the rare light weight *solidus*, but that did not happen and there are no traces of Byzantine coins from this sale (or the appropriate types) in the '*registre d'acquisition*' for that year or immediately after²⁷. Neither was any of the Byzantine coins acquired by the Brussels Coins Cabinet from this auction, directly or indirectly.

Finally, attention is (again) drawn to the emperor 'Focas'. At an early stage, in 1836, Lelewel mentioned this emperor as being represented in the

hoard, without specifying numbers (which he left undisclosed for the other types as well)²⁸. Not a single one of the other sources explicitly connects any coins of Focas to the Mons hoard. However, three coins of Focas were present in the Leclercqz catalogue of 1838 and sale of 1839. Contrary to what was the case with the other Byzantine, Visigothic and Merovingian coins, though they were not there identified as being 'ex Mons', it does seem likely that they did indeed belong to this hoard²⁹. These three items turn up again in the Meynaerts collection (1852 and 1856 / 1857). Their presence alone cannot serve as confirmation of their supposed provenance from Mons, but also in this case the Meynaerts catalogues provide a more extensive description of the objects³⁰.

This is where the sources concerning 'Mons (1820)' end completely; after a quarter of a century of limited and piecemeal information. Modern authors have mentioned the hoard and its content now and then, some well before Grierson wrote his unfinished draft in 1965, such as Miles (1951) and Adelson (1957) who also based themselves on the information supplied by Grierson. Adelson came to the conclusion that the light-weight *solidus* had ended up in Berlin, but this later turned-out to be a misinterpretation of additional information received from the Berlin Münzkabinett³¹.

30. MEYNAERTS 1852, p. 95-96 nrs. 15-17; MEYNAERTS 1856, p. 47 nrs. 322-324; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nrs. 140-142.

31. ADELSON 1957, p. 87-89 and catalogue p. 164 nrs 134-135, where he seems to have created two entries for one coin. He separated a tin foil copy in Berlin (allegedly with Meynaerts pedigree that later proved to be non-existent), from a *solidus* with an imperfect reference (in the Leclercqz-Lacour-Meynaerts pedigree chain). Much later the situation is explained by H. D. Schulz (Berlin) in a letter to Grierson dated April 26, 1965.

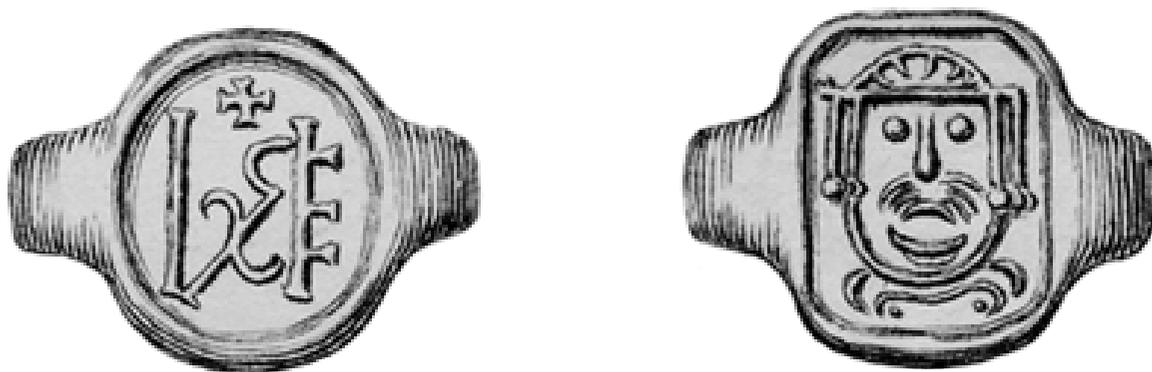


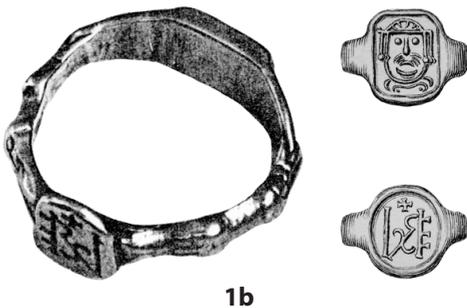
Fig. 1a – Ring with facing bust and monogram (cat. a).

Catalogue

- 3 pieces of jewelry.
- 23 (and possibly 15-20 more) coins of Byzantine, Visigothic, Frankish and Franco-Frisian origin.

Jewellery

a. ring: facing bust and monogram (fig. 1a-1b).
24-26 mm (inside 20-21 mm); 10,18 g.
REIFFENBERG 1839, p. 439-442; LELEWEL 1842/44, p. 115-118 pl. II.5*; HADJADJ 2008, p. 59* p 316 nr. 409.
Koninklijke Musea van Kunst en Geschiedenis, Brussel (inv. D0165-001).
<1828 Leclercqz 1828 Leclercqz heirs 1839 KBB 1995 KMKG.



1b

b. ring: "boucle d'oreille".
REIFFENBERG 1839, p. 439.
<1828 Leclercqz 1828 Leclercqz heirs 1839 Ottelaert: present whereabouts unknown

c. ring: "cachet à l'image byzantine de la Vierge"
REIFFENBERG 1839, p. 439.
<1828 Leclercqz 1828 Leclercqz heirs 1839 Ottelaert : present whereabouts unknown.

Byzantine Coinage

1. Focas (602-610), solidus, Constantinople.
LELEWEL 1836, p. 324; ANON. 1838, p. 11 nr. 119 = sale (2-4-1839: Leclercqz) nr. 119; MEYNAERTS 1852, p. 95-96 nr. 15; MEYNAERTS 1856, p. 47 nr. 322; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nr. 140.
<1828 Leclercqz 1839 Meynaerts 1857 : present whereabouts unknown.

The presence of coins of Focas in the Mons hoard is mentioned only once by Lelewel, without specifying their number, denomination or type. More detailed descriptions are given in the Leclercqz and Meynaerts catalogues, but these are partially contradictory (fig. 2).

ΦΟΚΑΣ.

119 *Victoria. augui.* Victoire de face, à l'exergue conob (de Saulcy Pl. V, 1).

120 de même, *augui.*

121 de même, dans le champ. α.

522. *Phocas. D. N. N. FOCAS. PERP. AVG.* Buste barbu de face.
Rev. VICTORIA. AVGV. Victoire debout, tenant longue croix. Exergue : CONOB.

523. — D. N. FOCAS. PERP. AVG. Buste en profil.
Rev. VICTORIA. AVGG. Victoire debout, tenant couronne et globe. Exergue : CONOB.
(*Demi-sou.*)

524. — Mêmes légende et buste.
Rev. VICTORI. FOCAS. AV. Croix. Exergue : CONOB.
(*Tiers de sou.*)

2

The descriptions in the Leclercqz catalogue are very concise and from the Meynaerts catalogue only the first coin seems to match. The problem is best solved by assuming that only one coin can possibly be considered as arriving from the Mons hoard. If the basic uncertainty as to whether 'Mons' did indeed contain any material of Focas is taken for granted, it is the first solidus (lots 119 and 322 respectively = cat. 1) which seems to be the best choice.

2. Heraclius (610-641), solidus 613-629, Constantinople.
LELEWEL 1836, p. 324; ANON. 1838, p. 11 nr. 122 = sale (17-4-1839: Leclercqz) nr. 122; MEYNAERTS 1852, p. 96 nr. 18; MEYNAERTS 1856, p. 47-48 nr. 325; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nr. 143.
<1828 Leclercqz 1839 Ottelaert ? > Meynaerts 1857 : present whereabouts unknown (fig. 3).

525. *Heraclius. D. N. HERACLIVS. P. P. AG.* Buste barbu et casqué d'Héraclius, vu de face.
Rev. VICTORIA. AVGYE. Croix sur quatre gradins.
Exergue : CONOB.

3

This seems an example of the common type of solidus for Heraclius, datable between 613 and 629 CE, which requires no further comment.

3. Heraclius (610-641), semissis, Constantinople.
LELEWEL 1836, p. 324; ANON. 1838, p. 11 nr. 122bis = sale (17-4-1839: Leclercqz) nr. 122bis; MEYNAERTS 1852, p. 96-97 nr. 19; MEYNAERTS 1856, p. 48 nr. 326; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nr. 144.
<1828 Leclercqz 1839 Meynaerts 1857: present whereabouts unknown (fig. 4).

526. — D. N. HERACLIVS. P. P. AVI. Buste en profil.
Rev. VICTORIA. AVG. HI. Croix sur un globe.
(*Demi-sou.*)

4

Grierson rejected the possibility of a *semissis* in the Mons hoard, partly because this item had not been assigned a 'normal' number in the Leclercqz sale, only a *bis*-number (which was not mentioned separately in the Mons hoard reference on page 123 of the said catalogue). His main argument was that *semisses*, although quite common in the East are rarely found in Western Europe. The latter observation is correct, the denomination is extremely rare in local finds, but not unknown completely. An ill-documented older single find from Germany (Frankfurt-Nidda) now has company – from two recent finds in England and the Netherlands (Kelston and Holwerd). Omitting another poorly-documented coin from Germany (Gondorf) and the one from Belgium (Mons), the new total of 2 *semisses*, versus some 200 *solidi* in the northern periphery is of course still very unbalanced to say the least: 1% in objects, 0,5% in value. However, it does clearly show that *semisses* do sometimes turn-up in Western Europe. The presence of one, here in 'Mons', is thereby accepted at face value.

4. Heraclius & Heraclius Constantinus (613-641), solidus, Constantinople.
LELEWEL 1836, p. 324; ANON. 1838, p. 11 nr. 123 = sale (17-4-1839: Leclercqz) nr. 123; MEYNAERTS 1852, p. 97 nr. 21; MEYNAERTS 1856, p. 48 nr. 32; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nr. 145.
<1828 Leclercqz 1839 Lacour <1848 ? > Meynaerts 1857: present whereabouts unknown (fig. 5).

528. *Heraclius avec son fils Heraclius Constantin. DD. NN. HERACLIVS. ET. HERA. CONST. P. P. AVG.* Deux bustes couronnés, vus de face. Dans le champ, une croix.
Rev. VICTORIA. AVGY. II. Croix sur quatre gradins. Exergue : CONOB.

5

32. The classical study for this series is Adelson (1957), but its catalogue contains many inaccuracies (double entries). For a more recent discussion of the phenomenon see Somogyi (2014).

33. LAFAURIE 1973, p. 127, left the coin in the Soissons series, only characterizing it as "imitation frappée à Soissons"; and did HOURLIER & DHÉNIN 1998, p. 255.

34. Chirac in dép. Lozère (BELFORT 6102), Puy-en-Velay in dép. Haute-Loire (BELFORT 203) and Chantilin in dép. Isère (BELFORT 704).

35. Not geographically attributed (BELFORT 675, 705, 4767, 4803, 6035).

36. One of these pieces (BELFORT 4767) seems to read VIRIDVNS CIV which would place it in Verdun, in the very north-east of France. This legend cannot be verified since the coin has not been seen for over a century and now only exists (to us) as a drawing.

Fig. 1b – Ring with facing bust and monogram (cat. a).

Fig. 2 – Three Focas coins in the Leclercqz and Meynaerts catalogues = cat. 1.

Fig. 3 – Heraclius *solidus* in the Meynaerts catalogue = cat. 2.

Fig. 4 – Heraclius *semissis* in the Meynaerts catalogue = cat. 3.

Fig. 5 – Heraclius & Heraclius Constantinus *solidus* in the Meynaerts catalogue = cat. 4.

Fig. 6 – Heraclius & Heraclius Constantinus light-weight *solidus* in the Meynaerts catalogue = cat. 5.

Fig. 7 – Swintilla *tremissis* struck at Narbonne in Piot's classification = cat. 6.

Fig. 8 – Swintilla *tremissis* struck at Taragona in Piot's classification = cat. 7.

Fig. 9 – 'Soissons' *tremissis*: imitation of Banasac-Elafius = cat. 8.

Again, this seems to be an example of the common type of *solidus* for Heraclius now with his son and co-emperor Heraclius Constantinus; therefore dating from after the latter's accession to the throne.

5. Heraclius & Heraclius Constantinus (613-641), *solidus* [light weight], Constantinople.

LELEWEL 1836, p. 324; Meynaerts 1842/44 p. 240; ANON. 1838, p. 11 nr. 124 = sale (17-4-1839: Leclercqz) nr. 124; MEYNAERTS 1852, p. 97 nr. 22; MEYNAERTS 1856, p. 48 nr. 329; Hoffmann (17-4-1857: Meynaerts) nr. 146; ADELSON 1957, p. 81 p. 87-89, p. 164 nr. 135 p. 183 nr. 92.

<1828 Leclercqz 1839 Lacour < 1842 Meynaerts 1857: present whereabouts unknown (fig. 6).

529. — Mêmes légende et bustes.
 Rev. VICTORIA. AVGVS. Même type. Exergue :
 BOXX.
 (Sou d'or, inconnu à Mionnet et à de Sauley.)

6

This item belongs to the category of coins specifically made in Constantinople for exportation to the *Barbaricum*, at a lower weight than the standard of 24 siliquae. This special denomination of 20 siliquae is often marked by the numerals XX in the exergue (in different combinations as OBXX or BOXX as is the case here), but imitations are also found (one with the exergual mark CONX+). They are strongly represented in the Balkans, but also turn-up regularly in the West; apart from that in 'Mons', one is known from France, three from England, eight from the Netherlands and six from Germany³².

Visigothic Coinage

6. Swintila (621-631), *tremissis*, Narbonne (PLIEGO 336)

LELEWEL 1836, p. 324-325*; REIFFENBERG 1839, p. 443; LELEWEL 1842/44, p. 115; PIOT 1842/44, p. 273 nr. 3 pl VII.15*; MEYNAERTS 1852, p. 127 nr. 31; MEYNAERTS 1856, p. 60 nr. 418; VIDAL QUADRAS Y RAMÓN 1892, p. 416 nr. 5103; BELFORT 1892-1895, nr. 3147.i-ii*; MILES 1952, p. xii p. 273 nr. 211; LAFAURIE, JANSEN & ZADOKS-JOSEPHUS JITTA 1961, p. 88; BARRAL I ALTET 1976, p. 94.

<1836 Chalon c. 1840 Meynaerts 1856 Vidal Quadras y Ramón 1894 Vidal heirs: present whereabouts unknown. 1,37 g. (fig. 7).

The Narbonne *tremissis* of Swintila was unknown prior to the discovery of 'Mons' and remains unique to this day.

7. Swintila (621-631), *tremissis*, Taragona (PLIEGO 344)

ANON. 1838, p. 123 nr. 32 = sale (17-4-1839: Leclercqz) nr. 32; LELEWEL 1842/44, p. 115; PIOT 1842/44, p. 272 nr. 1 pl VI.13*; MEYNAERTS 1852, p. 127 nr. 29; Meynaerts 1856, p. 60 nr. 416; VIDAL QUADRAS Y RAMON 1892, p. 417 nr. 5106 pl. 9a.2*; MILES 1952, p. 276-277 nr. 215.i; BARRAL I ALTET 1976, p. 94-95.

<1828 Leclercqz 1839 Meynaerts 1856 Vidal Quadras y Ramón 1894 Vidal heirs: present whereabouts unknown. 1,33 g (fig. 8).

Frankish Coinage

8. Imitative *tremissis*, c. 630 ? : after Banassac-Elafius (BELFORT 674 = 4213), formerly "Soissons".

LELEWEL 1835, Atlas tableau xxxviii; LELEWEL 1836, p. 323-325 nr. 3 pl IX.3*; sale Verhulst (27-7-1842) nr. 263; CONBROUSE 1843, pl. 42.27*; BELFORT 1892-1895, nrs 674* + 4213*; HOURLIER & DHÉNIN 1998, p. 255-256 nr. 15*.

<1835 Chalon 1842 : present whereabouts unknown. (fig. 9).

As is the case with so many other items in the Mons hoard, this coin remains problematic for more than one reason. It seems as if its traditional attribution to Soissons cannot be maintained, and because the piece has not been verified since the mid-19th century, no further judgement can be made when only a drawing is available.

Here the designs and the legends form an awkward combination. This coin's obverse is fairly legible as SVESSIONIS Fit (retrograde), and was therefore unconditionally catalogued as minted at Soissons in the early sources for the Mons hoard; this attribution has never been questioned seriously since³³. However, the reverse design does not fit-in very well with this northern mint. Nearly all *tremisses* struck in the more than 800 mints of the 7th century show a cross on the reverse and Soissons is no exception to that rule. Only few mints use a different (religious) symbol. A wine-cup or chalice is one of such specific designs and this is nearly exclusively found from Javols and neighbouring Banassac, the latter being an extremely prolific mint in South-Central France. Such 'omnipresence' may easily result in a popularity which incites moderate or massive imitation elsewhere, but this seems not to have been the case here. Being the standard reverse design for both Javols and Banassac (situated in the *civitas Gabalum*), the chalice or "type Gabale" is rarely encountered elsewhere. This voluminous emission, is accompanied by relatively few imitations which can be divided into a few groups. The first consists of five coins from three mints situated in the southern part of France, each of which seems to represent 'normal' incorporations of other mint's types into their own series³⁴. The second is a very heterogeneous 'ensemble' of ten rather individual coins³⁵. They are not related stylistically among themselves, the legends are mostly unintelligible and so the mints cannot be positively identified or located³⁶. If not for its legible obverse legend, the "Soissons" *tremissis* in the Mons hoard could easily have fallen within this 'ensemble' of unidentifiable Banassac-type imitations. In fact there may be a good chance that the SVESSIONIS legend was not at all that clear, but has only become 'more clear' in the hands of the illustrator. In the process of drawing an unintelligible coin one may opt for leaving fuzzy or faint what is uncertain. If an interpretation for the coin is suggested beforehand (or was already in mind), one could be disposed to illustrate this interpretation instead.

Up till now Elafius' name is found only in the Banassac series and on a few un-localised imitations of Banassac coins, never well-documented in a mint from northern France. This circumstance alone does not allow for excluding the possibility that he or a namesake ever worked in Soissons, but it adds to the improbability of this coin being produced in that northern mint. Strange combinations of mint-names and moneyers, however, have in recent years sometimes come to light with finds of contemporary forgeries, i.e. gold-plated copper coins (or copper cores which have lost their plating). Also in this case the object may have come about by the illicit copying of a mint name from one prototype and a design from a very different other. The impression that this item could be such a 'wild' imitation is reinforced by the conflicting execution of the legends – which read differently on both sides, i.e. counter-clockwise and externally respectively. From the drawing, nothing for certain can be said about the physical condition of the item, i.e. whether it was struck as a solid coin or as a plated. On this topic the sources are completely mute; it thus seems that there was no discussion with regard to the coin's authenticity. However, the dismissal of the erroneous attribution to the regular Soissons mint, on stylistic and typological grounds, seems to be acceptable here. It is unfortunate that no alternative can currently be proposed and so the coin ends-up as an unidentifiable and un-localised imitation of the Banassac type.



7



8



9



Scale 2:1

9. Rodez-Vendemius, tremissis, c. 630 (BELFORT 3878, 3887) = formerly "Trier / Trèves"

LELEWEL 1836, p. 324-325 nr. 5 pl. IX.5*; sale Verhulst (27-7-1842) nr. 264; BELFORT 1892-1895, nrs. 3878* + 3887*.

<1836 Chalon 1842 (? Reichel 1856 Aleksandr II 1917 ?) GME.

Gosudarstvennoe Muzei Ermitaz, Sankt-Peterburg (inv. 136).

1,28 g (fig. 10).



10

Scale 2:1

According to Lelewel, a Trier (Trèves)-type *tremissis*, from the Mons hoard, was present in the Chalon collection which he apparently sold-off some years after obtaining it. Since Lelewel presented an illustration, the coin can now be positively identified with an 'un-provenanced' coin which is kept in Saint-Petersburg³⁷. It probably landed in Czar Alexander's collection through the acquisition of the collection of Jacob Reichel, an official at the Russian Mint and ardent coin-collector who had built an extensive network of correspondence in Western-Europe prior to his death in 1855.

In the early 19th century all coins bearing this monogram, as well as a variety with an extra letter were attributed to Trier (Trèves) and read TREVERIS. However, after the mid-19th century the attribution was changed to the town of Rodez, the monogram now being read as RVTENE³⁸. The main argument was the close typological relationship on the obverse between these coins and certain emissions from nearby Banassac. The clearest aspects are the wreath-imitating sequence of short thin lines around the head instead of a legend, and the three triangularly arranged pellets before the face (two represent the upper and lower lips, the third is a decorative element in the field which is mirrored by a pellet behind the head). As is so often the case with Merovingian coins the flan is too small for the dies and the legend is almost unreadable; this is equally true for the only other specimen struck with the same dies³⁹. On that coin, however, the letter below the monogram is nearly completely visible. This enables the reconstruction of most of the legend as V-EN-D.....VS. One of three other, very similar, specimens shows one more letter near the end of the legend⁴⁰. With the resulting V-EN-D...MVS, we are very close to the reading VENDEMIVS (here probably VENDIMIVS) that is well known from the majority of the coins of this prolific moneyer. There is no need for reservations in positively ascribing the Mons coin to this moneyer⁴¹. This coin belongs to the much rarer variant without an 'S' in the monogram which was struck at the beginning of his career, most probably around 630 CE.

Franco-Frisian Coinages

10. Imitative tremissis, c. 620, after Maastricht (BELFORT 4183-4184) = formerly "Soz".

LELEWEL 1835, Atlas tableau xxxviii; Verhulst (27-7-1842) nr. 262.

<1835 Chalon 1842: present whereabouts unknown.

11. Imitative tremissis c. 620, after Maastricht (BELFORT 4183-4184).

12. Idem.

13. Idem.

14. Idem.

and probably half a dozen more...

ANON. 1838, p. 119 nr. 55-58; LELEWEL 1842/44, p. 115 = sale (17-4-1839: Leclercqz nr. 55-58.

14: Cahn 79 (14-12-1932: Fürstenberg) nr. 1129*; Vinchon (22-10-1963: Théry) nr. 368*; Depeyrot (1998) vol II p. 25 nr. 19 + p. 26 nr. 1.

11: <1828 Leclercqz 1839 Verbuyst or Verhulst: present whereabouts unknown.

12: <1828 Leclercqz 1839 Verbuyst or Verhulst: present whereabouts unknown.

13: <1828 Leclercqz 1839 Verachter: present whereabouts unknown.

14: <1828 Leclercqz 1839 Saulcy 1846 Fürstenberg 1932 Théry 1963: present whereabouts unknown.

According to Grierson's notes, of the last four coins (cat. 11-14) two specimens were bought by Verbuyst, one by Verachter and one by Saulcy⁴². The latter, famous numismatist Louis Félicien Joseph Caignart de Saulcy ('Félix de Saulcy'), ceded his Merovingian coins in 1846 to Karl Egon prince of Fürstenberg. The relevant coin remained there till 1932 when it was bought by the French collector Louis Théry, whose heirs sold the collection in 1963⁴³. The coin has not been seen since. Frederik Verachter was for many decades in the 19th century the municipal archivist for the city of Antwerp, who had brought together (privately) a valuable collection of prints, coins and medals which he sold c. 1860 (to improve his miserable financial situation) and which was later acquired by the city (1875) and placed in the *Oudheidkundig Museum*⁴⁴. Today there seems to be no traces of any Merovingian gold coins in the public collection of Antwerp. Possibly, Verachter had parted with this item already long before 1860 since it did not bear much relation to (the history of) the city of Antwerp. Verbuyst does not seem to have been a collector in his own right, but was probably merely acting as an agent at Belgian numismatic auctions for several Parisian coin dealers⁴⁵. It is in this way that Grierson identifies these two specimens with the coins now kept in Paris (acquired in 1848 with the collection of the Parisian dealer Rousseau) and Copenhagen (acquired in 1852 from the Parisian dealer Rollin), but there is no evidence to corroborate such a supposition. Noticing that the name could possibly have been misread for 'Verhulst' does not change anything, since Ferdinand Verhulst was a well-known dealer and auctioneer in Ghent at the time, who would just as equally be able to act as an agent, of course.

In his first contribution, Lelewel mentions one of these coins as belonging to Chalon. Its obverse legend is read as SOTCCI FT, which is minimally different from the ZOTCCI FT in the Leclercqz collection, where four specimens are presented. The description of (combined) lots 55-58 is followed by a remark saying 'trois pièces du même coin' which does not lessen the number of four coins, only stating that (according to the writer) three of the four were struck with the same dies. And where Leclercqz's coins were sold in 1839, Chalon probably kept his specimen up to 1842 when he sold-off some other Merovingian coins from 'Mons'. It then seems fair to assume that the 'monétaire inconnu' in that catalogue is identical with the piece discussed here. Therefore, at least five specimens of this type were present in the hoard, and probably more as will be argued later.

55-58 Profil droit zorcctf x (a rebours) R' une croix, au-dessus d'un globe, accostée de deux boules. ΣΤΙΝΘΕΤΑΟΤ (trois pièces du même coin, inédites.)

11



12

Scale 2:1

Fig. 10 – Rodez-Vendemius *tremissis*: drawing in Lelewel's article and coin in the Hermitage = cat. 9.

Fig. 11 – Maastricht-imitation in the Leclercqz catalogue (cat. 11-14).

Fig. 12 – Maastricht imitation in the Mons hoard, collection unknown (cat. 11).

Fig. 13 – Maastricht prototypes struck by Thrasemundus (Brussels-KBB and Assen-DM), not from the Mons hoard (cat. —).

In the 19th century the type was attributed to the hypothetical mint of “Soz”, named after the stronghold of the tribe of the Sotiates, which were mentioned by Caesar as situated in the extreme south-western part of France. Longpérier’s fancy attribution was widely accepted and consequently found its way into Belfort’s standard work of reference from where it was repeated (ever since) in auction catalogues. Others, such as Van der Chijs, soon detected its true nature. This latter was readily accepted by Prou, but Depeyrot, and most recently even Kluge, continued to use the outdated label, albeit now situating the type in the Low Countries⁴⁶. It is not difficult to recognize in the SOTCCI FT or ZOTCCI FT legend, the inverted version of TFICCTOS that is seen on a fair number of die-identical coins. None of the 19th-century entries which refer to the Mons hoard are illustrated, but among all Merovingian coins known today there are no other candidates which so-closely match the description. Its imitative character is demonstrated not only by the pseudo-legend on the reverse which cannot be positively retraced to any known moneyer, but also because of the misspelling of the place-name on the obverse. The type clearly refers to a Maastricht prototype with the legend TRIECTOS which occurs on two rare varieties of *tremisses* of the moneyer Thrasemundus (or Thrasemundo)⁴⁷. Not only is the number of characters the same, but the ‘S’ is also shaped in the same way on originals and imitations alike.



13

Scale 2:1

The imitations were ‘*inédites*’ at the time the Leclercqz catalogue was first printed in 1838, but immediately afterwards the type is mentioned and illustrated in contributions by Conbrouse and Cartier⁴⁸. In fact, these references may well represent the specimen bought by Saulcy who, with his acquisition, brought it into the very heart of the French numismatic world of the day where the coins of the ‘*première race*’, i.e. the Merovingians, were a ‘hot topic’. But it is equally conceivable that it relates to yet another coin, or better even: to yet more coins. Presently no less than 24 specimens are known (table 2)⁴⁹. Although it is clear from the beginning that some cannot in any way come from the Mons hoard (because they were documented prior to 1820 or found only afterwards), others can.

Here 11 specimens are regarded as possibly coming from the Mons hoard, doubling the number of coins that the hoard contained, according to both Lelewel and Leclercqz. Three coins at the end of the table are only labelled ‘less probable’ because their earliest pedigree is more than a century after the discovery of Mons (1820), and they may therefore more easily come from another (unknown) find, discovered after ‘Mons’ was brought to light.

All known specimens of this type were struck with the same pair of dies. In most cases evidence of this is found in photo-

graphs of the original items – in public and private collections, or in illustrations from auction catalogues and/or other publications that were sometimes made after plaster-casts of the coins had been fabricated. Only three 19th-century drawings could not be equated with a presently existing coin, because they seem to have been struck on a differently-shaped flan. Drawings are of course less reliable for use in die-studies, but in this case it seems evident that these specimens (which are also documented only as drawings) were indeed struck with the same dies. All relevant details in designs and legends closely match with those on photographs of all other coins, leaving no room for doubt here either. The 100 % homogeneity of these pieces is extremely high, which means that this emission was realised at one place only, and probably in a rather short span of time. The number of surviving specimens can barely provide for an indication of the size of the emission, but comparison with related types remains useful. In the case of Maastricht, this particular group of imitations constitutes no less than 10 % of the total number of surviving *tremisses* produced by all 13 moneyers active there in the 80-90 year period between c. 590 and 675 CE. Of course, a distorted picture can easily emerge when the representatives of a type derive for the larger part from one source only. And this seems to be exactly the case here. Out of 24 coins seven are definitely not from the Mons hoard because they had been found elsewhere or documented beforehand. Of the remaining 17 ‘candidates’ one third certainly stems from ‘Mons’ and it is highly probable that half of the remainder do as well: it seems fair to assume this provenance for at least a dozen coins in total. Such a ‘sudden abundance’ requires explanation. Generally speaking, coins in circulation mix with others and a hoard will usually show many facets of coinage. When such a mixed ensemble contains a considerable number of coins of the same type or die-identical ones (both of which stemming from one or more closely-related emissions), it is clear that this section of the hoard either represents a greater emission or that the total has had less chance to mingle with other material (both are not mutually excludable, of course). The element of chance concerns time and/or place of production in relation to time and/or place of deposition. In this way, the abundance of these ‘anonymous Maastricht coins’ in the Mons hoard, in itself, provides us with an occasion to think of the whole as an emission that emerged from the region where the hoard was discovered. Mostly, imitations cannot be attributed closely, but their minting-location is usually assumed to differ from the place where the originals were produced. Taking all into consideration, the relatively large and very homogeneous group could hypothetically be assigned to an area some 100-150 km south-west of Maastricht, roughly the region of surrounding Tournai-Nivelles-Namur (Belgium). In that area some minting activity has already been documented, but a link with that is beyond proof. This tentative attribution is of course not to be interpreted too strictly: the wider area in which to situate this one imitative mint was possibly much larger and therefore (for the time being) it could be reasonable to assign it to the area of ‘present-day Belgium’. All of this is of course highly conjectural, and when pure guesswork is not to be eschewed, why not mention Domburg as a possible candidate as well? That famous *emporium* is situated in the very south-west of the Netherlands (not far from the border with Belgium) and because of the coastal localisation it also has a Frisian ‘flavor’. Again, this seems far too precise; labeling these coins as ‘Franco-Frisian’ seems a reasonable compromise. Such a label would include the Rhine-Meuse-Scheldt delta, not only the coastal area but further inland as well, including the big rivers area in the Netherlands together with a fair part of Belgium plus the region in between.

Wherever this mint was situated precisely, it was well-equipped. Production was rather sophisticated; the coins were well-struck, very even in weight and all with roughly the same gold content. The fineness is rather homogeneous

37. The identification was probably first done by Lafaurie, about half a century ago, after receiving photographs of the then Leningrad collection made by Berghaus, in 1965.

38. It was Saulcy who proposed Trier, a suggestion that was followed by Lelewel and others until Robert suggested with Rodez, in 1851.

39. CMM-14122: Montpellier, Médiathèque Emile Zola (formerly Bibliothèque Municipale), collection Cavalier 379. There seems to be two pellets to the left of the monogram on this coin, but this is a false impression that is caused by two tiny dents, damage made after the coin was struck. This ‘damage’ is not seen on other coins struck from the same dies.

40. CMM-05924: Münster, Westfälisches Landesmuseum für Kunst- und Kulturgeschichte (MKZ 4307,3). CMM-06745; Cambridge, Fitzwilliam Museum = MEC 439 = BELFORT 3878. CMM-10418: Paris, Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Médailles (R1589) = Felder 1871.2.

41. Of some 180 coins from the mint at Rodez known today, about half were made by the moneyer Vendemius, whilst some 16 colleagues are responsible for the other half.

42. The buyer’s names are found in an annotated copy of the Leclercqz sale, that formerly belonged to the library of the Société Royale de Numismatique de Belgique, which was acquired by the Université Catholique de Louvain-la-Neuve.

43. Cahn 79 (14-12-1932: Fürstenberg VII) nr. 1129; Vinchon (22-10-1963: Théry) nr. 368.

44. COUVREUR 1973, p. 52 nt. 95.

45. Grierson’s typescript, page 19.

46. VAN DER CHIJS 1866, p. 73 and PROU 1892, p. 260, the latter being preceded by Rollin & Feuardent (21-6-1878: Jarry) nr. 57; DEPEYROT 1989, vol. II p. 26 and KLUGE 2013, p. 62.

47. VANHOUDT 1982, p. 126-127 nr. 85; POL 1975/1977, p. 148 nr. 14-15.

48. CONBROUSE 1838-1839, p. 47 nr. 793 = CONBROUSE 1843, p. 12 nr. 42.19 pl. 42.19*; CARTIER 1840, p. 223 nr. 253 pl. XIII.23*.

49. Documented in a database of all existing 6th- and 7th-century gold coins (CMM: *Corpus des Monnaies Mérovingiennes*) by the present author, that anno 2016 contains nearly 14.000 *solidi* and *tremisses*.

(16 analysed specimens range between 79 and 85% gold, with an average of 81,5% and a median of 81%) suggesting a relatively short production period, which is corroborated by the fact that only one pair of dies was used. Placed against the background of a steady decline of the gold content of Merovingian coins between c. 585 and 675 CE, it seems fair to situate this emission in or around the second decade of the 7th century, so probably no later than c. 620 CE.

15-22. Imitative tremisses c. 620, Dronrijp-type (BELFORT 2343...6232). and probably a dozen more...

ANON. 1838, p. 119 nrs. 59-66 = sale (2-4-1839: Leclercqz) nrs. 59-66; LELEWEL 1842/44, p. 115.

Profil gauche—LIL—ΛΛΤ. Ἡ la croix posée sur une base, au-dessus d'un globe, accostée de Λ Λ dans la légende ϞϞϞϞϞϞϞϞϞ



Scale 2:1

As is the case with the previous group, also here not a single specimen was illustrated in the early sources on 'Mons'. However, a detailed description in the Leclercqz catalogue allows for precise identification. The combinations of obverse and reverse designs ('bust left' and 'cross accompanied by LU') together with the very peculiar pseudo-legends, leave no room for doubt. This leads to the so-called Dronrijp-type, a group of anonymous coins that in the 19th century were generally regarded by French numismatists as crude imitations of Lyon tremisses produced in central-southern France during a period of Saracene occupation⁵⁰. Much later, it was argued with success that representatives of this coinage were mostly found in the Netherlands and therefore the attribution to the South of France was dismissed⁵¹. The coherent group was identified as being of Frisian origin and the different varieties were labelled accordingly as 'types' A-D. In fact the Dronrijp-type was probably produced in more than one (unfocalised) mint somewhere in the Northern part of the Netherlands, not necessarily limited to the province of Frisia alone.

As far as can now be seen from the scant sources (in fact the Leclercqz catalogue is the only one) the Mons hoard contained only one of the Dronrijp varieties. The small arched lines (alternatingly upward and downward) that form the pseudo-legend on the reverse, are very characteristic for type D or series IV class 2 of these varieties⁵². Of this more limited group presently 38 specimens are known (including two minor variants that must be regarded as imitations themselves). Unfortunately, not a single one is pedigreed to a sufficient extent that provenance from the Mons hoard can be declared with precision. Only in one case it is very well possible that a coin belongs to the hoard. However, as was the case with the preceding group of TFICCTOS-imitations, there can be no doubt that the majority of the eight Dronrijp-type specimens mentioned in the Leclercqz catalogue are among the total of 38 coins presently known (table 3).

The second item in the table was in the Fürstenberg collection, which – for the Merovingian section – was largely but not exclusively built around the Saulcy collection, acquired in 1846. The Fürstenberg auction catalogue does not explicitly mention Saulcy's name with this coin, and since there are no buyer's names for this group in the annotated copy of the Leclercqz sale, a direct link with the Mons hoard cannot be ascertained with any certainty. There certainly is a good chance that he did acquire one of these coins, as well (and simultaneously) as the TFICCTOS-imitation mentioned above.

Of a total of 215 Dronrijp-type tremisses (types A-D / series I-VI) known today, about half have no find pedigree at all; for the other half, at least some kind of information is provided. From this it may be concluded that the percentage of documented finds is much higher in types A-C than for type D, where of 38 coins only eight have a find provenance (constituting no more than a mere fifth within type D). This allows for the deduction that a larger portion of 'D' are coins which probably came from an 'otherwise unknown' hoard that is therefore ill-represented in the table.

Dronrijp-type D / series IV is nearly as coherent as the TFICCTOS-imitations with regard to the coin-dies used. No less than 30 specimens were struck with one pair of dies (A-a = obverse A, reverse a), two more coins share the obverse die but each are from a different reverse die (A-b and A-c). Only three specimens are of different pairs of dies (B-d and C-f, and one coin cannot be ascertained), to be followed by imitations (X-x and Y-y) that are (of course) unrelated to the main body of coinage. Where the Leclercqz catalogue explicitly mentions die-identity for the TFICCTOS-imitations, the source is mute in the same respect for the Dronrijp-type element in the hoard. In the preceding it was demonstrated that the same level of homogeneity can be assumed as far as dies are concerned. In turn, this coherence is confirmed by another argument: 22 analysed coins (of dies A-a) show a slightly wider range between 77 and 86 % gold, but with 81,3 % and 82 % respectively as the average and median, these are very similar to the TFICCTOS-imitations. This total conformity accounts for the same dating in the early decades of the 7th century: just before 620 CE, approximately. And because of other circumstances, namely, the uniform die-chain and the over-representation of non-provenanced 'finds', these are pretty much the same as well. A similar attribution can now be advocated.

Compared with the other Dronrijp-type groups A-B-C, variety D is of distinct character. The general impression is that a different way of cutting designs and legends, used in D, resulted in dies which struck smoother coins. The pseudo-legends are also composed almost uniquely of small crescents oriented alternately upward and downward, which look less character-like and more round than what is seen on the other Dronrijp-type specimens. Last but not least is the size of the flans, which add to the impression of these coins being 'distinctive'. Whereas those of groups A-B-C develop from flans measuring roughly 13-14mm to some 14-15 or even 16mm, the coins in group D always remain within 12-13mm sized flans. Although D is typologically clearly linked to A-B-C, stylistically and technically it is quite distinct.

While reconsidering the Dronrijp-type some-time ago, and devising a new classification for it, typological similarities accounted for leaving D where it was – among the other variants in the series of Dronrijp-types⁵³. The renumbering was done because Boeles' system seemed to imply a chronology in which B had evolved into C and, consequently D should be dated even later. Research into the developments regarding gold content in Frankish as well as Frisian series, however, brought to light that mintage of Dronrijp-types A-B-C-D had all started at about the same time; and therefore probably represented different centres of production. These could not and still cannot be localised more precisely than 'somewhere in the North of the Netherlands', so in a geographical sense no changes needed to be proposed. In the current analysis of the Mons hoard, however, the special position of Dronrijp-type D becomes more apparent. In fact, this leads to detaching D from the mainstream A-B-C and re-attributing it from Frisia towards a far more southerly region – for the same reasons as formulated in the preceding pages for the TFICCTOS-imitations. Where the latter group was, at first instance, seemingly assigned without much difficulty to a smaller and too precisely defined area, it seems too far-fetched to do the same with Dronrijp D, mainly because it still has a more 'Frisian' feel. Therefore, also here, the more general attribution to a 'Franco-Frisian' area of coinage (Rhine-Meuse-Scheldt delta with hinterland) seems to be a reasonable localisation. In the future, more single finds may enable a greater and/or stronger support of this attribution. On the other hand, such future finds also may lead in the other direction altogether and support localisation elsewhere⁵⁴.

23. Imitative tremissis, c. 620, Remmerden-type (BELFORT 2019-2020, 6187) = formerly "Hainaut".

LELEWEL 1835, Atlas tableau xxxviii; CARTIER 1836, p. 410 nr. 26 p. 412 pl. XI.26*; CHALON 1854, p. 142 note; GRIERSON & BLACKBURN 1986, p. 488-489 nr. 505*. <1835 Chalon 1854> ... Rollin 1898, Grantley 1944, Baldwin 1971, Grierson 2006 FM. Fitzwilliam Museum, Cambridge (MEC 505). 1,31 g. (fig. 16).



While studying the relevant series kept in many coin cabinets all over Europe, as well as in New York City (USA), Grierson, in several cases, tentatively proposed a Mons pedigree for certain specimens of the TFICTOS-imitation and the Dronrijp-type D groups. Such 'annexations' were mainly conjectural, as imposed by the availability of the material, and the need for attributions was not based on concrete indications let alone proof⁵⁵. In the catalogue of his own collection published 1986 he refrained from doing so, quite rightly⁵⁶. In being careful not to absorb too much, it escaped his attention that one item in his collection had actually come down from the Mons hoard. This piece had only been mentioned by Lelewel, in 1835, as belonging to Chalon; it was again illustrated, as from the same collection, by Cartier, in 1836. Because of the off-centre positioning of the obverse design on the flan, there can be no doubt as to the positive identification of the coin between the above illustration and actual picture. We still know nothing about its whereabouts between 1854 and 1898.

For Mons resident Renier Chalon, this coin was of extraordinary importance, since it seemed to allow for the localisation of a local mint. The obverse legend was read ...ENEGAVGIA or the like, which led to the interpretation that it had been struck in the Hainaut region of Belgium. Being specialised in coins of this region, Chalon retained precisely this coin when selling-off a few other Merovingian 'Mons' pieces in 1842. This coin was not included in his extensive 'Hainaut collection', which the Cabinet des Médailles, in Brussels, acquired in 1868. This is further surmised by the fact that the only specimen of that coin type in that public collection is a coin which was bought nearly two decades later⁵⁷. Nor was it among the remaining coins that were sold after Chalon's death in 1889 – had he lost interest already long before?

The beginning and end of the obverse legend are not very clear because of the off-centre nature of the obverse strike. Lelewel confined himself to ...ENECVCHIA, but soon it was extended to the more 'complete' reading of HENEGAVCHIA (Chalon) or HENEGAVGIIA (Belfort) which served to complete the attribution to Hainaut so well. In fact, the reconstruction is not yet complete. Apart from the 'H' which is barely visible and hardly readable as such, it is clear that the legend does not begin there, but is preceded by a few more characters which are equally illegible. There appears to be at least three and possibly four more letters, depending whether there is an initial crosslet in the first position or not. Unfortunately the other specimens of the type which are kept in Berlin, Brussels and Paris (respectively) cannot shed any light on this because they are equally illegible. It is clear that there is no 'S' at the end of the legend, but only three small pellets which complete the legend. More importantly, the reverse is slightly more readable. The specimens in Berlin and Cambridge show ONARECAVCIVS IIOIC, which seems to be nothing more than a slightly garbled version of the CHARECAVCIVS MONE on the coins in Brussels and Paris. The latter clearly represents a moneyer's name (and function), but is not seen elsewhere and therefore is of no help in identifying the mint. The same is true for the two separate elements CHAR- (based on *Harja-) and CHAVCE- or GAVCE- that constitute this name. Each is known from a few or even several locations situated in different corners of the Merovingian realm and so equally incapable of supplying a hint as where to look for a possible geographical attribution for the type⁵⁸. Typology and find-distribution, in theory, are the only criteria which could still possibly be helpful.

Following the rejection of the 'Hainaut' localisation, because of the (incomplete) legend and now specious meaning with regard to geographical location, the type became anonymous and was therefore given a new and more neutral label. According to the custom of assigning a name that refers to

an important 'findspot', 'Remmerden type' was chosen. In the hamlet with that name, in 1988, a hoard was discovered which contained more than 100 *tremisses*, among them a few that display elements in common with this coin in the Mons hoard publications. The most clear and consistent of these is the (downward) extension of one limb of the cross, which goes hand in hand with short 'spikes' pointing inward from the inner circle towards the cross. The divergence is quite large among the 40-odd specimens belonging to this type, and so is the way in which the obverse design is performed. Here, the long diadem, with a jewel at the top, is the most consistent; sometimes being the single recognizable element which can be discerned on extremely degenerated pieces. The Mons coin, now kept in Cambridge, belongs to the four specimens which are stylistically best preserved and which can therefore be considered as the oldest types. This is more or less confirmed by their gold content (85-78 %), which is at the top of the whole series; most specimens fall within the range of 80-60 % and some are even lower.

As the coherence of the series is rather low, it is now clear that the coins of the Remmerden-type were produced at different places, by different moneyers and at different occasions. One of these even seems to combine a degenerated Remmerden-type obverse with an extremely degenerated Dronrijp-type obverse. If not for Chalon being the author of a short note on the find of this piece, it would not be mentioned here separately as it is not the place of this paper to elaborate on the Remmerden-type any further (it does not help in attributing the 'Mons coin' to a specific mint). The Remmerden-type, in general, is never found in England or France (except for one find close to the Rhine). Only one was found in Belgium, at Mons, and another very degenerated example at the upper extreme of the Rhine, in Switzerland. For the rest its distribution is confined to the middle, and most of all the wider Middle and Lower Rhine area. The latter region includes the central and southern part of present-day Netherlands. With 15 separate finds, this area accounts for half of the total number of finds, leaving only four specimens found in the Dronrijp hoard, in Friesland⁵⁹. These ratios are quite distinct from the several other types which seem to have a more northerly background. This is therefore indicative of a more southerly attribution, though probably still within the boundaries of present-day Netherlands.

Thus the description of the Mons hoard, as far as possible, terminates with a coin which must have had a special place in the collection of Renier Chalon, probably not because of its 'findspot' but because of its attribution at the time. Truly coincidentally, it is also the only item from Mons which was found in the extensive collection of Merovingian coins formed by Philip Grierson, who seems not to have recognised it as such, notwithstanding his long-time preoccupation with the documentation surrounding this little-known hoard. Apart from mentioning it once in a footnote, Chalon does not discuss it any further. One can at least draw the conclusion that he did not use it for one of his many practical jokes.

The extremely degenerated Remmerden/Dronrijp-type mentioned above seems to reflect an aspect of Chalon's personality he more than once confronted his fellow collectors and érudits with. He published this small, unattractive coin in 1854.

Fig. 14 – Dronrijp type D *tremisses* in the Leclercqz catalogue 59-66 = cat. 15-22.

Fig. 15 – Dronrijp type D *tremissis* (Cambridge-FM), possibly from Mons = cat. 15-22.

Fig. 16 – Remmerden-type *tremissis* in the Mons hoard: drawing in Lelewel and coin in Fitzwilliam Museum = cat. 23.

50. In BELFORT 1892-1895, and repeated still in modern auction catalogues every now and then.

51. BOELES 1947; BOELES 1951, p. 315.

52. For a revised grouping into 'series' I-VI, subdivided into classes, see POL 2008, p. 166-169.

53. POL 2008, p. 166-167.

54. After arriving at this conclusion independently, it came to my notice that Grierson had come to a similar reattribution to the Southern Low Countries, i.e. present-day Belgium: his draft, typescript p 28-29.

55. Some of Grierson's suggestions, to this day, can still be read as his pencil notes on the tickets with the coins in various collections; these should not be understood as original pedigree informations that came with the coins when acquired.

56. GRIERSON & BLACKBURN 1986, nrs. 497 and 519-520; on p. 125-126; the Mons hoard is summarized and reference is made to those coins in his collection, but only very generally and not as if to say that the said items originated from the hoard.

57. For the 1868 acquisition of the Hainaut collection, see VAN HEESCH 2008, p. 95. For the 1885 acquisition of a Remmerden-type *tremissis*, see VANHOUDT 1982, p. 152-153 nr. 166. This is one of two specimens sold at the same time: Hoffmann (27-4-1885: Gariel) nrs. 445-446, the first of which landed in Brussels, the second was bought by Gustave Ponton d'Amécourt and came to the Paris collection in 1889: PROU 1892, p. 255 nr. 1165. In the said auction catalogue, both coins were placed under the heading 'Mons', but this seems to reflect the attribution rather than the provenance. Equally, the identification by VANHOUDT 1988, p. 74 nr. 79 of the Brussels coin with one from the Mons hoard must be rejected, since it only rests on BELFORT 1892-1895, nr. 2019 where different collections, references and provenances are confused.

58. FELDER 1970 and FELDER 2003, p. 200-202 and 169-170 respectively.

59. Remmerden-type: 44 coins known, 30 of these reportedly found (at 22 different locations): England: 0, Belgium: 1 (Mons hoard), Upper and Middle Rhine: 7 (one from France, one from Switzerland, five from south-western Germany), Lower Rhine area: 18 (between Bonn in the East and Domburg in the West) and Friesland: 4 (all from the Dronrijp hoard).



17

Scale 2:1

Il y a environ deux ans qu'on découvrit à Hornes, près de Ruremonde, un dépôt de monnaies d'or très considérable, dont le poids était au moins de deux kilogrammes. Par une fatalité qui n'est que trop fréquente, ce dépôt tout entier fut fondu par son inventeur qui craignait de voir sa possession contestée. Une seule pièce paraît avoir échappé au creuset. [...]

Quels trésors pour la science un pareil dépôt devait renfermer, et combien devons-nous maudire les mains stupides dans lesquelles le hasard le fit tomber! R.Ch.

Starting with an average weight of 1,3g for each *tremissis*, a hoard of at least 2 kilograms would account for no less than 1500 such coins! The original piece has not yet been rediscovered, but there cannot be much doubt for its existence. It had also been seen by the Dutch archaeologist L.L.F. Janssen, curator of the Rijksmuseum van Oudheden in Leiden, who documented it a few years before as found at Buggenum (only three kilometers from Horn), in 1848. In that source, however, there is not a single hint regarding the huge hoard Chalons is referring to. Did that hoard ever exist? Or was the story only conjured by Chalons for arousing the curiosity, interest and greed of his contemporaries? My impression is that this 'find report', in a way, echoes what he managed to do some 15 years earlier. Chalons seems to have completely invented the 'secret library' of unique books collected by a very reclusive nobleman residing in the countryside (whose name was therefore barely known and in fact did not exist at all); the fictitious Comte de Fortsas would apparently be selling his rarities in an auction which was only cancelled the day it was supposed to take place. In publishing a catalogue of the imaginary collection, Chalons played a nasty trick on the passionate bibliophiles of the day, who nervously assembled for the auction in a small Hainaut town in 1840. This was not his only deception⁶⁰.

There are no signs that a huge hoard of Merovingian coins flooded the market in the 1850's: maybe everything did indeed wind up in the melting-pot, as Chalons says. At the same time there is no other source, however scant, to corroborate the discovery of such an extremely interesting hoard. In fact it looks like a numismatic fairy-tale. Chalons probably made the whole thing up, for his personal amusement and (to deliberately annoy?) his audience, with the single exception of one small coin that was real: the 'real' point of the story, so to speak.

Whereas our knowledge about the Mons hoard and its contents partially depends on information that has come down to us from the very same Chalons, it needs not be discarded for that reason. This, because it is mostly supported by other sources or otherwise sufficiently made believable by circumstantial evidence. Reconstructing old and dispersed hoards of Merovingian coins is, at least in theory, always useful and numismatically rewarding. In fact, the results of the effort to present an analysis of the Mons hoard are quite meagre because of the paucity of the information, in volume and detail. Of course, this relatively poor result should not discourage future work on this same or other hoards. For the truly huge hoard found in Horn or Buggenum (Netherlands), however, such efforts can easily be avoided because there is no longer a 'hoard' to analyse – or perhaps there never even was one.

Conclusion

In Merovingian numismatics information on the chronology of emissions is very scant, the ever-shifting composition of hoards deposited at different periods and/or places opens up ever-more detailed panoramas. The fact that the number of coin hoards is very limited, makes it useful to try and reconstruct those groupings which are less well-documented. It is for that purpose that the Mons hoard, found c. 1820, has now been revisited. Whilst the ensemble is long since dispersed and no longer directly accessible as such, its content is

described in more detail and as far as possible linked to known coins. This provides a certain assistance, through the analysis of the gold content of related pieces, in further dating (approximately, at least) the coins or series that once constituted the hoard.

Apart from some pieces of jewelry which cannot be dated precisely, all coins in the Mons hoard were struck in the first half of the 7th century, or to be more precise: in the first three decades of the early 600s CE. The oldest component(s) of the hoard seems to belong to the Byzantine emperor Focas (602-610 CE). This will have to remain unconfirmed as the presence of such pieces is suggested by only one source, not by others. The next period consists of at least four coins of Heraclius (610-641 CE) and co-emperor Heraclius Constantinus (613-641 CE). Two Visigothic coins, struck in the name of king Swintilla (621-631 CE), provide for a slightly later *terminus post quem* for the deposition of the hoard. Of approximately the same dates are three combined pieces of Franco-Frisian origin, probably produced c. 620 CE. The 'youngest' element in the hoard is made-up by two Frankish coins, one a Banassac imitation and one of the city of Rodez, which are possibly minted around 630 CE. Strangely, these two coins probably both from the South of France are of a later date, which is suggested by their fineness, than the local types present in larger numbers. Here remains a possible conflict of dating which will need further research in the future. Notwithstanding this complication, it has become clear that the date of deposition for the hoard of Mons can be slightly pushed back. Be it in the 620's or even around 630 CE, both are considerably earlier than the date of c. 640 or even later which has been proposed by several authors⁶¹. Further research on gold content developments combined with eventual die-studies for groups of mints in a region (and then replicated for several regions), must supply the basis for a more firm and well-constructed chronology of monetary history of the Merovingian period.

Byzantine coins found in the hoard are both numerous and well-represented for a northwestern European hoard of the second quarter of the 7th century. In the preceding century and up until c.600 CE, Byzantine coins are found in this region in considerable numbers, but it should be noted that these represent a different monetary situation than in the 7th century. It was during this period that the influx, however irregular, of political subsidies came to a stand-still. In the case of the Mons hoard, these coins cannot be explained as being part of an older selection of coins which only became associated with the whole after being isolated or out-of-circulation for a substantial period. All of our coins have production dates falling after 602 CE, or even 610 CE if we were to discard the contested coins of the emperor Focas.

In the slightly earlier but larger Wieuwerd hoard, out of 23 *solidi* only 8 were of Byzantine origin, i.e. five from the 6th and three from the 7th century: one Focas and two Heraclius & Heraclius Constantinus. Apart from only one specimen (of Heraclius & Heraclius Constantinus, H&HC) in the Nietap hoard, such *solidi* do not normally occur in datable depositions. Single finds of H&HC-*solidi* are reported in very moderate numbers from all over Western Europe, so there remained obviously some degree of supply from the East. Unsurprisingly, most of these examples are of the category of light-weight *solidi*, which were produced in Constantinople especially for exportation to *Barbaricum* (see above p. 39). In 'Mons' the sole light-weight solidus forms a minority of one against three H&HC coins (the questionable *semmissis* excluded). This is curious because the total of H&HC *solidi* found in western Europe usually present a totally different impression.

The finding of royal Visigothic *tremisses* is an extremely rare phenomenon in northwestern Europe. No more than five specimens are documented now from the 'periphery' and nearly half stems from 'Mons' alone. The Wieuwerd hoard (NL) contained one specimen of Sisebut (612-621 CE). Also, recently in a grave in Bergilers (B) one *tremissis* of Reccared (586-601 CE) was found, and not long before in the region where Quentovic (F) is now supposed to have been situated a similar coin, struck under Tulga (639-642 CE) was discovered⁶². The fact that the Mons hoard is relatively small, but on the other hand seems to show an over-representation of Visigothic *tremisses*, as it also does for Byzantine coins, underlines the special character of the Mons hoard once again. Does 'Mons' in fact combine two different compositions of coins, one of local and one of distant origin? Most hoards contain different elements, but here the expected proportions seem somewhat 'disproportional'. Unfortunately, this question cannot be answered on the basis of the currently available material(s), and therefore must be kept in mind for future research.

Even the 'local element' is not all that local; on one side consisting of products from southern French mints and on the other of coins from more northerly producers. The first group (Rodez and 'Banassac') is very small and there is nothing to bridge the gap between this and the second group. In 7th-century hoards from the Low Countries there is usually some (small) presence of central French mints, although it is never as high as the truly local emissions. Here the latter are basically a Maastricht imitation and a Dronrijp-type variety. A reassessment of the collection-area of these coins (5 confirmed coins plus probably half a dozen more, and 8 plus probably a dozen more specimens respectively, most if not all die-identical), has led to preliminary proposing of 'Bel-

gium' as the possible production area. They are for the time being classified under the umbrella 'Franco-Frisian', a term which allows for a certain flexibility in the choosing of political entities responsible for such emissions. At the same time this also leaves room for the concept of coinage in a 'transition zone', allowing for production by different (and/or independent or smaller?) parties. Here we find the last coin (discussed above) from the Mons hoard, a specimen of yet another 'local' variety, and part of a larger network of varieties of this so-called Remmerden-type which are not represented in our hoard but were well-known in the wider area of the Rhine-Meuse-Scheldt delta and hinterland.

As so often is the case with hoards, 'Mons' supplies us with many peculiarities – more material equals more questions, not necessarily with forthright answers. Even with its content not entirely known and, at least partially uncertain, it is clear that the Mons hoard is of a very special character. A character which is not easy understood and nearly '*hors catégorie*' as far as the Byzantine and Visigothic sections are concerned. This hoard certainly enriches our understanding of the kaleidoscope that was the Merovingian monetary system, in the early and mid-7th century, and opens up a broader range of views which, in turn, allows for the possibility of novel ideas.

60. See CALLATAÿ & SORGELOOS 2008.

61. LAFAURIE 1973, p. 127 "*vers 640*"; BARRAL Y ALTET 1977, p. 94 "*vers 640-645*"; LAFAURIE & MORRISSON 1987, p. 80 "*type Dronrijp D dont la fabrication peut être située vers 660 (?)*"; only GRIERSON & BLACKBURN 1986, p. 126 "*after 630*" clearly opted for the earlier date.

62. For the Sisebut *tremissis* in Wieuwerd, see LAFAURIE, JANSEN & ZADOKS-JOSEPHUS JITTA 1961, p. 88 and p. 94 nr. 14; the Reccared *tremissis* from Bergilers is treated in another contribution in this periodical by VALLÉE & HENROTAY 2016, p. 28, whilst the Tulga *tremissis* has not yet been published.

Fig. 17 – Degenerated Remmerden/Dronrijp-type *tremissis* found Buggenum 1848: illustration published by Chalon = cat. —.

	signet ring a	earring b	ring Mary c	Focas 1	Heraclius 2-3	Heraclius Her.Constantinus 4-5
Lelewel 1835 — — — —
Lelewel 1836 Mons 1820	Phocas	----- Heraclius -----	
Cartier 1836 Mons
cat. Leclercqz 1838 = sale 2-4-1839 Mons	3 x Phocas (nr.119-121)	2 x Heraclius (nr 122-122bis) 1 x <i>semmissis</i>	2 x Her+HCon (nr 123-124) 1 x SOXX
Reiffenberg 1839 Mons	bague : tête (ex Leclercqz)	boucle d'oreille	cachet : Vierge	...	----- Heraclius ----- (cat. Leclercqz 122-124)	
Lelewel 1842/44 Mons 1820	bague + plusieurs m. (Leclercqz > KBB)	----- plusieurs Heraclius -----	
sale Verhulst 27-7- 1842
Piot 1842/44 — — — —
Meynaerts 1842/44 — — — —	Her + HCon (Meynaerts) 1 x BOXX
cat. Meynaerts 1852 — — — —	3 x Phocas (cat. 15-17)	2 x Heraclius (cat. 18-19) 1 x <i>semmissis</i>	2 x Her + HCon (cat. 21-22) 1 x BOXX
Chalon (ed.) 1854 — — — —
cat. Meynaerts 1856 = sale Hoffmann 17-4-1857 — — — —	3 x Phocas (cat. 322-324) (sale 140-142)	2 x Heraclius (cat. 325-326) (sale 143-144)	2 x Her + HCon (cat. 328-329) (sale 145-146) 1 x BOXX

Swintila 6-7	Banassac imit. 8	Rodez 9	Maastricht imit. 10-14	Dronrijp type 15-22	Remmerden type 23
...	Suessonis-Elalius (Chalon à Mons)	...	Sotccift (Chalon)	...	Enecauchia (Chalon)
Swintilla : Narbonne (Chalon)	Suessonis-Elalius (Chalon)	Trèves-Veneniis (Chalon)
...	Henegauctias (Chalon)
Svintilla : Taracona (nr 32)	4 x Zotccift (nr 55-58) mêmes coins	8 x "Lilaat" (nr 59-66)	...
Swintilla (Leclercqz)	— plusieurs...mérovingiens — (cat. Leclercqz 58, 59-66)
2 x Suintilla	----- tiers de sols mérovingiens ----- ----- plusieurs de mêmes coins -----				
...	Suessonis-Elalius (cat. 263)	Trèves-Veneniis (cat. 264)	monétaire inconnu (cat. 262)
Tarracona+Narbona (Meynaerts)
...
Taracona + Narbona (cat. 29+31)
...	Henegauchia (<1835 Chalon 1854>)
Taracona + Narbona (cat. 416+418) (not in sale)

Table 1 – Composition of the « 1820 Mons Hoard »

top lines : objects and coins, catalogue numbers

first column = source : article or catalogue (author / collector, year) or auction (auctioneer, date of sale) + hoard **mentioned** or not: — — —

other columns : reference content in 'shorthand'

markings : **object illustrated in source** (mention of owner or catalogue entry) | (mention uncertain with regard to 'Mons') | ... = no mention |

|— mention valid for a wider group —|

CMM-	found	collection	pedigree	ex Mons (?)
01599		London-BM	Cotton 1631 Cotton heirs 1702 State / King 1824 BM	no
03108	1820, Mons	private	<1828 Leclercqz 1839 Saulcy 1846 Fürstenberg 1932 Théry 1963 private	yes
03254		unknown	mention in CONBROUSE (1838-1839) and drawing in CONBROUSE (1843)	identification problematic
03255		unknown	drawing in CARTIER (1840)	identification problematic
01428		Berlin-SMB	Rühle von Lilienstern 1846 SMB	possibly
02075		Paris-BNF	Rousseau 1848 BNF	possibly
01755		København-NM	Rollin 1852 KMMS=NM	possibly
02162	1863, Utrecht	unknown	<1866 vdChijs 1870 Charvet 18... [possibly iden- tical with: 18... Gariel 1885 unknown]	no
01971		Brussels-KBB	Jarry 1878 KBB	possibly
03111		private	Ligne 1880 Ligne heirs 1968 — 1978 private	possibly
02076		Paris-BNF	Ponton d'Amécourt 1890 BNF	possibly
01695		Sankt-Peterburg-GME	[? Reichel 1855 czar Alexander II ?] <1917 GME	possibly
00017		private	Schols 1902 Schols heirs 2013 Vanhoudt	possibly
00230	1901, Nietap	Amsterdam-NNC	1902 KPK=NNC	no
00231	1906, Nietap	Assen-DM	1906 Landweer 1924 Landweer heirs 1978 DM	no
00199	?? (Friesland)	Leeuwarden-FM	<1906 Wigersma 1913 FM	no
02076		private	c1900-c1930 Anon. 1949 private	possibly
03112		private	Dupriez 1914 Schulman 1920 Carp 1942 Carp	possibly
02483		Paris-BNF	Dupriez 1914 unknown 1962 private 1964 BNF	slightly worn
01970		Brussels-KBB	deJonghe 1924 KBB	possibly
01542		Cambridge-FM	Haex 1949 Grierson 2006 FM	less probable
02380		New York-ANS	1962 ANS	less probable
03109		private	1974 private	less probable
02912	1991, Ash	private	private	no

Table 2 – Presently known specimens of the Maastricht imitation, in order of first appearance.

CMM-	dies	find	collection	pedigree	ex Mons ?
03219	A-a		unknown	drawing in CONBROUSE (1843)	possibly
03013	A-a		unknown	?Saulcy 1846? Fürstenberg 1932 Cahn 1934	possibly !
02174	A-a	1847 Yvetot	Rouen-MDASM	1847 MDA=MDASM	no
02231	A-a		Wien-KHM	<1875 KHM	no (pierced)
00183	A-a	1862 Finkum	Leeuwarden-FM	1862 FG=FM	no
03380	A-a		Lyon-MBA	Morin-Pons 1863 MBA	possibly
02254	A-a		unknown	<1866 vdChijs 1870 Völcker 1888 Stephanik 1904 unknown	possibly
01976	A-a		Brussels-KBB	Robiano 1869 Robiano heirs 1893 KBB	possibly
02598	A-a		Avignon-MC	19th century ?	possibly
02007	A-a		private	19th century ?	possibly
00900	A-a		Mainz-RGZM	<1888 Stephanik 1904 — Ball 1931 RGZM	possibly
02120	A-a		Paris-BNF	Ponton d'Amécourt 1889 BNF	possibly
01234	A-a		Stuttgart-WLM	Récamier 1893 Récamier heirs 1925 Unger 1935 WLM	possibly
03220	A-a		unknown	drawing in BELFORT (1892)	possibly
01556	A-a		Cambridge-FM	1898 Grantley 1944 Baldwin 1971 Grierson 2006 FM	possibly
00830	A-a		Amsterdam-NNC	<1900 KPK=NNC	possibly
01555	A-a		Cambridge-FM	Roux 1903 Grantley 1944 Baldwin 1971 Grierson 2006 FM	possibly
03011	A-a		private	c1900-c1925 Anon. 1949 Gorter 1980 Gorter heirs 1999 Cornelissens 2016 Benjamin	possibly
12848	A-a		Mainz-RGZM	Protat 1923 Protat heirs 2000 RGZM	possibly
01233	A-a		Stuttgart-WLM	1926 Unger 1935 WLM	less probable
02191	A-a		sHertogenbosch-NBM	1928 Mak Van Waay 1951 Oppenraay 1999 NBM	possibly
04579	A-a		private	Manteyer 1932 Anon. 2004	possibly
03297	A-a		Berlin-SMB	c1930 Stephan 1962 Stefan heirs 1993 SMB	possibly
03298	A-a		Berlin-SMB	c1930 Stephan 1962 Stefan heirs 1993 SMB	possibly
03299	A-a		Berlin-SMB	c1930 Stephan 1962 Stefan heirs 1993 SMB	possibly
00393	A-a		München-SMS	<1940 SMS	possibly
03012	A-a		private	1960	less probable
02534	A-a		private	1984 Vanhoudt 1991	less probable
04711	A-a	2007 Augustinusga	private	2010	no
04991	A-a	2014 Burton-in-Kendal	private	2014	no
00245	A-b	1901 Nietap	Amsterdam-NNC	1902 KPK=NNC	no
04421	A-c		Périgueux-MAA	Lespinas 18... MP=MAA	possible
00488	B-d	1982 Garbeck	Münster-WLKK	1988 WLKK	no
02589	B-d		Perpignan-MNJP	Puig 1929 MNJP	less probable
03218	...-e		unknown	drawing in BELFORT (1892)	less probable
08676	C-f	c. 2013 Norfolk	private	2014	no
00246	X-x	1901 Nietap	Amsterdam-NNC	1902 KPK=NNC	no
01499	Y-y		Oxford-AM	Evans 1941 AM	no

Table 3 – Presently known specimens of Dronrijp-type D, in order of dies; from their first appearance.

Bibliographie

Note: except for the first entry, auction catalogues are not listed in the bibliography, the references consisting of "expert (date: collector) lot number" only.

ANON. 1838

ANON., *Revue du cabinet des médailles de feu M. Leclercqz*, Brussels, 1838.

NB: in an unchanged form this also served, one year after original publication, as auction catalogue for a sale that took place on April 2nd 1839, without a separately printed new title page being added.

ADELSON 1957

H.L. ADELSON, *Light weight solidi and Byzantine trade during the sixth and seventh centuries*, New York, 1957.

ANNAERT & VAN HEESCH 2001/2002

H. ANNAERT / J. VAN HEESCH, Een gouden muntschat uit het merovingisch grafveld te Broechem, gem. Ranst, prov. Antwerpen, *Archeologie in Vlaanderen* 8, 2001/2002, p. 229-256.

BELFORT 1892-1895

A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892-1895.

BOELES 1947

P.C.J.A. BOELES, Merovingische munten van het type Dronrijp en de vondst Nietap, in H.E. VAN GELDER e.a. (eds), *Een kwart eeuw oudheidkundig bodemonderzoek in Nederland*. Gedenkboek A.E. van Giffen, Meppel, 1947, p. 369-384.

BOELES 1951

P.C.J.A. BOELES, *Friesland tot de elfde eeuw. Zijn oudste beschaving en voorgeschiedenis*, 's-Gravenhage, 1951.

BARRAL Y ALTET 1976

X. BARRAL Y ALTET, *La circulation des monnaies suèves et visigothiques. Contribution à l'histoire économique du royaume visigothique*, München, 1976.

BAZELMANS 2009

J. BAZELMANS, The early-medieval use of ethnic names from classical antiquity. The case of the Frisians, in T. DERKS & N. ROYMANS (eds), *Ethnic constructs in Antiquity. The role of power and tradition*, Amsterdam, 2009, p. 321-337.

CALLATAÏ & SORGELOOS 2008

F. de CALLATAÏ & C. SORGELOOS (eds), *Renier Chalon alias Fortsas. Un érudit malicieux au mitan du XIX^e siècle*, Morlanwelz, 2008.

CARTIER 1836

E. CARTIER, *Lettres sur l'histoire monétaire de France*, III: monnoies mérovingiennes, *RN* 1, 1836, 389-412.

CARTIER 1840

E. CARTIER, *Catalogue des légendes des monnoies mérovingiennes, suivant l'ordre alphabétique des noms des monétaires*, *RN* 5, 1840, 214-241.

CHALON 1842/44

R. CHALON, [...trouvé récemment dans les environs de Mons...], *RBN* 1, 1842/44, p. 238.

CHALON 1854

R. CHALON, [...note 1: le triens portant Henegauchia...], *RBN* 2^e sér., t. 4, 1854, p. 142.

CHALON 1854

R. CHALON, [...découvert à Hornes...], *RBN* 2^e sér., t. 4, 1854, p. 472-473.

CONBROUSE 1838-1839

G. CONBROUSE, *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France*, Paris, 1838-1839.

CONBROUSE 1843

G. CONBROUSE, *Monétaires des rois mérovingiens. Recueil de 920 monnaies en 65 planches avec leur explication*, Paris, 1843.

COUVREUR 1973

W. COUVREUR, Frederik Verachter, Antwerps stadsbibliothecaris en –archivaris, 1797-1870, *Antwerpen* 19, 1973, p. 44-60.

DEPEYROT 1898

G. DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or*, Wetteren, 1998 (Collection Moneta 10, 11, 13, 14).

FELDER 1970

E. FELDER, Zu den merowingischen Münzmeisternamen Charecaucus und Gaucemar, *Beiträge zur Namenforschung* nf 5, 1970, p. 14-22.

FELDER 2003

E. FELDER, *Die Personennamen auf den merowingischen Münzen der Bibliothèque nationale de France*, München, 2003.

GRIERSON & BLACKBURN 1986

P. GRIERSON & M. BLACKBURN, *Medieval European coinage, I, The Early Middle Ages, 5th-10th centuries*, Cambridge, 1986.

HADJADJ 2008

R. HADJADJ, *Bagues mérovingiennes, Gaule du Nord*, Paris, 2008.

VAN HEESCH 2008

J. VAN HEESCH, Renier Chalon: grand savant ou accumulateur de trivia ?, in CALLATAÏ & SORGELOOS 2008, p. 95-102.

HOURLIER & DHÉNIN 1998

M. HOURLIER & M. DHÉNIN, Monnaies médiévales de Soissons, *RN* 153, 1998, p. 245-295.

KLUGE 2013

B. KLUGE, Die merowingischen Monetarmünzen: Epochenwandel im Münzwesen – Münzwesen im Epochenwandel. Numismatische Handreichungen für Historiker, in J. JARNUT & J. STROTHMANN (eds), *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, Paderborn, 2013, p. 33-92.

LAFaurIE 1959/1960

J. LAFaurIE, Le trésor d'Escharen, *RN* 6^e sér., t. 2, 1959/1960, p. 153-210.

LAFaurIE, JANSEN & ZADOKS-JOSEPHUS JITTA 1961

J. LAFaurIE, B. JANSEN & A. N. ZADOKS-JOSEPHUS JITTA, Le trésor de Wieuwerd, *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* 42, 1961, p. 78-107.

LAFaurIE 1973

J. LAFaurIE, Monnaies mérovingiennes du Gévaudan, *Club Français de la Médaille* 10, n° 41, 1973, p. 126-133.

LAFaurIE & MORRISSON 1987

J. LAFaurIE & C. MORRISSON, La pénétration des monnaies byzantines en Gaule mérovingienne et visigothique du VI^e au VIII^e siècle, *RN* 6^e sér., t. 29, 1987, p. 38-98.

LELEWEL 1835

J. LELEWEL, *Numismatique du Moyen-Age, considérée sous le rapport du type*, Paris, 1835.

LELEWEL 1836

J. LELEWEL, Vingt-trois pièces des monétaires mérovingiens, et une du roi wisigoth Swintilla, *RN* 1, 1836, p. 321-330.

LELEWEL 1842/44

J. LELEWEL, Anciennes plaques décoratoires, sépulchrales, de distinction, et marques honorifiques *RBN* 1, 1842/44, p. 94-119.

MEYNAERTS 1842/44

J. P. MEYNAERTS, [...dans mon cabinet...], *RBN* 1, 1842/44, p. 240.

MEYNAERTS 1852

J. P. MEYNAERTS, *Description de la collection de médailles antiques, en or, grecques, romaines, byzantines et visigothes, recueillies par J.P. Meynaerts de Louvain*, Gand, 1852.

MEYNAERTS 1856

J. P. MEYNAERTS, *Description de la collection de médailles antiques, en or, grecques, romaines, byzantines et visigothes, recueillies par J.P. Meynaerts de Louvain*, Brussels, 1856.

MILES 1952

G.C. MILES, *The coinage of the Visigoths of Spain, Leovigild to Achila II*, New York, 1952.

PIOT 1842/44

C. PIOT, Classification de quelques monnaies visigothes, *RBN* 1, 1842/44, 261-279.

PLIEGO VAZQUEZ 2009

R. PLIEGO VAZQUEZ, *La moneda Visigoda. Historia monetaria del Reino visigodo de Toledo, c. 569-711*, Sevilla, 2009.

POL 1975/1977

A. POL, De 7^e eeuwse muntvondst Nietap, *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde* 62/64, 1975/1977, p. 23-62.

POL 1978

A. POL, De verspreidingsgebieden van in Nederland geslagen merovingische gouden munten der 7^e eeuw, *Westerheem* 27, 1978, p. 145-155.

POL 1989a

A. POL, Remmerden 1988: een vondst van vroeg-middeleeuwse munten bij Rhenen, *De Beeldenaar* 13, 1989, p. 39-47.

POL 1989b

A. POL, Un nouveau trésor mérovingien aux Pays-Bas, *BSFN* 44, 1989, 698-702.

POL 2008

A. POL, Boeles en het mysterie van het Dronrijp-type, in K. HUISMAN e.a. (eds), *Diggelgoud. 25 jaar Argeologysk Wurkferbân: archeologisch onderzoek in Fryslân*, Ljouwert, 2008, p. 162-169.

PROU 1892

M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

REIFFENBERG 1839

F. DE REIFFENBERG, Sur une bague ancienne, *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles* 6, 1839, 441-444.

SOMOGYI 2014

P. SOMOGYI, *Byzantinische Fundmünzen der Awarenzeit in ihrem europäischen Umfeld*, Budapest, 2014.

SOPOCKO 1934

T. DE SOPOCKO, Quelques détails sur la vie de Joachim Lelewel à Brussels, *RBN* 86, 1934, p. 121-132.

VALLÉE & HENROTAY 2016

A. VALLÉE & D. HENROTAY, Tout bien pesé... Quelques données nouvelles sur l'usage de la monnaie mérovingienne en Belgique, *BCEN* 53-2, 2016, p. 28-33.

VANHOUDT 1982

H. VANHOUDT, De merovingische munten in het Penningkabinet van de Koninklijke Bibliotheek te Brussel. Een katalogus van de hedendaagse verzameling, *RBN* 128, 1982, p. 95-194.

VANHOUDT 1988

H. VANHOUDT, De muntvondsten in België uit de merovingische periode, *RBN* 134, 1988, p. 41-88.

VIDAL QUADRAS Y RAMÓN 1892

M. VIDAL QUADRAS Y RAMÓN, *Catálogo de la colección de monedas y medallas de Manuel Vidal Quadras y Ramón*, Barcelona 1892.



cgb.fr
numismatique
depuis 1988



E-AUCTIONS LIVE-AUCTIONS BILLETS MONNAIES

Grecques
Gauloises
Romaines
Provinciales
Byzantines
Mérovingiennes
Carolingiennes
Féodales
Royales françaises

Royales étrangères
Modernes
Colonies
Monde
Euros
Nécessité
Jetons
Médailles

LIBRAIRIE FOURNITURES

36 rue Vivienne - 75002 PARIS
Tél. 01 40 26 42 97 - email : contact@cgb.fr
du lundi au samedi de 9h à 18h

www.cgb.fr





Paul - Francis Jacquier

NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ
CELTES - GRECQUES - ROMAINES - BYZANTINES
HAUT MOYEN-ÂGE - ARCHÉOLOGIE
ACHAT - VENTE - EXPERTISE

**VENTE AUX ENCHÈRES
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE**



Honsellstrasse 8 - D - 77694 Kehl am Rhein - Allemagne

Tél.: +49 7851 1217 - Fax : +49 7851 73074

E - mail : office@coinsjacquier.com

www.coinsjacquier.com



Association Internationale des Numismates Professionnels
Verband der Deutschen Münzenhändler e.V.





AGORA

Ancient Coins

www.agora-ancientcoins.com

P.O. Box 141, 1420 AC Uithoorn
The Netherlands
+31 (0)6 233 042 80
info@agora-ancientcoins.com



Æ medallion, Rome, 168 AD

laureate, draped bust of Marcus Aurelius / Jupiter, flanked by Marcus Aurelius and Lucius Verus



BESANÇON NUMISMATIQUE

Monnaies Antiques & Médiévales

CELTES
ROMAINES
BYZANTINES
FEODALES
ROYALES

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

+336 18 99 30 23


www.bnumis.com

NUMISMATIQUE

Hôtel Métropole Monte-Carlo
Vendredi 2 DÉCEMBRE 2016
Vente en préparation

*Parisii 1er siècle av. J.C.
Statère d'or, provenance
Vinchon Monaco 1982*



Le catalogue de notre vente
aux ENCHERES est en préparation
N'hésitez pas à nous contacter
pour consigner vos monnaies d'ici
le 15 juillet 2016

Pour recevoir le catalogue
ou vous renseigner
sur nos activités:
or-numismatique@monaco.mc

MDC
MONACO
ACHAT - VENTE - EXPERTISE
Expert : Nicolas Gimbert

27 avenue de la Costa
98000 Monte-Carlo
Tél : (00377) 93.25.00.42
Fax : (00377) 97.77.23.13

www.or-numismatique-monaco.com

MONETA PAUWELS

ANCIENT - MEDIEVAL - MODERN COINS
TOKENS - MEDALS - PAPER MONEY



SELLING - BUYING - ADVISING

+32 494 61 86 78 Pieter
+32 496 52 99 52 Eddy

info@moneta.pauwels.com

STORES.BENL.EBAY.BE/MONETAPAUWELS



**MONNAIES
ET
MÉDAILLES**

B. FRANCESCHI & FILS



rue Croix de Fer, 10 à B - 1000 Bruxelles

☎ *02/ 217 93 95*

drusofranceschi@hotmail.com

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE

Numismates professionnels depuis 1935



JEAN ELSEN & ses FILS s.a.

DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS - ACHAT - VENTE
EXPERTISES - SUCCESSIONS - VENTES PUBLIQUES



LES MEILLEURS PRIX SE RÉALISENT À BRUXELLES,
AU CŒUR DE L'EUROPE

AVENUE DE TERVUEREN, 65
1040 BRUXELLES

TÉL. 02-734.63.56
FAX 02-735.77.78

WWW.ELSEN.EU
INFO@ELSEN.EU